



**Programme des
Nations Unies
pour l'environnement**



9 juillet 2007
UNEP(DEPI)/MED WG. 313/6
FRANÇAIS
Original: ANGLAIS



PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE

Douzième réunion de la Commission méditerranéenne
du développement durable

Istanbul (Turquie), 30-31 mai 2007

**RAPPORT DE LA DOUZIÈME RÉUNION DE LA COMMISSION
MÉDITERRANÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Table des matières

Rapport de la réunion

Annexes

Annexe I: Liste des participants

Annexe II: Ordre du jour de la réunion

Annexe III: Recommandations de la CMDD à soumettre à la Quinzième des Parties contractantes à Almeria (Espagne, janvier 2008)

Annexe IV: Présentation sur le Changement climatique en Méditerranée, par M. F. Giorgi

Annexe V: Présentation sur le thème "Énergie et changement climatique dans la région méditerranéenne" par Mme Houda Ben Jannet Allal

Annexe VI: Présentation sur le thème "Tourisme et changement climatique", par M. Raphael Billé

Annexe VII: Points essentiels de la session de travail parallèle sur le tourisme et le changement climatique

Annexe VIII: Présentation de l'étude d'impact de durabilité de la zone de libre-échange euroméditerranéenne, par Mme Carol Chouchani Cherfane

Introduction

1. À l'aimable invitation du Gouvernement turc, la douzième réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD) s'est tenue à l'hôtel Sheraton (Maslak, Istanbul), les 30 et 31 mai 2007.

Participation

2. Ont pris part à la réunion les membres ci-après de la Commission: Albanie, Algérie, Amis de la Terre/MEDNET (FOE/MEDNET), Bosnie-Herzégovine, Bureau d'information méditerranéen pour l'environnement, la culture et le développement durable (MOI-ECSDE), Chypre, Coordinamento Agenda 21 Locali Italiane, Croatie, Environnement Développement et Action au Maghreb (ENDA Maghreb), Égypte, Communauté européenne, France, Grèce, Israël, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Ligue pour l'Environnement (LEGAMBIENTE), Malte, Maroc, MedCités, Monaco, Monténégro Programme d'assistance technique pour l'environnement méditerranéen (METAP/Banque mondiale), Regional Environmental Centre for Central and Eastern Europe (REC), Région de Sicile, République arabe syrienne, Slovaquie, Tunisie, Turquie et Union Méditerranéenne des Confédérations d'Entreprises (UMCE–BUSINESSMED), ainsi que les membres suppléants suivants: Association Internationale des Forêts Méditerranéennes (AIFM), Association pour la Protection de la Nature et de l'Environnement de Kairouan (APNEK), International Marine Centre (IMC), Institut Méditerranéen de l'Eau (IME), Observatoire Méditerranéen de l'énergie (OME), et WWF.

3. Les composantes du PAM/PNUE ci-après étaient également représentées à la réunion: Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence en cas de pollution marine accidentelle (REMPEC), Centre d'activités régionales du Plan Bleu (CAR/PB), Centre d'activités régionales du Programme d'actions prioritaires (CAR/PAP), Centre d'activités régionales pour la production propre (CAR/PP), INFO/RAC et Secrétariat du PAM pour les 100 sites historiques méditerranéens.

4. Les institutions spécialisées des Nations Unies, organisations intergouvernementales, non gouvernementales et autres partenaires ci-après ont pris part à la réunion en qualité d'observateurs: Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale/Programme des Nations Unies pour l'environnement (CESAO/PNUE), Ligue des États arabes (LEA), Réseau arabe pour l'environnement et le développement (RAED), Autorité palestinienne, Centre international Abdus Salam pour la physique théorique, Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDRI) et Union internationale pour la Conservation de la nature (UICN).

5. La liste complète des participants est reproduite à l'**annexe I** du présent rapport.

Ouverture de la réunion (point 1 de l'ordre du jour)

6. La réunion a été ouverte à 9h15 par M. Paul Mifsud (Coordonnateur du PAM), qui a fait part de sa gratitude aux autorités turques qui accueillaient la réunion et avaient contribué à son organisation, et en particulier à M. Sedat Kadioglu, qui allait la présider, pour son appui vigoureux. Il a aussi remercié le Président sortant du Comité directeur, M. Charalambos Hajipakkos (Chypre), son prédécesseur, M. Nicos Georgiades, et le Gouvernement chypriote pour leur soutien aux activités de la CMDD au cours de la présidence chypriote de l'année précédente.

7. M. Kadioglu, Président de la réunion, s'exprimant au nom de M. Ahmet Kideys, Directeur exécutif de la Commission sur la protection de la mer Noire contre la pollution, retenu par d'autres obligations, a déclaré que l'utilisation des ressources appelait une planification intégrée. Dans ce contexte, la Stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD) était un outil important pour guider l'élaboration des stratégies nationales de développement durable (SNDD) et pour instaurer des partenariats méditerranéens dynamiques. La CMDD avait un rôle décisif à jouer dans l'instauration de tels partenariats entre toutes les parties prenantes, dans l'adoption de choix politiques en faveur du développement durable et dans l'appui aux processus de sélection d'activités à cet effet. La Turquie était activement impliquée dans le processus du PAM depuis plus de trente ans et, à cet égard, elle avait pris une série de mesures, notamment la surveillance et la protection sur son littoral du phoque moine et des tortues marines, qui avaient profité à l'ensemble de la région et méritaient ainsi un appui soutenu. La Turquie suivait aussi étroitement les questions relatives à la gestion intégrée des zones côtières (GIZC).

8. En sa qualité de Président de la réunion, M. Kadioglu a indiqué qu'il était essentiel de conjuguer ressources et efforts dans la réalisation de l'objectif commun que constituait la protection de la mer Méditerranée et de son environnement à travers le développement durable. La présente réunion offrait une bonne occasion de partager la connaissance et la compréhension des nombreuses questions transversales en jeu.

Élection du Comité directeur (point 1 de l'ordre du jour - suite)

9. Conformément à l'article 17 du règlement intérieur et suite aux consultations d'usage, la Commission a élu son nouveau Comité directeur avec la composition suivante:

Président:	M. S. Kadioglu (Turquie)
Vice-Présidents:	M. T. Kupusovic (Bosnie-Herzégovine)
	M. A. Sahibi (Maroc)
	M. M. Bricelj (Slovénie)
	M. E. D'Alessio (Coordinamento Agenda 21 Locali Italiane)
	M. D. Calza Bini (LEGAMBIENTE)
	M. H. Abou Jaoude (UMCE-BUSINESSMED)

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux (points 1 de l'ordre du jour - suite)

10. Suite à une proposition du Coordonnateur du PAM, il a été convenu d'examiner ensemble les points 2 et 3 du projet d'ordre du jour figurant sous la cote UNEP(DEPI)/MED.WG.313/1/Rev.1. L'ordre du jour a ensuite été adopté. Il est reproduit à l'**annexe II** du présent rapport.

Présentation par le Secrétariat du rapport sur les activités de la CMDD (mai 2006-mai 2007), du plan de mise en œuvre pour la période 2008-2011 et du programme de travail 2008-2009 (points 2 et 3 de l'ordre du jour)

11. Le Coordonnateur du PAM, présentant le rapport du Secrétariat sur les activités de la CMDD (mai 2006-mai 2007), figurant sous la cote UNEP(DEPI)/MED.WG.313/3, a retracé dans leurs grandes lignes les développements intervenus depuis la dernière réunion et a passé en revue les activités de la Commission. La première de ces activités avait porté sur l'assistance aux pays dans l'élaboration de leurs SNDD respectives, et il convenait d'ajouter à cet égard que les pays continueraient à recevoir un appui une fois

que l'exercice d'élaboration aurait été mené à bien. Une première session de travail régionale sur les enjeux et les opportunités du processus de formulation des SNDD avait également été organisée en octobre 2006 pour les quatre pays ayant déjà formulé leur SNDD et pour les quatre autres sur le point de le faire. Après avoir brièvement rendu compte des activités et des résultats de la session de travail, le Coordonnateur a détaillé les activités entreprises par les groupes de travail créés au sein des CAR pertinents. D'autres composantes du PAM avaient en outre établi des rapports sur les activités relatives à la prévention de la pollution d'origine terrestre, à la biodiversité et au patrimoine culturel.

12. S'agissant du plan de mise en œuvre de la SMDD, le rapport insistait sur la nécessité de définir le rôle des composantes du PAM, d'identifier des actions pilotes et de concrétiser le plan. Il incombait aussi aux groupes de travail de faciliter le processus de mise en œuvre et, de ce fait, leur objectif, leur rôle, leur fonction et leur mode opératoire devaient être définis dans cette perspective. Plus concrètement, ils ne devaient pas travailler en vase clos ou se focaliser exclusivement sur les questions techniques. Le rapport rendait aussi compte de la réunion extraordinaire des Points focaux du PAM, tenue à Catane en novembre 2006, à l'issue de laquelle avaient été formulées des recommandations sur l'avenir de la CMDD et avait été créé un comité de rédaction post-session chargé d'élaborer des documents sur la stratégie et la gouvernance. Ces documents seraient transmis aux membres de la CMDD dès qu'ils seraient disponibles. Enfin, le rapport soulignait que la SMDD avait été approuvée par la troisième réunion des Ministres de l'environnement du Partenariat euroméditerranéen (EuroMed), tout comme l'avait été le rôle des composantes du PAM dans l'Initiative "Horizon 2020".

13. En venant au plan de mise en œuvre pour la période 2008-2011 et au programme de travail 2008-2009, figurant dans le document UNEP(DEPI)/MED WG. 313/5, le Coordonnateur a indiqué que le but était de traduire la SMDD en un plan de mise en œuvre comprenant un programme indicatif sur quatre ans et un programme détaillé sur deux ans, organisés sur la base des six cycles de deux ans du programme de travail de la CMDD approuvé à la Quatorzième réunion des Parties contractantes. Le programme refléterait également le cycle d'application de la Commission du développement durable des Nations Unies (CDD/NU), lequel comprenait un année consacrée à l'examen et une autre aux politiques. Comme il venait d'être mentionné, le rôle des groupes de travail passerait de la formulation à l'application et deviendrait davantage tourné vers l'action. Dans le document sur la gouvernance, le comité de rédaction était appelé à proposer que, dans l'avenir, la CMDD se réunisse tous les deux ans. Cependant, le Comité directeur de la CMDD continuerait de se réunir tous les ans en vue de suivre la mise en œuvre du programme de travail. Le document contenait d'amples détails sur le programme de travail thématique pluriannuel approuvé à Portoroz, et un plan de travail circonstancié sur deux ans énonçant les objectifs, les activités et les résultats escomptés.

14. Lors du débat qui a suivi, plusieurs membres ont émis l'avis que la présente réunion devait se préoccuper avant tout de la voie où allait s'engager la CMDD, en s'attachant aux questions concrètes. D'autres participants ont regretté que les documents en cours d'élaboration par le comité de rédaction des Points focaux du PAM, qui contenaient des propositions importantes sur le rôle, le mandat, la composition et les modalités de travail - réunions y comprises - de la CMDD, n'aient pu être communiqués à temps pour être débattus. L'on a fait observer que bon nombre des activités et programmes proposés dépendaient dans une large mesure du débat en cours sur la réforme de la CMDD. En outre, il a été jugé regrettable que la possibilité n'ait pas été donnée aux membres représentant les organisations non gouvernementales (ONG), la société civile et les acteurs socio-économiques, d'exprimer leurs vues sur les questions traitées par le comité de rédaction. Il en résultait en fait que l'avenir de la CMDD serait décidé par les Points focaux du PAM et les Parties contractantes sans que ces membres aient leur mot à

dire sur les questions cruciales de la stratégie et de la gouvernance. Or ces acteurs avaient une expérience et une expertise précieuses à faire partager. Selon une proposition qui a recueilli un large assentiment, il fallait ménager à la présente réunion le temps nécessaire à une séance de travail qui permettrait à toutes les opinions de s'exprimer.

15. M. Mifsud a répondu à ces observations que les ONG avaient été représentées à la réunion extraordinaire des Points focaux du PAM à Catane et qu'elles avaient pris une part active au débat. En outre, le projet de document sur la gouvernance n'était pas encore disponible et il n'y avait donc pas lieu d'engager un débat. Mais les participants pouvaient être assurés que, une fois finalisés, les documents seraient mis à leur disposition pour qu'ils formulent leurs observations.

16. Examinant le rôle de la CMDD, des participants ont appelé l'attention sur sa valeur ajoutée en tant qu'instance de consultation régionale réunissant des représentants des gouvernements, de la société civile et du monde de l'entreprise et abordant des questions transversales. Que son rôle eût été mis en cause à la Quatorzième réunion des Parties Parties était un sujet de préoccupation et conduisait à penser que la CMDD devait changer face aux impératifs et aux développements nouveaux intervenus au plan mondial depuis sa création. Il s'imposait de renouveler notre perception de l'approche du développement durable dans la région. Selon un intervenant, la nécessité du changement appelait un débat plus approfondi et elle n'était pas suffisamment reflétée dans les propositions concernant les quatre prochaines années. Un autre membre a estimé que la CMDD devrait jouir d'une plus grande autonomie par rapport à la réunion des Parties contractantes. Son domaine de compétence et d'action dépassait les questions purement environnementales. Par ailleurs, il fallait s'occuper du recoupement de ses travaux avec ceux d'autres organisations intergouvernementales, et de la coordination avec celles-ci. Une démarche pourrait consister à inviter ces organisations à participer aux réunions de la CMDD. Plusieurs membres ont considéré que l'interrogation sur le rôle de la CMDD était, pour une bonne part, une question de visibilité, un intervenant évoquant pour sa part la nécessité d'une "appropriation politique forte" et un autre soulignant que la CMDD avait à jouer un rôle de "courtier en partenariats" et de créatrice d'initiatives. Il a été proposé d'établir une liste officielle des initiatives de la CMDD.

17. Il a été convenu que, la CMDD étant désormais une instance consacrée, le moment était venu de se concentrer sur la réalisation des objectifs fixés en commun. Plusieurs observations ont été formulées sur le plan de mise en œuvre et le programme de travail proposés, qui avaient fait l'objet d'une approbation en termes de structure générale et de contenu. L'accent a été mis sur la nécessité d'une structure claire, concrète et bien articulée, spécifiant des calendriers, traçant la route à suivre pour la CMDD et la future mise en œuvre de la SMDD, un intervenant estimant que la présente réunion devrait prendre un engagement à cet égard.

18. Sur la question des SNDD, il a été relevé que l'un des principaux messages émanant de la Quatorzième réunion des Parties contractantes était qu'une nouvelle étape décisive était l'élaboration de ces stratégies nationales, avec l'octroi d'une assistance aux pays qui en avaient besoin. De plus, la CMDD devrait fournir aux pays les outils leur permettant d'appliquer leur SNDD. Il faudrait donc s'attacher aux projets des pays, en particulier aux activités pilotes, en vue d'avoir une base de travail pratique pour assurer la durabilité. La contribution précieuse que les ONG pourraient apporter, notamment celles qui animaient un réseau important, au processus d'élaboration des SNDD, méritait de susciter davantage d'attention.

19. Cela étant, il a été proposé, tout en reconnaissant l'importance des réunions régionales, de privilégier les réunions nationales, organisées avec l'appui du Secrétariat, auxquelles pourraient être conviés des pays voisins partageant des préoccupations

similaires. La tenue de ces réunions renforcerait le sentiment d'appropriation par toutes les parties prenantes et rehausserait également la visibilité des initiatives en faveur du développement durable en Méditerranée. L'on a également fait observer que l'élaboration des SNDD avait de notables incidences financières pour les pays concernés – d'où la nécessité, pour le Secrétariat, d'appuyer les initiatives pertinentes.

20. La question des groupes de travail sur les questions thématiques et transversales a donné lieu à débat, plusieurs membres déclarant que le concept général de ces groupes de travail et de leur composition était à revoir maintenant que la phase de mise en œuvre de la SMDD avait commencé. Selon une remarque, il ne ressortait pas clairement du rapport sur l'état d'avancement des activités de la CMDD quels étaient les groupes de travail en place. L'on s'est accordé à reconnaître que des groupes de travail ne devraient pas être créés ou poursuivis sur des thèmes qui relevaient du champ d'activité des composantes du PAM. Il était nécessaire de tirer parti des connaissances et structures disponibles plutôt que de créer de nouvelles instances. Là encore, l'association active des ONG était essentielle dans de nombreux cas. Il a été rappelé que les groupes de travail faisaient rapport à la CMDD, mais que seules les Parties contractantes pouvaient évaluer la mise en œuvre de la SMDD. Ce qui s'imposait dorénavant était d'intégrer la SMDD dans le programme de travail des CAR. Et selon un point de vue défendu avec vigueur par certains membres, la participation aux groupes de travail n'avait pas été suffisamment ouverte, en raison d'une information ou communication insuffisantes sur les opportunités qui s'offraient.

21. Plusieurs orateurs ont estimé que les propositions n'étaient pas assez précises quant aux synergies avec d'autres initiatives en faveur du développement durable, un exemple en étant la coordination avec l'Initiative "Horizon 2020". Aussi la nécessité de développer les interactions entre les pays, entre ceux-ci et les composantes du PAM et d'autres organisations ou forums travaillant sur des thèmes similaires a-t-elle été une nouvelle fois soulignée. Il a été souscrit à un alignement sur les méthodes de travail de la CDD/NU, notamment le cycle de deux ans, et sur ses thèmes. Un bon exemple de partenariat avec une initiative sous-régionale était la Commission trilatérale croato-italo-slovène pour la mer Adriatique et son littoral. D'autres exemples de bonnes pratiques en termes de coordination avec d'autres parties intéressées étaient les activités du CAR/PAP dans le domaine de la GIZC et celles du CAR/PP en partenariat avec le monde de l'entreprise. L'implication de toutes les parties prenantes, et notamment de la société civile, des autorités locales et des acteurs socio-économiques, a été une nouvelle fois mise en exergue à cet égard.

22. S'agissant de la visibilité et de la sensibilisation accrues, l'on a insisté sur la nécessité de diffuser le concept de développement durable parmi le grand public comme moyen de garantir une participation active de la société civile au processus de mise en œuvre. Il a été indiqué que les outils indispensables étaient désormais disponibles en vue d'une meilleure information et communication.

23. Le Coordonnateur du PAM, en réponse aux observations, a confirmé que la CMDD faisait rapport aux Parties contractantes. C'étaient bien les Parties contractantes qui décidaient du fonctionnement de la CMDD. Il a rappelé aux membres de la Commission que les ONG et la société civile étaient représentées aux réunions des Points focaux et à celles des Parties contractantes, où elles avaient toute possibilité de faire entendre leurs vues. Une fois de plus, il a assuré la réunion que, lorsque les projets de documents sur le mandat de la CMDD deviendraient disponibles, ils seraient distribués aux fins d'observations, ajoutant qu'une séance sur ces questions à la présente réunion n'aurait guère de sens sans avoir de document provenant du comité de rédaction,. Du reste, c'était le Secrétariat du PAM qui avait proposé que les procédures de mise en place des groupes thématiques soient révisées et, à l'avenir, le Secrétariat spécifierait l'objet, les objectifs et

les procédures de travail de chaque groupe. Il a rappelé à la réunion que les thèmes traités par les groupes de travail avaient été approuvés par la réunion des Parties contractantes. Le Secrétariat du PAM faisait tout son possible, dans le cadre de ses ressources fonctionnelles, financières et humaines limitées, pour aider les pays à élaborer leurs stratégies nationales, et cela avec l'appui de plusieurs pays de la région et par des visites sur place de membres du Secrétariat. Mais l'initiative d'un tel appui venait des pays eux-mêmes. Ce serait la réunion des Parties contractantes qui déciderait de ce que serait, à l'avenir, le travail de la CMDD; toutefois, un plus gros effort était consenti pour que les recommandations concernant les objectifs, les activités et les cibles découlant du programme de travail soient plus précises que par le passé.

24. Dans son intervention sur les points 2 et 3 de l'ordre du jour, M. Atila Uras (PNUD Turquie) a fait une communication sur l'intégration du développement durable dans les politiques sectorielles en Turquie.

Présentation sur le changement climatique en Méditerranée (point 4 de l'ordre du jour)

25. M. Filippo Giorgi (Centre international Abdus Salam pour la physique théorique) a fait une présentation sur le changement climatique dans la région méditerranéenne, qui est reproduite à l'**annexe IV** du présent rapport. Il a brièvement exposé les particularités du climat méditerranéen, puis il a présenté les éléments, tirés de l'observation, prouvant que l'élévation des températures et l'augmentation des précipitations étaient dues à des facteurs anthropiques, en communiquant des projections calculées sur la base de la modélisation. Il a conclu sa présentation sur quelques exemples des effets possibles en Méditerranée.

26. Lors du débat qui a suivi, plusieurs membres ont souligné combien il importait de trouver des solutions concrètes aux problèmes associés au changement climatique aux niveaux régional et national, et il a été proposé que du temps soit réservé à cette question lors de la présente réunion afin d'avoir un débat plus approfondi. Un membre a demandé que la réunion établisse des orientations spécifiques sur la question. D'autres, constatant que M. Giorgi avait démontré que la Méditerranée était particulièrement vulnérable aux effets du changement climatique, ont demandé que soient prises des mesures spécifiques différentes de celles qui l'étaient au niveau mondial. Mais l'on a aussi fait observer que, quelles que soient les mesures prises au niveau régional, le problème restait essentiellement de nature planétaire et que l'action régionale ne pouvait à elle seule le résoudre.

27. Des avis divergents ont été exprimés quant à l'importance qu'il y avait à s'adapter au changement climatique. Plusieurs intervenants ont plaidé pour que les mesures d'adaptation soient prises sans attendre, alors que d'autres ont fait valoir que certaines activités, comme le dessalement à grande échelle de l'eau de mer, pourraient avoir des effets préjudiciables sur l'environnement et même accroître les émissions de carbone. Mais l'on s'est accordé à reconnaître qu'il était essentiel de prendre des mesures pour atténuer les effets du changement climatique, en réduisant d'autant la nécessité de l'adaptation.

28. La Méditerranée était une région qui se caractérisait par la diversité à bien des égards. Ses ressources naturelles offraient un degré élevé de biodiversité, qui pouvait être gravement affecté par le changement climatique, de même qu'un potentiel important d'exploitation de l'énergie solaire et éolienne. En termes de diversité culturelle et politique, l'on a mis en relief la nécessité de la coopération internationale – entre le Nord et le Sud et entre les pays industrialisés –, notamment pour le règlement ou l'apaisement de conflits éventuels. Un membre a proposé qu'un mécanisme de coopération entre pays

industrialisés soit mis en place dans le cadre de la Convention de Barcelone. La coopération internationale devait aussi être un moyen de renforcer les capacités. Bien que certains pays de la région fussent plus vulnérables que d'autres aux effets du changement climatique, tous devraient être pénétrés de la nécessité d'agir dans l'urgence.

29. Plusieurs intervenants ont souligné qu'il importait de sensibiliser et éduquer les populations, du fait notamment qu'il fallait changer les tendances de la production et de la consommation. Les aspects économiques du changement climatique étaient complexes: et bien que les mesures visant à en atténuer les effets soient coûteuses, le coût de l'inaction serait plus élevé. Il a été admis que les mesures d'adaptation, les stratégies d'éducation et la recherche étaient tout à fait indispensables, même si elles pouvaient coûter cher. Lors de l'examen des éventuelles activités concernant le climat dans la mise en œuvre de la SMDD, un intervenant a rappelé que les pays méditerranéens étaient tous membres de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), aux termes de laquelle d'éventuelles interventions communes au niveau régional pouvaient être identifiées et convenues au sein des divers organes et groupes de travail. Le même intervenant a également cité le "Projet intégré sur le changement climatique et son impact: sur l'environnement méditerranéen" (Projet CIRCE), financé au titre du sixième programme-cadre de la CE et piloté par l'institut INGV (Italie), comme un bon exemple d'effort de recherche rassemblant 51 partenaires en vue d'établir pour la première fois une évaluation des impacts dans la zone méditerranéenne, et notamment des répercussions économiques et sociales pour les populations. Un autre orateur a fait valoir que le manque d'argent n'était pas toujours le principal obstacle à l'action. .

30. M, Giorgi, répondant aux points soulevés, a déclaré que l'adaptation, bien qu'utile en soi, ne pouvait être considérée comme un substitut à l'atténuation. Les données actuelles indiquaient que la situation empirait par paliers plutôt qu'elle ne laissait envisager la probabilité d'un événement extrême; mais il incombait aux pays de veiller à ce que ne soit pas atteint le "point de non retour". À l'heure actuelle, un tel aboutissement pouvait encore être évité, à la seule condition de réduire les émissions de carbone. La région méditerranéenne ne figurait pas parmi celles présentant les émissions les plus élevées et, par conséquent, elle avait un potentiel moindre de contribution à la réduction des niveaux mondiaux de carbone. Néanmoins, elle possédait un poids politique qu'elle pouvait exercer pour inciter à agir avec célérité les pays susceptibles d'avoir un impact important. Les projections indiquaient que l'ensemble de la région européenne - et pas seulement les pays du sud méditerranéen -, serait particulièrement affecté par le changement climatique. M. Giorgi est convenu qu'il était important de sensibiliser et d'éduquer les populations, notamment parce qu'il existait de nombreuses idées fausses dans chacun des deux camps qui s'opposaient sur cette question. De la manière la plus simple et la plus pondérée possible, chacun devait être encouragé à tenir compte des preuves scientifiques.

31. Avant d'inaugurer les séances-débats des groupes parallèles, M. Mifsud a présenté le nouvel Administrateur de programme chargé du développement durable, M. Spyros Kouvelis, qui avait pris ses fonctions au Secrétariat du PAM au début de mai 2007.

Séances-débats parallèles

Énergie et changement climatique

32. Une séance-débat parallèle s'est tenue pour examiner la relation entre production/consommation d'énergie et changement climatique dans le contexte de la CMDD. La séance était présidée par M.Emad Adly (RAED), Mme Marguerite Camilleri (Malte) en étant Rapporteur.

33. Mme Houda Ben Jannet Allal (OME) a fait une présentation intitulée "Énergie et changement climatique dans la région méditerranéenne", qui est reproduite à l'**annexe V** du présent rapport.

34. Lors du débat qui a suivi, un membre a déclaré que les politiques de réduction du prix des combustibles et de l'électricité dans les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord par le biais de subventions n'avaient pas favorisé les économies d'énergie. D'autres intervenants ont fait valoir que les subventions ne pouvaient être réduites que jusqu'à un certain point car elles étaient essentielles dans certains pays pour satisfaire les besoins élémentaires de la société. Les politiques des prix n'étaient cependant pas le seul obstacle aux économies d'énergie, et la réunion a proposé que soit réalisée une étude des effets socio-économiques du changement climatique en Méditerranéen. Une autre étude pourrait porter sur les besoins énergétiques de certains pays.

35. Plusieurs intervenants ont insisté sur l'importance de la solidarité régionale. Par exemple, la coopération transfrontière serait essentielle dans le cas où les subventions seraient supprimées. Une autre initiative en matière de coopération pourrait consister en un réseau régional d'approvisionnement en électricité, similaire au Marché euroméditerranéen de l'énergie et au Traité instituant la Communauté de l'énergie pour l'Europe du Sud-Est. Il a en outre été proposé qu'un fonds régional sur le carbone soit créé, bien que l'on ait fait observer que certains pays semblaient considérer les ristournes sur le carbone comme une sorte de monnaie négociable. La solidarité devait aussi s'exprimer sous forme d'investissements Nord-Sud et Sud-Sud, en particulier pour le renforcement des capacités.

36. Plusieurs membres de la Commission ont fait remarquer que diverses initiatives avaient été prises pour s'attaquer aux problèmes associés à la question de l'énergie et du changement climatique. Une première étape pourrait donc consister à concrétiser la section "énergie et changement climatique" du programme de travail de la CMDD, avec un suivi permettant de s'assurer que les mesures étaient suffisamment efficaces pour pallier la gravité croissante de la situation. Des études devraient être réalisées afin de déterminer pourquoi d'autres initiatives n'avaient pas été concluantes. Un membre a indiqué qu'un financement suffisant était disponible auprès de la Banque mondiale et d'autres sources; ce qui semblait faire défaut, c'était la prise de conscience de l'importance de la question et la volonté rompre le statu quo. D'autres intervenants ont proposé que des efforts soient faits pour accroître l'attractivité des pays méditerranéens pour le financement par le mécanisme de développement propre (CDM) prévu par l'article 12 du Protocole de Kyoto à la Convention-cadre sur les changements climatiques.

37. Le Partenariat euroméditerranéen avait une influence marquée sur la politique de l'énergie. Par ailleurs, la BEI avait aussi un rôle important à jouer dans le financement des initiatives concernant l'énergie. Mais ce financement n'avait été jusqu'à présent octroyé en grande partie que pour des projets traditionnels concernant l'électricité, peu d'investissements étant consacrés aux sources d'énergie renouvelables et à l'efficacité énergétique en dépit de plusieurs études de pré-faisabilité et de faisabilité financées au cours des dix dernières années par plusieurs bailleurs de fonds internationaux et qui devraient être revues pour permettre de comprendre les raisons qui avaient empêché nombre d'entre elles de mobiliser des investissements effectifs.

38. Dans le long terme, des technologies bon marché seraient nécessaires pour l'approvisionnement en énergies propres et renouvelables; en attendant, les activités devraient être centrées sur la demande, y compris l'amélioration de l'efficacité énergétique et les économies d'énergie dans les villes, les bâtiments publics et le secteur industriel. En dernière analyse, la consommation d'énergie devrait être fortement rationalisée dans l'ensemble de la région, soit la nécessité d'utiliser l'énergie de la manière la plus efficace et la plus effective. Le défi serait de veiller à ce qu'une économie fondée sur le marché reflète

le coût de revient complet total, y compris les coûts environnementaux, de toutes les sources d'énergies, privilégiant ainsi celles qui sont respectueuses de l'environnement, favorisant le recours aux technologies énergétiques propres, renouvelables, la gestion de la demande et les modes de production plus propres de l'énergie.

39. Assurément, l'une des recommandations de la réunion devrait être d'améliorer l'efficacité énergétique; cependant, il importerait de prendre en compte les spécificités nationales et régionales. D'une manière générale, les recommandations devraient être formulées en faveur de nouvelles infrastructures de transport, de production et d'approvisionnement énergétiques et de plans stratégiques aux niveaux national, sous-régional et régional. Néanmoins, quelles que soient les recommandations adoptées, elles devraient être concrètes et comprendre les mesures visant à les appliquer.

40. Un membre de la Commission a proposé que l'on conseille aux pays qui préparaient leurs plans nationaux d'y insérer une politique énergétique mettant l'accent sur les sources renouvelables et le changement climatique. Les résultats de ces politiques seraient suivis et un rapport annuel pourrait être établi dans lequel les pays échangeraient leurs informations et leurs expériences.

41. Des stratégies étaient nécessaires pour stimuler la volonté politique de combattre le changement climatique par la rationalisation de la production et de la consommation d'énergie. D'une manière générale, le degré de sensibilisation à la relation énergie-changement climatique devrait être accru et de nouveaux partenaires être sollicités pour de nouveaux types d'activités.

42. Mme Marguerite Camilleri (Malte), Rapporteur de la séance parallèle sur l'énergie et le changement climatique, a présenté à la plénière une liste des principaux points soulevés par le groupe. Les recommandations, telles que modifiées ultérieurement, figurent à l'**annexe III** du présent rapport.

Tourisme et changement climatique

43. Une séance-débat parallèle s'est tenue pour examiner les impacts du tourisme sur le changement climatique et réciproquement. La séance était présidée par M. Patrick Van Klaveren (Monaco), M. Magdi Ibrahim (ENDA Maghreb) en étant Rapporteur. M. Raphael Billé (Institut du développement durable et des relations Internationales (IDDRI)) a fait une présentation intitulée "Tourisme et changement climatique", qui est reproduite à l'**annexe VI** du présent rapport. Des participants ont déclaré que, plutôt que de formuler des recommandations sur une question aussi vaste et complexe, ils étaient en faveur d'un relevé des problématiques et points de vue qui ressortiraient principalement des discussions. Divers intervenants ont souligné l'importance du tourisme culturel en Méditerranée, mais, dans le même temps, sa fragilité dans la perspective des effets du changement climatique sur les monuments et sites historiques.

44. En dépit d'un léger tassement, le tourisme méditerranéen représentait plus de 30 pour cent du marché touristique mondial, les pays de la rive nord de la Méditerranée en étant les principaux bénéficiaires. Les secteurs du tourisme des pays des rives sud et est de la Méditerranée enregistraient cependant la plus forte croissance.

45. S'agissant des impacts du tourisme sur le changement climatique, les transports étaient responsables de quelque 90 pour cent des émissions. Les options de réduction de ces émissions, telle qu'une réorientation vers le transport maritime – lequel avait toutefois, lui aussi, ses impacts - ou une taxe passager, étaient quelque peu irréalistes. Quant aux impacts du changement climatique sur le tourisme, la relation entre ces deux termes était

complexe et faisaient intervenir plus que de simples effets directs comme une plus forte chaleur et un décalage des saisons. Un "indice de confort touristique" avait donc été mis au point en fonction de cette relation. Les politiques de réduction des émissions avaient aussi leurs propres effets indirects, de même que les changements environnementaux tels qu'une élévation du niveau de la mer. Le changement climatique avait des incidences mondiales sur les destinations touristiques.

46. S'agissant des impacts plus larges du tourisme sur l'environnement, il était nécessaire de repenser l'aménagement de l'espace dans une perspective globale qui tienne compte du changement climatique. Mais il y avait des implications pour les paysages et les écosystèmes, dont la résilience était réduite par des facteurs tels que l'érosion côtière et un risque accru d'incendies. S'agissant de l'adaptation au changement climatique, une option pourrait consister à viser une réduction du tourisme de masse tout en maintenant les revenus du tourisme dont dépendaient nombre d'économies méditerranéennes. Une telle option pourrait comporter un changement des destinations touristiques ou la promotion d'un tourisme culturel ou d'un tourisme haut de gamme.

47. L'on a également soulevé la question d'un juste milieu à trouver entre prévention et adaptation. Une gestion soigneuse des informations concernant les impacts du tourisme sur le changement climatique était essentielle; des paramètres autres que ceux inhérents aux incertitudes du changement climatique et aux catastrophes possibles devaient être pris en compte. Les responsables politiques, les voyageurs et le grand public devaient être sensibilisés aux options permettant d'atténuer les impacts du tourisme et des pratiques non viables sur le changement climatique. En dernière analyse, il convenait d'éviter l'approche à court terme en vue de développer un esprit de solidarité et de créer de nouvelles opportunités, aussi utopique que puisse paraître cette idée. Il importait donc de garder à l'esprit que les incidences de plus en plus graves du changement climatique sur le tourisme exigeraient des mesures à moyen et à long terme. Les options pas trop coûteuses et permettant un retour sur investissement devaient être envisagées.

48. M. Magdi Ibrahim (ENDA Maghreb), Rapporteur de la séance parallèle sur le tourisme et le changement climatique, a présenté à la plénière une liste des principaux points soulevés par le groupe, qui est reproduite à l'**annexe VII** du présent rapport.

Signature d'un accord entre le CAR/PP et l' UMCE-BUSINESSMED

49. Dans l'après-midi de la première journée de la réunion, le Centre pour la production propre (CAR/PP) et l'UMCE-BUSINESSMED ont signé un accord de coopération. M. Hicham Abou Jaoude (UMCE-BUSINESSMED) a déclaré que son organisation était heureuse de signer un accord avec le CAR/PP en vue de témoigner de l'engagement du monde de l'entreprise envers le développement durable et l'environnement. L'accord allait encore renforcer les liens de son organisation avec la CMDD.

50. Mme Virginia Alzina (CAR/PP) a déclaré que l'accord permettrait d'assurer un renforcement des capacités et de fournir au monde de l'entreprise des orientations sur les pratiques environnementales. Des orientations spécifiques avaient été établies à l'intention de plusieurs secteurs industriels. Aux termes de l'accord, le Centre coordonnerait la formation et organiserait des événements promotionnels et des ateliers. Il permettrait de monter des projets viables en faveur de modes de production et de consommation énergétiques durables en Méditerranée.

**Présentation de la stratégie d'information et communication
(point 7 de l'ordre du jour)**

51. M. Sergio Illuminato (INFO/RAC) a présenté le projet de stratégie d'information et de communication (IC) sur la SMDD figurant sous la cote UNEP(DEPI)/MED WG. 313/4. Il a retracé les étapes qui avaient abouti à la stratégie, en insistant sur la nature participative du processus. L'objectif était de rehausser la visibilité de la SMDD et d'améliorer la compréhension de ses objectifs, tant au sein du grand public que parmi les décideurs; la stratégie servirait aussi à faciliter la coopération entre pays, institutions et organisations. La SMDD n'acquerrait une plus grande visibilité que si elle était reconnue comme une source d'informations faisant autorité sur le développement durable; par conséquent, toutes les informations seraient vérifiées avant diffusion.

52. M. Illuminato a indiqué que le site web InfoMAP était prévu pour servir de système d'information commun à la région, et que le site web SMDD ferait partie de ce réseau. L'un des éléments du site web serait un magazine mensuel, *EcoMédia*, qui offrirait une plateforme pour échanger des vues sur les questions de la SMDD; un autre élément serait une liste des principales institutions, organisations, entreprises et universités actives en Méditerranée dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable. D'autres activités prévues ou existantes comprendraient: une campagne publicitaire conçue en collaboration avec une agence de publicité internationale; un certain nombre d'événements promotionnels; des productions audiovisuelles et notamment des documentaires, des spots et des entretiens avec d'importants acteurs de la Convention de Barcelone, et des campagnes dans les médias. S'agissant des médias, des lignes directrices avaient été rédigées en vue d'assurer les meilleures relations possibles avec les journalistes, notamment par des conférences et des sessions de formation visant à les sensibiliser aux grandes questions traitées dans la SMDD.

53. Il a également été annoncé qu'un mémorandum d'accord avait été signé avec les milieux d'affaires turcs en vue de mener toute une série d'activités d'information et de communication.

54. M. Turgut Yildiz (Business Council for Sustainable Development, Turquie) a indiqué que son organisation, qui comprenait un certain nombre de sociétés multinationales, envisageait d'organiser deux journées de mise en commun des informations, connaissances et expériences avec l'INFO/RAC, en vue de contribuer aux travaux de la CMDD.

55. Lors du débat sur la présentation de M. Illuminato, plusieurs orateurs ont fait observer que le projet de stratégie d'information et de communication ne semblait pas expressément conçu pour la SMDD mais plutôt pour l'ensemble du PAM. La valeur ajoutée de la stratégie d'information sur la SMDD par rapport à la stratégie de communication du PAM devrait apparaître plus nettement. La stratégie devrait avoir pour but essentiel de faciliter la mise en œuvre de la SMDD.

56. De l'avis général, le projet de stratégie n'était pas assez spécifique. Plusieurs membres ont estimé que l'on avait besoin d'une stratégie fournissant une information aisément accessible sur le développement durable plutôt que d'une campagne publicitaire. La visibilité n'était pas une fin en soi mais seulement un moyen d'atteindre cette fin. La stratégie devrait être revue sur la base d'une définition claire du message à transmettre et des publics à cibler. Il conviendrait d'examiner dans quelle mesure ces publics se recoupaient avec ceux visés par la stratégie de communication du PAM.

57. Plusieurs participants ont déclaré que le public cible de la stratégie devait être constitué des personnes en mesure de contribuer à la mise en œuvre de la SMDD. Ainsi, la stratégie devait être conçue pour atteindre non seulement le grand public mais aussi les agents des administrations locales, nationales et régionales. Il incombait aux gouvernements de développer leurs stratégies propres d'information et de communication, et d'être en mesure d'utiliser la SMDD comme une source d'idées et d'outils.

58. L'on s'est accordé à reconnaître que l'INFO/RAC devrait se concerter plus étroitement avec les membres de la CMDD en vue de comprendre leurs besoins et la contribution qu'ils pouvaient apporter à la formulation et à l'application de la stratégie. Celle-ci devrait se fonder sur les réseaux et les stratégies de communication existants, y compris ceux créés par les ONG et la société civile. Des liens devraient aussi être forgés avec les systèmes d'information, réseaux et sites web nationaux existants. Divers participants ont souligné l'importance de tisser des liens avec d'autres organisations, à la fois pour déterminer les publics cibles potentiels et pour éviter que les efforts ne fassent double emploi. Le rôle de la Commission européenne, par exemple, devrait être clairement spécifié dans la stratégie.

59. Un membre a fait observer que la stratégie semblait être axée sur la SMDD plutôt que sur la CMDD, alors qu'il importerait de mettre davantage en relief le travail accompli par la Commission elle-même.

60. Diverses propositions ont été avancées sur les rubriques susceptibles d'être incluses dans le site web proposé. Dans un souci de transparence, une liste des Points focaux du PAM pourrait être affichée avec les coordonnées de contact pour chaque thème concerné, de même qu'une liste des groupes de travail, avec leurs membres et un calendrier des réunions. Le site web pourrait aussi servir à afficher les rapports sur l'état d'avancement des activités de la CMDD. Une participante a fait observer que, bien qu'il eût été indiqué dans la présentation que la stratégie de communication pour la SMDD résultait d'une large concertation, elle-même, en tant que Point focal de son pays, n'avait pas été consultée.

61. Plusieurs intervenants ont proposé que les résultats escomptés fassent l'objet d'un suivi, par exemple en menant une analyse coûts-avantages pour estimer l'impact de la stratégie, d'après le nombre de personnes effectivement atteintes par l'information et d'autres indicateurs. D'une manière générale, si la stratégie était conçue pour attirer des partenaires de mise en œuvre, elle devrait avoir un cadre logique, avec des intrants, résultats, objectifs, indicateurs de performance et rapports clairement définis. Elle devrait être révisée pour indiquer quels outils utiliser en vue d'atteindre des objectifs précis. Un participant a déclaré que le projet de recommandations ne reflétait pas la teneur du document.

62. M. Illuminato a dit que l'INFO/RAC accueillait avec intérêt les observations formulées par les membres de la CMDD. La stratégie serait révisée en fonction de ces observations et également sur la base du programme de travail revu pour le prochain exercice biennal, qui énoncerait clairement les objectifs, ressources et autres éléments concrets sur lesquels se fonderait la stratégie d'information.

63. M. Mifsud a indiqué que la stratégie IC sur la SMDD était une composante de la stratégie globale d'information et de communication du PAM. Elle ne devait pas faire double emploi avec les sites web des autres composantes du PAM mais clairement viser le public cible de la SMDD. Il a ajouté que la stratégie ne serait pas adoptée par la réunion mais qu'elle serait révisée pour refléter les observations qui venaient d'être formulées puis qu'elle serait adressée à la réunion des Points focaux du PAM, et ultérieurement à la réunion des Parties contractantes pour examen et adoption.

Gestion de la demande en eau (point 8 de l'ordre du jour)

64. M. Henri-Luc Thibault (CAR/PB) a présenté les résultats du troisième atelier régional sur la gestion de la demande en eau (GDE) en Méditerranée - progrès et politiques, tenu à Saragosse (Espagne) en mars 2007. L'atelier avait été organisé par le Plan Bleu de concert avec plusieurs partenaires, sous l'égide de la CMDD et avec l'appui du PAM/PNUE, de la Commission européenne et du Ministère français de l'Écologie et du Développement durable, et il était conçu comme le suivi des ateliers déjà organisés sur le même thème en 1997 et 2002 et de l'adoption de la SMDD en 2005. Ses principaux objectifs étaient d'inventorier les progrès réalisés dans la mise en œuvre du chapitre sur l'eau de la SMDD, de préciser les avancées obtenues dans la gestion de la demande en eau, de permettre un partage régional des expériences et de proposer des moyens d'accélérer l'intégration de la gestion de la demande dans l'ensemble des politiques de l'eau, sectorielles et de coopération.

65. Des rapports avaient été établis par 11 pays volontaires pour cette tâche. Des données ont été présentées sur les cinq indicateurs prioritaires consignés dans la SMDD et sur 14 indicateurs complémentaires, révélant une évolution alarmante des demandes en eau, notamment pour l'irrigation, qui étaient incompatibles avec les disponibilités de la ressource dans la majorité des pays. La proportion de la population méditerranéenne ayant accès à une eau potable s'était accrue de plus de 80 pour cent dans la majorité des pays en 2004, et la proportion de la population ayant accès à un meilleur assainissement était passée au-dessus de la moyenne mondiale de 59 pour cent, bien que quelque 47 millions des habitants de la région n'aient toujours pas d'infrastructures appropriées. La situation était moins favorable dans les zones rurales, en particulier au sud et à l'est. Les chiffres révélaient aussi que si des progrès avaient eu lieu depuis l'atelier de 2002 concernant l'intégration de la GDE dans les politiques de l'eau et certaines politiques sectorielles, il y avait toujours des obstacles à son application. Les outils économiques étaient ou insuffisamment utilisés ou inadéquats, et des outils de planification et d'action concertée s'imposaient. La directive-cadre sur l'eau de l'Union européenne avait eu un effet décisif sur l'accélération de l'adoption de la GDE dans les politiques de l'eau.

66. M. Thibault a exposé les résultats de trois études régionales: l'une sur l'eau virtuelle en Méditerranée, la deuxième sur les impacts des réformes de la Politique agricole commune de l'Union européenne sur la demande en eau pour l'irrigation, et la troisième sur la coopération internationale et l'aide officielle au développement dans le secteur de l'eau entre 1973 et 2004.

67. M. Scoullas (MIO-ECSDE) a présenté les recommandations formulées par l'atelier de Saragosse, qui sont reproduites à l'**annexe III (appendice I)** du présent rapport. Il a souligné que le secteur agricole, un gros utilisateur d'eau, était souvent traité dans le cadre de la politique sociale des gouvernements, ce qui posait un problème majeur. Une approche multisectorielle devrait être adoptée dans la prise de décision, puisque des économies d'eau ne pouvaient être obtenues que d'une manière intégrée.

68. Lors du débat qui a suivi, l'on a fait observer que, quand la gestion de la demande avait été adoptée, l'accent avait été mis avant tout sur les économies d'eau au niveau du consommateur. Mais il était plus important d'avoir des politiques régionales et nationales vigoureuses de GDE, et des progrès avaient lieu peu à peu dans ce domaine. Les questions transfrontières et les difficultés de la coordination entre les autorités nationales des différents pays ont été mises en relief, et l'on a aussi souligné que les instruments nécessaires pour résoudre les problèmes de GDE ne rentraient pas dans le mandat de la CMDD. Des mesures devraient être prises dans le cadre, par exemple, de la politique agricole, mais il n'était pas toujours simple de persuader des secteurs qui n'étaient pas ostensiblement liés au développement durable d'agir de manière à promouvoir le

programme d'action en faveur de celui-ci. Ces dernières années, l'intérêt accru porté aux questions environnementales dans de nombreux secteurs avait permis aux organisations non environnementales de se tourner vers le développement durable. Une attention particulière devrait être accordée à la quantité d'eau utilisée par le secteur du tourisme.

69. Des infrastructures fiables étaient essentielles, en particulier au vu des chiffres des quantités d'eau perdues, par exemple, au cours des transports et des fuites, et des mesures devraient être prises pour les améliorer. Plusieurs intervenants ont souligné l'importance du dessalement pour obtenir de l'eau potable, et un autre intervenant a demandé si le Plan Bleu avait étudié les impacts de ces installations. Il a été souligné que la politique de GDE devrait s'appliquer à toutes les nouvelles installations, pas seulement à celles de dessalement, et cela à tous les stades de la construction et de l'exploitation. L'attention a été appelée sur le potentiel de recyclage des effluents aux fins d'irrigation, qui bien que plus coûteux que le recours à l'eau douce, était encore moins cher que le dessalement. Un participant a demandé si le Plan Bleu comptait explorer de manière plus approfondie les indicateurs de GDE et de développement durable, puisque certains pays souhaitaient utiliser des indicateurs mieux ciblés.

70. Bien que l'on se soit accordé sur la nécessité de rationaliser la consommation d'eau, il a été souligné que la quantité totale d'eau consommée par les différents pays devrait être prise en compte, et que de plus amples informations sur cette question auraient dû être consignées dans la présentation du Plan Bleu. D'aucuns ont estimé que la rationalisation n'était pas appropriée à des situations où les populations n'avaient pas accès à suffisamment d'eau pour les besoins élémentaires de la vie; il faudrait plutôt qu'un tel accès soit assuré même à ceux qui n'avaient pas les moyens d'en acquitter le prix. La question de la fixation du prix de l'eau était importante et aurait dû être incluse dans les recommandations de l'atelier; un autre participant a indiqué que l'eau n'était pas simplement un produit de base. Il a en outre été demandé qu'il soit fait référence, dans les conclusions et recommandations de la présente réunion, au problème de l'accès à l'eau potable, en tant que l'un des Objectifs du Millénaire pour le développement, puisque la Commission était tout aussi concernée par les questions sociales que par les questions environnementales.

71. Des avis ont été exprimés sur l'inclusion dans la présentation de données sur les flux d'eau virtuelle résultant des échanges entre pays. Plusieurs intervenants ont insisté sur la valeur de ces données, mais un autre a estimé que le concept d'eau virtuelle était très controversé. Plus concrètement, les pays protectionnistes comptaient sur leur propre agriculture, et leur stratégie de sécurité alimentaire visait notamment à assurer leur propre approvisionnement en eau.

72. La présentation et les recommandations ont été dans l'ensemble accueillies avec satisfaction, tout en soulignant la nécessité de prendre des mesures sur la base de ces recommandations et d'aller, pour chacune des recommandations formulées, au delà des travaux précédents et de fournir une valeur ajoutée. Un participant, se félicitant vivement du mandat aux termes desquels les pays volontaires avaient établi leurs rapports pour l'atelier, a demandé si l'on envisageait de poursuivre l'établissement de tels rapports dans le cadre du processus biennal proposé dans les recommandations. Plusieurs intervenants ont souligné la nécessité de veiller à ce que les informations soient transmises aux personnes concernées, notamment les ministres de l'agriculture et du commerce, et à ce que les recommandations concernant l'information et la communication soient appliquées.

73. M. Francesco Saverio Civili (MED POL) a appelé l'attention sur le fait que les Parties contractantes avaient récemment décidé de considérer le dessalement de l'eau de mer comme une activité industrielle relevant du Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution d'origine tellurique, et que, en conséquence, les usines de

dessalement seraient assujetties à des réglementations et obligations de rapport plus rigoureuses à l'avenir. Jusqu'ici, un permis de construire était relativement facile à obtenir, comme en témoignait le grand nombre d'installations de dessalement, et les facteurs environnementaux n'avaient pas toujours été pris en compte. Le MED POL avait désormais publié des lignes directrices sur la construction des usines, organisé des cours de formation et établi des manuels et autres outils.

74. M. Thibault, répondant aux points soulevés, a déclaré que des contraintes de temps avaient limité la quantité d'informations qu'il aurait pu inclure dans sa présentation. Il est convenu que la question de la fixation du prix de l'eau était importante; en fait, il en avait été fait état dans les recommandations du premier atelier. L'atelier n'avait pas procédé à un examen approfondi du dessalement car il relevait plutôt de l'offre que de la demande et s'inscrivait ainsi sous la rubrique de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et non de la GDE. L'atelier avait donné lieu à d'amples débats sur les moyens de traduire les objectifs régionaux dans les politiques nationales, en tenant compte des disparités des situations nationales. Certains secteurs, comme le tourisme, devraient faire l'objet d'une attention particulière. L'eau virtuelle était un concept intéressant pour de nombreux secteurs. Les rapports mentionnés dans les recommandations de l'atelier ne seraient pas aussi détaillés que les rapports nationaux mais mettraient néanmoins à disposition du Plan Bleu des informations à jour pour ses rapports biennaux à la réunion des Parties contractantes. Des rapports nationaux similaires à ceux soumis par les pays volontaires seraient établis tous les cinq ans. Pour diffuser les informations, il ferait des présentations semblables aux réunions d'autres instances. Les membres de la CMDD pourraient faire office d'ambassadeurs, en veillant à ce que les informations parviennent aux décideurs et aux responsables au niveau ministériel.

75. M. Scoullos a ajouté que l'une des fins assignées à la CMDD lors de sa création était de faire en sorte que les informations sur les questions qu'elle traitait atteignent les acteurs concernés au delà des ministères de l'environnement et que son rôle devrait être renforcé à cet égard.

Efficacité énergétique et énergies renouvelables (point 9 de l'ordre du jour)

76. M. Thibault a fait une présentation sur les activités menées par le CAR/PB avec divers partenaires au titre du suivi du chapitre de la SMDD sur l'énergie et le changement climatique, précisant que les documents et informations PB sur ce thème étaient disponibles aux participants sur CD-ROM. Associant de nombreux pays et experts, ces activités d'une gamme étendue s'étaient conclues par un atelier final consacré à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables, tenu à Monaco en mars 2007, qui avait réuni un vaste éventail de participants spécialisés dans les questions de l'énergie et du développement durable. En termes de développement de l'énergie, les grandes tendances relevées étaient incompatibles avec les objectifs du développement durable puisqu'elles allaient engendrer un déséquilibre dans le système énergétique régional. La réponse de la SMDD, que l'orateur a exposée, comprenait cinq objectifs relatifs à la gestion durable de l'énergie, à l'atténuation des effets du changement climatique et à l'adaptation à ces effets, en plus de deux objectifs quantitatifs qu'il était souhaitable d'atteindre d'ici à 2015. Les indicateurs prioritaires et complémentaires montraient toutefois que le premier de ces objectifs, qui consistait à réduire l'intensité énergétique de 1 à 2 pour cent par an, ne pourrait être atteint. Ils indiquaient aussi que, en dépit des progrès accomplis en termes absolus, beaucoup restait à faire dans le domaine des énergies renouvelables.

77. Sur la question du financement, des études régionales avaient été réalisées et un atelier sous-régional organisé sur les questions de l'aide officielle au développement pour les énergies renouvelables, de l'utilisation rationnelle du mécanisme de développement propre (CDM) de l'énergie et du coût de l'inaction. Il importait de trouver des moyens de

mobiliser des ressources, tels que ceux disponibles dans le secteur bancaire, lequel portait un intérêt tout autre que passer aux questions relatives à l'énergie. Douze rapports nationaux, au total, avaient été établis pour fournir des informations sur l'évolution de la situation dans les pays et susciter une prise de conscience de la nécessité de s'engager sur des objectifs ambitieux de développement des énergies renouvelables et d'utilisation rationnelle de l'énergie. M. Thibault a examiné les faits fondamentaux, obstacles et facteurs de décision économiques, environnementaux et politiques mis en relief dans ces rapports, ainsi que des exemples de bonnes pratiques et d'outils qui pourraient être mobilisés simultanément.

78. Mme Allal (OME) a présenté un ensemble de recommandations aux autorités politiques nationales et des recommandations concernant les travaux du CAR/PB émanant des participants à l'atelier de Monaco. Les recommandations figurent à l'**annexe III (appendice II)** du présent rapport.

79. Dans le débat sur ce thème qui a suivi, plusieurs membres ont communiqué des détails sur des mesures d'efficacité énergétique prises avec succès dans leurs pays respectifs. Un autre participant a déclaré que la Banque mondiale souhaiterait utiliser la SMDD pour tester une éventuelle initiative régionale destinée à renforcer la capacité financière et économique de tous les pays méditerranéens à faire face à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de celui-ci. Des outils étaient aussi en cours d'élaboration en vue d'évaluer le coût de l'inaction et d'explorer les options et priorités d'un bon rapport coût-efficacité, en s'attachant particulièrement aux ministères des finances. C'était l'application de stratégies énergétiques nationales qui comptait, et la Banque mondiale se préparait à aider les pauvres, qui seraient gravement atteints par le changement climatique. Un intervenant a déclaré qu'il fallait se féliciter d'initiatives visant à intégrer l'aide aux pauvres dans les stratégies énergétiques, en particulier si cela se faisait en synergie avec la SMDD. La réunion a été en outre informée que la Banque mondiale s'employait à encourager la participation du secteur privé au CDM et à trouver des moyens de générer des sources de revenus extrabudgétaires pour les ministères de l'environnement, en sorte qu'ils puissent acquérir un certain degré d'indépendance financière. La Banque mondiale comptait aussi sonder d'autres forums afin de déterminer si l'approche régionale proposée pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de celui-ci était justifiée.

80. La nécessité d'une synergie des actions et des acteurs a été mise en exergue, tout comme la nécessité d'une coopération et collaboration avec des partenaires et acteurs existants, telle que la Coalition de Johannesburg pour les énergies renouvelables, et d'une prise en compte des recommandations sur l'énergie contenues dans la SMDD. Il a en outre été souligné que les efforts visant à améliorer le cadre réglementaire et à promouvoir les investissements dans le secteur de l'énergie devraient être complétés par des campagnes d'information et de sensibilisation, en particulier parmi les collectivités locales. Exploiter le potentiel d'énergie solaire des pays méditerranéens et choisir le bon emplacement pour les réseaux de distribution d'électricité étaient d'autres questions qui méritaient plus ample attention.

81. Un participant a proposé que soit reconsidérée la recommandation d'instaurer un cadre institutionnel et réglementaire pour promouvoir l'utilisation rationnelle de l'énergie et le développement des énergies renouvelables qui était par trop ambitieuse compte tenu du nombre d'acteurs en jeu, et un autre a indiqué que plusieurs de ces cadres étaient déjà institués. M. Thibault a expliqué que des dates limites avaient été incluses dans les recommandations en vue de favoriser des avancées concrètes mais il est convenu qu'un compromis entre les résultats et les objectifs par trop ambitieux serait souhaitable. En réponse à une question, il a précisé que les participants à l'atelier de Monaco étaient convenus de dresser une liste succincte de recommandations spécifiquement destinées

aux autorités politiques nationales des pays méditerranéens, et cela pour deux raisons: une certaine influence pouvait être exercée par le biais de ces autorités, et les mesures recommandées relevaient de leur mandat. Il a indiqué que les recommandations avaient été classées dans la liste de manière à faciliter le suivi des progrès sur la base d'indicateurs.

82. Un membre a déclaré qu'il importait d'envisager les moyens de mettre en œuvre les recommandations. Cela étant, un message politique plus fort serait adressé si ces recommandations devaient émaner de la CMDD plutôt que du CAR/PB. Selon un autre intervenant, les six principales recommandations ne témoignaient d'aucun progrès puisqu'elles reprenaient des principes identiques à ceux énoncés dans les recommandations adoptées de longue date. Une solution préférable serait de fournir des informations sur les efforts consentis pour appliquer les recommandations déjà adoptées et les initiatives actuellement prises par les pays à cet égard. M. Thibault a déclaré que les travaux sur l'efficacité énergétique étaient engagés depuis de nombreuses années et que les recommandations pouvaient être considérées comme la suite donnée à l'œuvre déjà accomplie.

83. En réponse à un participant, M. Thibault a indiqué que les deux ensembles de recommandations étaient mutuellement compatibles et cohérents. En outre, dans les recommandations de la séance-débat parallèle, il était spécifié qu'elles tenaient compte et s'inspiraient de celles qui émanaient de l'atelier de Monaco, auquel avaient participé de nombreux membres de la CMDD. Il a également indiqué que les participants à cet atelier qui ne provenaient pas du secteur de l'environnement étaient maintenant pleinement au fait du chapitre de la SMDD sur l'énergie, ainsi que de la CMDD dont ils attendaient des résultats dans la mesure où ils considéraient qu'elle plaidaient dorénavant la cause de l'efficacité énergétique.

Indicateurs de développement durable (point 10 de l'ordre du jour)

84. M. Thibault a rendu compte des travaux du CAR/PB sur les indicateurs en vue d'assurer le suivi de la mise en œuvre de la SMDD au regard des objectifs, de suivre les progrès en faveur du développement durable dans les pays méditerranéens et d'évaluer ces progrès. Sur la base de 34 indicateurs prioritaires de développement durable, deux approches complémentaires étaient adoptées. La première consistait à mener des analyses tendanciennes des indicateurs de suivi de la SMDD et à diffuser les résultats sous forme de fiches signalétiques sur les indicateurs d'utilisation commode et régulièrement mises à jour, qui pouvaient être consultées sur les sites web du Plan Bleu et du PAM et serviraient d'intrants au rapport biennal sur l'environnement et le développement. La seconde approche consistait à produire et diffuser une "notation" des pays méditerranéens établie sur la base d'une nouvelle méthode (connue sous le nom d'analyse multicritères) et d'indicateurs de la SMDD.

85. Ayant constaté que les 34 indicateurs prioritaires ne couvraient pas tous les objectifs et les questions de la CMDD, le CAR/PB avait élaboré et testé une série d'indicateurs complémentaires sur l'eau, l'énergie, le littoral et la mer, le développement rural et l'agriculture. Le suivi de la mise en œuvre de la SMDD était un processus en cours, et le CAR/PB renforçait son système d'information en vue de fournir aux utilisateurs un accès facile aux fiches signalétiques à compter de 2008.

86. Sur base des calculs de modélisation en cours, le CAR/PB travaillait actuellement à la production et à la diffusion d'un classement multicritères des pays présentant les progrès de chacun d'eux dans la mise en œuvre de la SMDD. Le classement incluait une évaluation comparative indiquant les performances des pays, ainsi qu'une notation par

laquelle les pays étaient classés par ordre de réalisation efficace d'objectifs de développement durable pertinents.

87. En réponse aux questions sur un éventuel double emploi avec les travaux en cours dans d'autres instances, M. Thibault a assuré les participants que, tout comme les indicateurs de la SMDD spécifiques, le CAR/PB avait mis au point ses indicateurs complémentaires en tenant dûment compte des indicateurs existants, conscient de la nécessité d'alléger le fardeau de la collecte des données. Son originalité tenait à l'élaboration d'indicateurs composites de développement durable.

88. Des questions ont également concerné la coordination avec les travaux de suivi menés au titre de l'Initiative "Horizon 2020"; la nécessité de décrire les indicateurs par type en sorte qu'un jeu complet soit disponible aux fins d'évaluation, et la méthode d'analyse multicritères, laquelle a été jugée par un intervenant comme quelque peu sujette à caution dans certains cas pour justifier des décisions déjà prises. M. Thibault a confirmé que les travaux du CAR/PB étaient coordonnés avec l'Initiative "Horizon 2020" et qu'ils seraient présentés à une prochaine réunion de ladite Initiative. Des travaux étaient pareillement en cours avec l'InfoMAP, qui fournirait un interface convivial pour les activités du CAR/PB.

Étude d'impact de durabilité (SIA) de la zone de libre-échange euroméditerranéenne (EMFTA) (point 11 de l'ordre du jour)

89. Mme Carol Chouchani Cherfane (Division Développement durable et Productivité de la CESA-ONU) a présenté les conclusions et recommandations préliminaires de la Phase III de l'étude SIA-EMFTA, qui était préparée par l'Université de Manchester, la CESA-ONU et d'autres entreprises partenaires avec un financement fourni par la Commission européenne (**annexe VIII**). Dans sa présentation, elle a notamment fait état du mécanisme de suivi proposé, à propos duquel une information en retour de la CMDD était sollicitée. Le projet en était maintenant à sa troisième et dernière phase d'élaboration. Le développement de la SMDD avait été pris en compte tout au long du processus, et la CMDD était considérée comme un partenaire important.

90. La Phase III de l'évaluation était centrée sur quatre questions fondamentales: aspects liés à l'environnement, agriculture, réforme fiscale, emploi urbain et diversification industrielle. Mme. Chouchani Cherfane a exposé les conclusions principales de l'évaluation. Une étude de cas approfondie sur le Maroc par comparaison avec les pays de la Méditerranée orientale était incluse dans le rapport intérimaire de la Phase III. Le stade final du projet proposait également la création d'un mécanisme de suivi participatif qui impliquerait notamment des interactions en continu avec les parties prenantes et identifierait des indicateurs pour le suivi des impacts sur la durabilité, y compris des indicateurs SMDD

91. Le cadre de suivi proposé comprenait les indicateurs et données à surveiller, les sources de données, l'analyse de données, les attributions pour le suivi, la consultation et la participation, la sensibilisation et le renforcement des capacités, et les interactions avec les processus décisionnels. À cet égard, des liens possibles avec les travaux du CAR/PB sur les indicateurs et l'analyse des données ont été préconisés. Il a aussi été relevé que le Cercle des représentants parlementaires méditerranéens pour le développement durable (COMPSUD), lors de sa récente réunion à Corfou (Grèce), avait proposé que la CMDD puisse servir d'instance chargée du suivi post SIA-EMFTA. Elle a aussi sollicité des vues et observations sur une participation future de la CMDD au processus SIA-EMFTA.

92. Lors du débat qui a suivi, l'attention a été appelée sur les incidences possibles de la zone de libre-échange euroméditerranéenne sur le produit intérieur brut (PIB),

annoncées comme minimales. Des préoccupations ont été exprimées quant aux impacts sur l'agriculture, avec des risques concomitants d'une hausse du chômage dans ce secteur, d'une aggravation de la pauvreté et d'effets importants sur les rapports femmes-hommes - ce qui signifiait qu'il y avait de sérieuses incidences politiques - , et quant à l'imposition possible d'une taxe sur carbone, laquelle serait inacceptable pour de nombreux pays méditerranéens. Les initiatives proposées en faveur d'une reprise économique étaient, selon un intervenant, équivalentes aux stratégies habituelles de développement rural, et l'exemple de la diversification industrielle en Asie du Sud-Est ne pouvait être transposé dans les économies très différentes des pays méditerranéens.

93. En réponse, Mme Chouchani Cherfane a confirmé que les incidences sur le PIB s'avéraient être marginales mais qu'il y avait une corrélation entre le PIB et les facteurs socio-économiques et environnementaux, et c'était pourquoi un lien s'imposait entre le PIB et d'autres indicateurs. L'idée d'une taxe sur le carbone avait été envisagée au titre d'option possible mais elle n'avait pas été soutenue. S'agissant de la référence aux économies de l'Asie du Sud-Est, l'intention avait été de tirer des enseignements de l'expérience de ces pays.

94. Plusieurs intervenants ont insisté sur l'importance cruciale du suivi pour déterminer les incidences positives effectives sur les pays de la région. L'idée de mécanismes de suivi nationaux a été appuyée, l'accent étant mis sur l'apport des ONG. Des dispositions devraient être prises pour veiller à ce que les conclusions de l'évaluation parviennent aux personnes utiles dans les pays méditerranéens. Il a été rappelé que si des dates butoirs avaient été fixées pour une application dans l'ensemble de la région, les accords commerciaux étaient conclus sur une base bilatérale. Mme Chouchani Cherfane a expliqué que les indicateurs avaient aussi pour but d'aider à déterminer, sur la base des accords négociés, quelles mesures avaient été instituées.

95. S'agissant du rôle possible de la CMDD comme instance de suivi, il a d'abord été observé que la zone de libre-échange était essentiellement un processus politique et qu'elle était étayée par une volonté politique forte, ce qui était ressorti des délibérations de l'Assemblée générale du COMPSUD et avait été consigné dans la Déclaration de Corfou, qui exprimait un appui à la CMDD et à des liens possibles avec les propositions de suivi de la SIA-EMFTA.

96. Mme Chouchani Cherfane a déclaré qu'il fallait admettre qu'une approche basée sur les indicateurs du suivi de la durabilité impliquait la mesure des impacts sociaux, économiques et environnementaux et que les indicateurs environnementaux proposés étaient délibérément tirés des indicateurs SMDD existants pour appuyer la complémentarité entre les initiatives régionales. Dans ces conditions, le CAR/PB pourrait avoir un rôle à jouer. Cependant, d'autres indicateurs devraient également être surveillés, notamment les données sur les échanges et sur les tendances de la mise en œuvre de la zone de libre-échange. Quant à l'organe qui pourrait être chargé du mécanisme de suivi, l'idée n'était pas nécessairement d'identifier une entité précise dans le rapport final mais de définir les caractéristiques ou le mandat d'un tel mécanisme.

97. Un membre a souligné les vastes implications qu'aurait la désignation de la CMDD comme instance chargée du suivi et que cette décision devrait être prise dans le cadre du Partenariat euroméditerranéen. Une tel écart par rapport à son rôle actuel d'organe de consultation n'était pas à prendre à la légère. M. Mifsud est convenu que la CMDD n'était pas habilitée à s'engager dans un exercice aussi exigeant et il a proposé que le CAR/PB, en tant que composante du PAM, continue à suivre le processus SIA-EMFTA et y participe activement.

Approbation des conclusions et recommandations (point 12 de l'ordre du jour)

98. Le Président a invité la réunion à examiner un document contenant un projet de recommandations pour soumission à la Quinzième réunion des Parties contractantes. Le projet englobait les recommandations du groupe de travail sur la demande en eau (Saragosse, Espagne, mars 2007), les recommandations de la séance-débat du groupe parallèle sur l'énergie et le changement climatique, les recommandations de la réunion d'experts sur l'énergie et le développement durable en Méditerranée (Monaco, 29-30 mars 2007), et une recommandation pour approbation du plan de mise en œuvre pour la période 2008-2011 et du programme de travail 2008-2009. Les conclusions du groupe parallèle sur le tourisme et le changement climatique n'ont pas été incluses, le groupe ayant décidé de ne pas formuler de recommandations.

99. De l'avis général, la recommandation visant à ce que soient approuvés le plan de mise en œuvre pour la période 2008-2011 et le programme de travail 2008-2009 (UNEP(DEPI)/MED WG.313/5) ne pouvait être transmise aux Parties contractantes dans son état actuel. En premier lieu, la Commission n'avait pas eu la possibilité d'examiner en détail le plan de mise en œuvre et le programme de travail; bien qu'un certain nombre d'observations de fond eussent été formulées, elles n'étaient pas reflétées dans la recommandation. Ensuite, le plan de mise en œuvre tout comme le programme de travail devraient être révisés pour tenir compte des changements proposés par le comité de rédaction des Points focaux nationaux du PAM concernant le mandat et les fonctions de la CMDD.

100. Après délibérations, le texte des recommandations a été approuvé tel que remanié, et il est reproduit à l'**annexe III** du présent rapport.

101. Plusieurs intervenants ont souligné que les membres de la CMDD devraient également avoir la possibilité de formuler leurs vues sur les documents concernant le mandat et la gouvernance futurs de la CMDD actuellement en cours d'élaboration par le comité de rédaction des Points focaux nationaux, avant qu'ils soient transmis à la réunion des Parties contractantes.

102. Plusieurs membres ont proposé que les recommandations du groupe de travail sur la gestion de la demande en eau et de la réunion sur l'énergie et le développement durable, qui avaient déjà été approuvés par ces groupes après d'amples débats, soient incluses dans le cadre des recommandations de la CMDD. La réunion pourrait en prendre note ou les approuver et les annexer au rapport, bien qu'il pourrait être utile d'ajouter les observations des membres.

103. En ce qui concerne les conclusions du groupe parallèle sur l'énergie et le changement climatique, un certain nombre de révisions ont été proposées afin de refléter plus clairement les discussions du groupe.

104. Il a été convenu que le présent rapport serait distribué aux participants pour observations dans les prochains jours, puis retourné pour approbation une fois que le Secrétariat aurait intégré les observations.

105. Il a en outre été convenu que les recommandations seraient révisées par le Comité directeur de la CMDD, avec la contribution d'autres membres par voie électronique, sur la base des délibérations de la réunion et des observations écrites. Les recommandations seraient alors adressées à tous les membres pour approbation, en l'absence d'objections, avant d'être transmises à la réunion des Parties contractantes.

106. Il a encore été convenu que les membres de la CMDD auraient la possibilité de formuler leurs observations sur les documents concernant le mandat et la gouvernance futurs de la CMDD qui étaient en cours d'élaboration par le comité de rédaction des Points focaux du PAM, et de le faire en communiquant par voie électronique avec les membres du comité de rédaction, et que les projets des documents seraient révisés en fonction de ces observations, avant d'être transmis à la réunion des Parties contractantes.

107. Il a enfin été convenu que le plan de mise en œuvre pour la période 2008-2011 et le programme de travail 2008-2009 seraient révisés sur la base des délibérations de la réunion, des observations soumises par écrit par les membres au cours des deux prochaines semaines, et des observations formulées sur les documents concernant le mandat et la gouvernance futurs de la CMDD en cours de préparation par le comité de rédaction des Points focaux du PAM. Le plan de mise en œuvre et le plan de travail révisés seraient alors adressés aux membres pour approbation avant d'être transmis à la réunion des Parties contractantes.

Questions diverses (point 13 de l'ordre du jour)

108. Aucune question n'a été soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.

Treizième réunion de la CMDD (point 14 de l'ordre du jour)

109. Le Coordonnateur du PAM a déclaré qu'une décision concernant la date de la prochaine réunion de la CMDD ne pourrait être prise qu'une fois qu'aurait été reçu le document sur la gouvernance future de la CMDD en cours d'élaboration par le comité de rédaction des Points focaux nationaux du PAM, puisque ce document spécifierait la périodicité des réunions de la CMDD. Aucune offre n'avait encore, à ce jour, été reçue pour l'accueil de la prochaine réunion.

Clôture de la réunion (point 15 de la réunion)

110. Après l'échange des civilités d'usage, la clôture de la réunion a été prononcée le jeudi 31 mai à 18h30.

ANNEXE I**List of Participants
12th meeting of the MCSD, Istanbul, Turkey, 30-31 May 2007****MCSD MEMBERS****ALBANIA****MS ERINDA MISHO**

Expert, Head of Unit of Environment
Agency of Environment, Forestry and Waters
Rruga Halil Bega, Nr 23
Tirana, Albania
Tel: 355 4 371242, 355 682084017
Fax: 355 4 371243
E-mail: erindamisho@yahoo.com

ALGERIA**MR FARID NEZZAR**

Ingénieur en Chef
Directeur de l'Administration et des Finances
Ministère de l'Aménagement du Territoire et de
l'Environnement
47 rue Mohamed Douar
Belouizdad, Alger
Algérie
Tel: 213-21-431248 / 434576
Fax: 213-21-432867 / 432848
E-mail: farid_nezzar@yahoo.fr

BOSNIA & HERZEGOVINA**MR. TARIK KUPUSOVIC**

Special Advisor to the Minister
Ministry of Physical Planning and Environment
Hydro Engineering Institute
Box 405, S. Tomica,1
71000 Sarajevo, Bosnia and Herzegovina
Tel/Fax: 387 33 207949
Fax: 387 33 212 466
Email: heis@heis.com.ba
E-mail: tarik.kupusovic@heis.com.ba

**COORDINAMENTO AGENDE 21 LOCALI
ITALIANE****MR. EMILIO D'ALESSIO**

Presidente della Associazione Agende 21 Locali
Italiane
Comune di Ancona
Piazza 24 Maggio, 1
I-60124 ANCONA
Tel: 0039 071 222 2433
Fax 0039 071 222 2676
E-mail: emilio.dalessio@comune.ancona.it

MR. ERIUCCIO NORA

Director
Segreteria Nazionale Coordinamento Agende 21
Locali Italiane
c/o Provincia di Modena, Viale Martiri della Libertà
34, 41100 Modena, Italy
Tel: 0039059 209350
Fax: 0039059 209398
E-mail:
coordinamento.agenda21@provincia.modena.it
Nora.e@provincia.modena.it

CROATIA**MS. ZRINKA LASIC**

Junior Assistant
Ministry of Environmental Protection, Physical
Planning and Construction
International Relations Department
Republike Austrije 14, 10 000
Zagreb, CROATIA
Tel : +385 1 37 82 181
Fax : +385 1 37 17 149
e-mail: zrinka.lasic@mzopu.hr
www.mzopu.hr

MS. SANDRA TROSELJ STANISIC

Expert Adviser
Ministry of Environmental Protection,
Physical Planning and Construction
Department for Sea and Coastal Protection
Uzarska 2/I, 51000 Rijeka
Republic of Croatia
Tel:+385 51 213 499
Fax:+385 51 214 324
e-mail: sandra.troselj-stanistic@mzopu.hr

CYPRUS**MR. CHARALAMBOS HAJIPAKKOS**

Senior Environment Officer
Environment Service
Ministry of Agriculture, Natural Resources and
Environment
Nicosia, 1411, Cyprus
Tel. 00-357-22 -303851, Fax 00 -357 -22 -774945
Email chajipakkos@environment.moa.gov.cy

**ENDA MAGHREB-ENVIRONNEMENT
DEVELOPPEMENT ET ACTION AU MAGHREB
MR. MAGDI IBRAHIM**

Resident Representative of ENDA in Morocco
Coordinator, Enda Maghreb
12 rue Jbel Moussa - Apt. 13 "Joli Coin"
Agdal, Rabat
Morocco
Tel: 212 37 67 10 61/62/63
Fax: 212 37 67 10 64
E-mail: coord@enda.org.ma, magdi@enda.org.ma

EGYPT

DR MAWAHEB ABU-ELAZM

Chief Executive Officer
Egyptian Environmental Affairs Agency (EEAA)
Ministry of State for Environmental Affairs
Cabinet of Ministers
30 Misr Helwan Rd, Maadi, P.O. Box 955
Cairo, Egypt
Tel: 20 2 5256450
Fax: 20 2 5256490
E-mail: mawaheb@eeaa.gov.eg
E-mail: mohamedtantawy75@hotmail.com

MR. OMAR ALI ABOU EICH

Minister Plenipotentiary
Head of Environment and Sustainable
Development Affairs
Ministry of Foreign Affairs
Corniche El Nile Street
Maspero, Cairo, Egypt
Tel: 20-2-5747847, Tel (mobile): 20-12-1021644
Fax: 20-2-5747847
E-mail: oeich@hotmail.com

EUROPEAN COMMUNITY

MS ANNE BURRILL

Deputy Head of Unit, DG Environment - Enlargement
and Neighbouring Countries
Environment Directorate E - International Affairs
(DG ENV-E-1)
European Commission
200 rue de la Loi
Office: BU9 05/151
Brussels, Belgium
Tel: 32 2 2954388
Fax: 32 2 2994123
E-mail: anne.burrill@ec.europa.eu

MS. MARTINA KLENNER

European Commission, DG Environment Unit C1
Climate Strategy, International negotiation and
Monitoring of EU action
Office Beaulieu 5 3/158
BU-5 3/158, B-1049 Brussels, Belgium
Tel.: 32 2 298 5697, 32473615995
Fax: 32 2 296 9970
E-mail: Martina.KLENNER@ec.europa.eu

FRANCE

M. BERNARD BRILLET

Ministry of Ecology and
Sustainable Development
6 rue Rosa Bonheur
75015 Paris, France
Tel: 33623720515 -33616011584
E-mail: Bernard.BRILLET@ecologie.gouv.fr

FRIENDS OF THE EARTH/MED NET

MR. EUGENE MALACHY CLANCY

Friends of the Earth MedNet Coordinator
Las Mezquitas 43, San Juan de Alicante,
03550 Spain
Tel: 34965652932
E-mail: mednet@foeeurope.org

15 Rue Blanche
1050 Brussels
Tel: 34965652932

GREECE

DR. ILIAS MAVROIDIS

Scientific Expert
Hellenic Ministry for the Environment, Physical
Planning and Public Works
Department of International Relations and EU Affairs
15, Amaliados Str., 115 23 Athens
Greece
Tel: 30 210 64 26 531, 30 213 15 15 666
Fax: 30 210 64 34 470
E-mail: i.mavroidis@tmeok.minenv.gr

MR. NICOLAS MANTZARIS

Hellenic Ministry for the Environment, Physical
Planning and Public Works
Department of International Relations and EU Affairs
15, Amaliados Str., 115 23 Athens
Greece
Tel: 30 2131515680, 30 210 64 15 986
Fax: 30 210 64 34 470
E-mail: n.mantzaris@tmeok.minenv.gr

ISRAEL

MR. NIR KEDMI

Director
Economics and Standards Division
Ministry of Environmental Protection
5, Kanifei Nesharim,
P.O.Box 34033 Jerusalem
95464 Israel
Tel: 972 2 6495835/6120
Fax: 972 2 6495894
E-mail: nir@sviva.gov.il

ITALY**MS. MARIA DALLA COSTA**

Head, International Relations Unit
 APAT - Italian Agency for Environmental Protection &
 Technical Services
 Phone: 39 06 5007 4201/4107
 Fax 39 06 5007 4276
 E-mail: dallacosta@apat.it

MS. EMANUELA VIGNOLA

Expert
 Italian Ministry for the Environment
 and Land and Sea
 Department for Environmental Research and
 Development
 Phone: 39 06 5722 8109
 Fax: 39 06 5722 8178
 E-mail: vignola.emanuela@minambiente.it

Italian Ministry for the Environment and Land and
 Sea
 Department for Environmental Research and
 Development
 Via C. Colombo, 44
 Rome, Italy

LEGAMBIENTE- LEAGUE FOR THE ENVIRONMENT**MR. DANIELE CALZA BINI**

Policy Officer
 International Department
 Tel: 390686268330
 E-mail: d.calzabini@mail.legambiente.com

MR SIMONE ANDREOTTI

Head of Civil Protection
 E-mail: protezionecivile@mail.legambiente.com

Via Salaria 403 - 00199 Roma, Italy

Tel: 390686268329
 Fax: 390686218474
 www.legambiente.com

LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA**Dr. ABDULFATAH BOARGOB**

Environmental Advisor, Head of delegation
 Tel/Fax : 218 21 48370266
 E-mail: aboargob@yahoo.com.uk

MR. HAMZA MABRUK

Technical Advisor
 Environmental General Authority
 Al Geran, P.O. Box 83618
 Tripoli, Libyan Arab Jamahiriya
 Tel.: 218 21 4873761, 218925626446
 Fax: 218 21 4872160
 E-mail: hamzamabruk@hotmail.com

MALTA**MS. MARGUERITE CAMILLERI**

Policy Coordinator Manager
 Director General's Office
 Malta Environment and Planning Authority (MEPA)
 St. Francis Ravelin street
 Marsa, Floriana CMR01 Malta
 Tel: 356 2290 1529
 Fax: 356 2290 2295
 E-mail: marguerite.camilleri@mepa.org.mt

MEDITERRANEAN INFORMATION OFFICE FOR ENVIRONMENT, CULTURE AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT (MIO-ECSDE)**PROF. MICHAEL SCULLOS**

Chairman
 12, Kyrristou str. 105 56, Athens, Greece
 Tel: 30210-3247490, -3247267
 Fax: 30210-3317127
 E-mail: info@mio-ecsde.org,
 scoullos@mio-ecsde.org
 www.mio-ecsde.org

MEDCITIES**MR. JOAN PARPAL**

Secretary General
 Mancomunitat de Municipis de l'Area,
 Metropolitana de Barcelona, C/ 62, Núm. 16/18
 Sector A, Zona Franca, 08040 Barcelona, Spain
 Tel: 34-93-2234165
 Fax: 34-93-2234849
 E-mail: desurb@amb.es

MONACO**MR. PATRICK VAN KLAVEREN**

Ministre Conseiller
 Délégué Permanent auprès des Organismes
 Internationaux à caractère scientifique,
 environnemental et humanitaire.
 13, rue Emile de Loth
 98000-MONACO
 Tel: 377 98 98 81 48
 Fax: 377 93 50 95 91
 E-mail : pvanklaveren@gouv.mc

MOROCCO**MR. ABDEL FETAH SAHIBI**

Chef de la Division de la Coopération Internationale
 Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et
 de l'Environnement
 4 place Abou Bakr Esseddik.
 Avenue Fal Ould Amir - Agdal
 Rabat, Maroc
 Tel: 212-37-772662, 21269780586
 Fax: 212-37-772640
 E-mail: sahibi@minenv.gov.ma

**METAP- WORLD BANK/MEDITERRANEAN ENVIRONMENTAL TECHNICAL ASSISTANCE
MR. SHERIF ARIF**

METAP Coordinator / Regional Environment and Safeguard Advisor
Water, Environment, Social and Rural Development
Tel: 1 202 4737315
Fax: 1 202 4771609
E-mail: sarif@worldbank.org

MR. LUIS COSTANTINO

Sector Manager of the Environment, Social and Rural Development
The World Bank
Middle East and North Africa Region
1818 H. Street; NW, room H8-133
Washington DC 20433
United States of America
Tel: 1 202 4587340
Fax: 1 202 4771609
E-mail: leconstanuno@worldbank.org

REGION OF SICILY

MS. SANDRA PATERNOSTRO

Via U. La Malfa 87-89
90146 Palermo
Sicily, Italy
Tel: 00390917070637
Fax: 00390917070800
E-mail: sandrapaternostro@hotmail.com

Via Collazia 20 int 1
00183 Roma
Tel: 0039 349 8868590

REC-REGIONAL ENVIRONMENTAL CENTRE FOR CENTRAL AND EASTERN EUROPE

MS. SIBEL SEZER

Country Office Director for Turkey
sibel.sezer@rec.org.tr
2000 Szentendre, Hungary, Ady Endre ut 9-11
Tel: 36 26 504 000
Fax: 36 26 311 294
E-mail: mbonifert@rec.org, info@rec.org

MONTENEGRO

MS. JELENA KNEZEVIC

Head, Department for Strategic and Integration Processes
MAP Focal Point
Ministry of Tourism and Environment
Rimski trg 46, PC Vektra
81000 Podgorica
Republic of Montenegro
Tel: 382 81 482 313
Mobile: 382 67 255604
Fax: 382 81 234168
e-mail: jelenaknezevic@cg.yu, jelenak@mn.yu

SLOVENIA

MAG. MITJA BRICELJ

State Secretary
Nature Protection Authority
Tel: 386-1-4787384
Fax: 386-1-4787419
E-mail: mitja.bricelj@gov.si

MS.NATASHA BRATINA JURKOVIC

Senior Advisor
Tel: 386-1-4787080
Fax: 386-1-4787223
E-mail: natasa.bratina-jurkovic@gov.si

Ministry of the Environment, Spatial Planning and Energy
48 Dunajska
1000 Ljubljana
Slovenia

SYRIAN ARAB REPUBLIC

MS. MANAL AL SAKKA

Head of EIA Department
General Commission for Environmental Affairs
Ministry of Local Administration and Environment
P.O. Box 3773, Tolyani Street
Damascus, Syrian Arab Republic
Tel: 963 11 4461072
Fax: 963 11 4461079
E-mail: msakka@postmaster.co.uk
E-mail: env-min@net.sy

TUNISIA

MR. MOHAMED ADEL HENTATI

General Director of Sustainable Development
Ministry of Environment and Sustainable Development
Tunis, Tunisie
Tel : 216 70 728462
Fax: 216 70728682
E-mail: boc@mineat.gov.tn

UNION MÉDITERRANÉENNE DES CONFÉDÉRATIONS D'ENTREPRISES – UMCE-BUSINESSMED

MR. HICHAM ABOU JAOUDE

UMCE-BUSINESSMED Representative
Association of Lebanese Industrialists
P.O.Box 11-1520, Riad el Solh
Beirut, Lebanon
Tel: 9611350280/1/2 +9613412267
Fax: 9611351167
E-mail: h.aboujaoude@umce-med.org
E-mail: hichamaj@hotmail.com

TURKEY**MR SEDAT KADIOGLU**

Ministry of Environment and Forestry
Head of Department
Department of Foreign Relations and EU
Tel: 90 312 2075411
Fax: 90 312 2075454
E-mail: sedakkad@yahoo.com

MS GULSUN YESILHUYUK

City Planner
Ministry of Environment and Forestry
Foreign Affairs and EU Department
Tel: 90 3122075387
Fax: 90 3122075454
E-mail: yesilhuyuk@yahoo.com

MR. BARAN GORMEZ

Expert
Ministry of Environment and Forestry
Foreign Affairs and EU Department
Tel:90 312207 5384
Fax:90 312 207 5454
Cell: 90 532 578 9583
E-mail: barangormez@gmail.com

MR. ERCAN ASUR

Ministry of Environment and Forestry
Foreign Affairs and EU Department
Tel: 90 312 2075425

MR. MUSTAFA TEYRAN

Ministry of Environment and Forestry
Foreign Affairs and EU Department
Tel: 90312 2075409

MR. UFUK KÜÇÜKAY

Expert
Ministry of Environment and Forestry
Foreign Affairs and EU Department
Tel: 90 312 2075449
E-mail: ukucukay@hotmail.com

MR SAKIR TOKUR

Ministry of Environment and Forestry
Foreign Affairs and EU Department

MRS SENNUR ALDEMİR

Ministry of Culture and Tourism
Ankara
Tel: 90 312 212 8377
Fax: 90 312 212 8394
e-mail: sennursan@yahoo.com

MR IZZET ARI

Planning Expert
State Planning Organization
Necatibey Cad. No: 108
Gankay, Ankara
Tel: 90 312 294 6561
Fax: 90 312 294 6577
iari@dpt.gov.tr

MR SAKIR TOKAR

Officer
Ministry of Environment and Forestry
Tel: 90 312 207 5411

MRS SIBEL MINE GÜÇVER

Biologist
General Directorate of Environmental Management
Ministry of Environment and Forestry
Tel: 90 312 2076636
Fax: 90 312 2076695
E-mail: msgucver@yahoo.com

MS TUĞBA İÇMELİ

Deputy Expert
General Directorate of Environmental Management
Department of Air
Sogutozu Cad. 14/E, Ankara
Tel: 903122076513
Fax:9031202076535
E-mail: tidikat@yahoo.com

MS SENNUR ALDEMİR

Chief of Division
Ministry of Culture and Tourism
Tnomi Bul No 5 Emek
Ankara
Tel: 90 312 2128377
Fax: 903122128394
E-mail: sennursan@yahoo.com

Mr M. CEYHUN

Ministry of Agriculture and Rural Affairs

MR. ALI CAN

Turkish Institution of Statistics
Tel: 903144100219
Fax: 903124250918
E-mail: ali.can@turk.gov.tr

MR. AHMET KOYUN

Yildiz University

UNDP TURKEY

MR. ATILA URAS

Project Manager
E-mail: atila.uras@undp.org

MR. ALPER ACAR

Project Manager Assistant
E-mail: alper.acar@undp.org

MS. GÖZDE DOGAN

Communications Outreach Officer
E-mail: gozde.dogan@undp.org

UN House
Birklik Mah. 2. Cad. No.11
Yildiz, Ankara, Turkey
Tel: 90 312 454 1181-73
Fax: 90 312 2946578

ALTERNATE MCSD MEMBERS**AIFM-ASSOCIATION INTERNATIONALE FORETS
MEDITERRANEENNES****MR. MOHAMED LARBI CHAKROUN**

President
14, rue Louis Astouin
13002 Marseille, France
Tel : 33 4 91 90 76 70
Fax : 33 4 91 90 71 62
E-mail: info@aifm.org
+216 71 71 41 19

**APNEK- ASSOCIATION POUR LA PROTECTION
DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE
KAIROUAN****MR BELGACEM KHAMMARI**

Vice-president of APNEK
Headquarters / Secretariat Mailing Address: BP 197
Kairouan 3100
Tunisia
Tel: 216 77 229668, 21698250574
Fax: 216 77 229668, 216 71 708 354
E-mail: apnektunisia@yahoo.fr

**IMC- INTERNATIONAL MARINE CENTRE
MR. PAOLO MAGNI**

Head, Marine Pollution & Biodiversity Unit
IMC - International Marine Centre
Localita' Sa Mardini
09072 Torregrande - Oristano
ITALY
Tel.: 39-0783-22027
Fax : 39-0783-22002
E-mail: p.magni@imc-it.org

**IME- INSTITUT MÉDITERRANÉE DE L'EAU
Ms. SELMINE BURAK**

Board member IME
Associate Professor
Istanbul University Institute of Marine Sciences and
Management
Muskule Sok. No:1 Vefa-Eminonu
Istanbul, Turkey
Tel: 90 212 4400000 int:26049
Direct fax&tel: 90 212 5140367
E-mail : sburak@istanbul.edu.tr

Mediterranean Water Institute (MWI)-Institut
Méditerranéen de l'Eau (IME)
Les Docks - Atrium 10.3 - 6th Floor
10, Place de la Joliette
13002 Marseille, France
Tél : 33 04.91.59.87.77
Fax : 33 04.91.59.87.78
E-mail: info@ime-eau.org, mohamed.ennabli@gnet.tn

**OME- OBSERVATOIRE MEDITERRANEEN DE
L'ENERGIE****MS. HOUDA BEN JANNET ALLAL**

Senior Energy Analyst
Renewable Energies & Sustainable Development
14, rue Xavier Privat
75005 Paris, France
Tel: 33 172766704
Fax: 33 143367776
E-mail : allal@ome.org

WORLD WILD FUND**MR. PAOLO LOMBARDI**

Director
WWF Mediterranean Programme Office
via Po 25/c
00198 Roma - Italy
Tel: direct +39-06-844-97-381
Tel: assistant +39-06-844-97-227
Tel: switchboard: +39-06-844-971
Fax: 39-06-841-38-66
E-mail: plombardi@wwfmedpo.org

UNITED NATIONS BODIES AND SECRETARIATS
AND OTHER OBSERVERS

**UNEP/ESCWA-UNITED NATIONS ENVIRONMENT
PROGRAMME-ECONOMIC AND SOCIAL
COMMISSION FOR WESTERN ASIA
MS. CAROL CHOUGHANI CHERFANE**

Acting Team Leader / First Economic Affairs Officer
Technology and Enterprise Development Team
(TED)

Sustainable Development and Productivity Division
(SDPD)

United Nations House

P.O. Box 11-8575

Beirut, Lebanon

Tel: 961-1-978-518 (direct)

Tel: 961-1-981-301, ext. 1518

Cel: 961-3-769-466

Fax: 961-1-981-510

Em: chouchanicherfane@un.org

LEAGUE OF ARAB STATES

MR. DJAMEL-EDDINE DJABALLAH

Chief of Housing and Local Development Division
18, El-Tahrir Street

Cairo, Egypt

Tel: 20 2 5750511, 20106049566

Fax: 20 2 5740331, 202 574 3023

E-mail: envsusdev.dept@las.int

**RAED-ARAB NETWORK FOR ENVIRONMENT
AND DEVELOPMENT**

MR. EMAD ADLY

General Coordinator

3A Misr Letmaameer Buildings

Zahraa Maadi Street, Maadi

P.O. Box 2, Magles Elshaab,

Cairo, Egypt

Tel: 202 5161519- 202 5161245

Fax: 202 5162961

Email: aoye@link.net

PALESTINIAN AUTHORITY

MR HISHAM AZMI MATAR

Acting Director General

Environment Quality Authority

Elnasser street, Elreemal

Gaza, Palestinian Territories

Tel: 9708- 2822000/ 2823000/ 2855461

Mobile : 97059-726368

Fax: 00970599 255488

E-mail: hishamater@yahoo.com

hishamater@hotmail.com

**ABDUS SALAM INTERNATIONAL CENTRE FOR
THEORETICAL PHYSICS**

MR FILIPPO GIORGI

Head of Earth System Physics Section, The Abdus
Salam International Centre for Theoretical Physics
Strada Costiera 11, I-34014

Trieste, Italy

Tel. +39 (040) 2240 425

Fax +39 (040) 2240 449

E-mail: giorgi@ictp.it

**INSTITUT DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET
DES RELATIONS INTERNATIONALES (IDDRI)**

MR RAPHAEL BILLE

Chef de projet, Changement Climatique en
Méditerranée,

6, rue du Général Clergerie

75116 PARIS

Tel. +33 (0)1 53 70 22 74

Fax +33 (0)1 53 70 21 45

E-mail: raphael.bille@iddri.org

IUCN-THE WORLD CONSERVATION UNION

MRS NILUFER ORAL

Istanbul, Turkey

Tel: 90 532 407 3358

E-mail: noral@bilgi.edu.tr

MR. RAMI A. SALMAN

Head of Programme

IUCN Centre for Mediterranean Cooperation

Parque Tecnológico de Andalucía,

Calle Marie Curie 35

Campanillas, 29590,

Malaga, Spain

Tel: 34 952 028 430

Direct Line: 34 952 028 452

Fax: 34 952 028 145

E-mail: rami.salman@iucn.org

REGIONAL ACTIVITY CENTRES OF THE MEDITERRANEAN ACTION PLAN**REGIONAL MARINE POLLUTION EMERGENCY
RESPONSE CENTRE FOR THE
MEDITERRANEAN SEA (REMPEC)
MR. FREDERIC HEBERT**

Director
Manoel Island,
GZR 03, Malta
Tel: 356-21-337296/7/8
Fax: 356-21-339951
E-mail: fhebert@rempec.org; rempec@rempec.org

**REGIONAL ACTIVITY CENTRE FOR
THE BLUE PLAN (BP/RAC)
MR. HENRI-LUC THIBAUT**

Director
Plan Bleu, Centre d' Activité Régional
(PB/CAR)
15 rue Ludwig van Beethoven
Sophia Antipolis
F-06560 Valbonne, France
Tel: 33-4-92387130/33
Fax: 33-4-92387131
E-mail: planbleu@planbleu.org

**REGIONAL ACTIVITY CENTRE FOR THE
PRIORITY ACTIONS PROGRAMME (PAP/RAC)
MR. IVICA TRUMBIC**

Director
11 Kraj Sv. Ivana
21000 Split
Croatia
Tel: 385 21 340470
Fax: 385 21 340490
E-mail: ivica.trumbic@ppa.htnet.hr

**REGIONAL ACTIVITY CENTRE
FOR CLEANER PRODUCTION (CP/RAC)
MS. VIRGINIA ALZINA**

Director
C/ Dr. Roux, 80
08017 Barcelona
Spain
Tel +34 93 553 8790
Fax +34 93 553 8795
E-mail: valzina@cprac.org

**INFO/RAC
MR. SERGIO ILLUMINATO**
Director General
E-mail: director@inforac.org

MR. PAOLO GUGLIELMI
Deputy Director
E-mail: pguglielmi@inforac.org

MS. MARIA TVERITINA
Assistant Media Project

MR TURGUT YILDIZ
INFO/RAC Partner
President, Turkish Business Sustainability Council
Tel: 90 532 2629274
E-mail: turgut@tbcsd.org

MR. FERIT KARAKAYA
INFO/RAC consultant

Via Cagliari, 40
00198 Rome
Italy
Tel: 39-06-85305147
Fax: 39-06-8542475
E-mail: info@inforac.org
www.inforac.org

**MAP SECRETARIAT FOR
100 MEDITERRANEAN HISTORIC SITES
MR. DANIEL DROCOURT**

Coordinator
Atelier du Patrimoine de la ville de Marseille
10 ter square Belsunce, 13001 Marseille, France
Tel: 33 491 907874
Fax: 33 491 561461
E-mail: ddrocourt@mairie-marseille.fr

COORDINATING UNIT FOR THE MEDITERRANEAN ACTION PLAN

MR. PAUL MIFSUD

Coordinator

Tel: 302107273101

E-mail: paul.mifsud@unepmap.gr

MR. F. SAVERIO CIVILI

MED POL Coordinator

Tel: 302107273106

E-mail: fscivili@unepmap.gr

MS. TATJANA HEMA

Programme Officer

Tel: 302107273115

E-mail: thema@unepmap.gr

MR. SPYROS KOUVELIS

Sustainable Development Officer

Tel: 302107273149

E-mail: skouvelis@unepmap.gr

MS. LUISA COLASIMONE

Information Officer

Tel: 302107273148

E-mail: luisa.colasimone@unepmap.gr

Coordinating Unit for the
Mediterranean Action Plan
48, Vassileos Konstantinou Avenue
P. O. Box 18019
116 10 Athens, Greece
Fax: 30210 7253196-7

ANNEXE II

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

- Point 1 de l'ordre du jour:** Discours d'accueil et observations liminaires;
Élection du Comité directeur;
Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
- Point 2 de l'ordre du jour:** Présentation succincte par le Secrétariat du rapport sur l'état d'avancement des activités, notamment celles menées par les composantes du PAM depuis la dernière réunion à Nicosie (Chypre).
- Point 3 de l'ordre du jour:** Présentation par le Secrétariat du Plan de mise en œuvre 2008-2012 et du Programme de travail 2008-2009
- Point 4 de l'ordre du jour:** Présentation par un conférencier de la question du changement climatique en Méditerranée, suivie d'un débat général.
- Point 5 de l'ordre du jour:** Séances-débats parallèles:
i) Énergie et changement climatique;
ii) Tourisme et changement climatique.
- Point 6 de l'ordre du jour:** Présentations des résultats des séances-débats parallèles sur les questions thématiques "Énergie et changement climatique" et "Tourisme et changement climatique".
- Point 7 de l'ordre du jour:** Présentation de la Stratégie d'Information & Communication (IC) pour la SMDD (INFO/RAC); débat et approbation.
- Point 8 de l'ordre du jour:** Gestion de la demande en eau (CAR/PB); présentation, débat et approbation des recommandations/conclusions.
- Point 9 de l'ordre du jour :** Efficacité énergétique et sources renouvelables (CAR/PB); présentation, débat et approbation des recommandations/conclusions.
- Point 10 de l'ordre du jour :** Indicateurs de développement durable (CAR/PB); présentation, des progrès réalisés.
- Point 11 de l'ordre du jour:** Mécanisme SIA/EMFTA (Étude d'Impact de durabilité/Zone de libre échange euro-méditerranéenne) – Présentation et débat
- Point 12 de l'ordre du jour:** Approbation des conclusions/recommandations.
- Point 13 de l'ordre du jour:** Questions diverses.
- Point 14 de l'ordre du jour:** Prochaine réunion de la CMDD; Clôture de la réunion.

ANNEXE III

Recommandations de la CMDD à soumettre à la Quinzième réunion des Parties contractantes à Almeria (Espagne, janvier 2008)

La douzième réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable (Istanbul, Turquie, 30-31 mai 2007), conformément à son mandat et compte tenu de la Stratégie méditerranéenne de développement durable, est convenue de soumettre les recommandations ci-après à la Quinzième réunion des Parties contractantes à Almeria (Espagne, janvier 2008):

Gestion de la demande en eau

1. A approuvé les recommandations qui ont émané du groupe de travail sur la gestion de la demande en eau, réuni à Saragosse (Espagne) en mars 2007, telles qu'elles sont reproduites à l'appendice I du présent document, avec les remarques dont la CMDD les accompagnées..

Énergie et changement climatique

2. Il est recommandé de mettre en application le Chapitre 2.2 de la SMDD sur l'énergie et le changement climatique. Cela étant, il faudrait prévoir d'intégrer dans les stratégies nationales de développement durable (SNDD) les énergies renouvelables (ER), l'efficacité énergétique et le changement climatique, y compris l'adaptation à ce changement. Selon les plus récentes conclusions du Groupe d'experts intergouvernementaux sur l'évolution du climat (GIEC), la menace que fait courir le changement climatique s'est fortement aggravée depuis l'élaboration de la SMDD.

3. Il est nécessaire d'évaluer les impacts socio-économiques du changement climatique en Méditerranée, en particulier pour les groupes les plus vulnérables. Cette tâche devrait être complétée par une évaluation des besoins et de la vulnérabilité spécifiques des pays.

4. La politique énergétique doit être abordée sous deux angles. Si l'on privilégie le côté offre, c'est-à-dire l'existence de systèmes énergétiques propres et économiquement abordables, on est limité par la nécessité de disposer de technologies également propres et économiquement abordables. Il importe donc aussi de mettre l'accent sur le côté demande. En particulier, il est nécessaire de consacrer des travaux à l'efficacité énergétique (dans les villes, les bâtiments et le secteur industriel) et aux économies d'énergie.

5. Il importe que les prix envoient les bons signaux, mais il est à noter qu'ils ne constituent pas la seule contrainte à l'utilisation durable de l'énergie et à la protection du climat. D'après l'expérience de certains pays, bien que les prix puissent être établis de manière à mieux tenir compte des coûts environnementaux, il y a une limite au-delà de laquelle il n'est pas possible de réduire les subventions. Cela a des impacts sociaux considérables, en particulier dans certains pays qui n'ont même pas assez d'énergie pour répondre aux besoins essentiels. Par conséquent, il importe aussi de concevoir de nouveaux programmes de production d'énergie fondés sur des systèmes énergétiques durables et soucieux du climat.

6. Il est nécessaire d'établir une collaboration et des liens de solidarité dans toute la Méditerranée, à la fois entre les pays du Nord et les pays du Sud, et entre les pays du Sud, à

tous les échelons administratifs, l'accent étant mis sur le renforcement des capacités et les investissements.

7. Il est nécessaire de rendre les projets MDP (mécanisme pour le développement propre) plus attractifs pour les pays méditerranéens.

8. Le financement des institutions financières internationales peut avoir un impact important sur l'énergie et le changement climatique grâce au choix de projets financés dans les secteurs de l'énergie et des transports. Afin d'accroître les investissements dans les ER et de surmonter les obstacles futurs, il est recommandé d'examiner en profondeur les raisons pour lesquelles plusieurs projets ER et projets MDP ont été interrompus dans la région par manque d'investissements effectifs, et n'ont pas dépassé le stade des études de faisabilité. Il conviendrait de procéder avant tout à un inventaire pour étudier ces questions. Le financement n'est pas une contrainte majeure, mais il est nécessaire que les pays fassent preuve d'une détermination plus forte pour entrer sur ce marché, notamment en engageant des ressources financières.

9. Il est nécessaire d'utiliser des outils tels que l'évaluation stratégique environnementale (ESE) et l'étude d'impact sur la durabilité (EID) pour les politiques et les projets intéressants des secteurs économiques clés tels que ceux de l'énergie et des transports. Cela devrait intervenir à trois niveaux: national, sous-régional (transfrontière) et régional (international). Grâce à des outils comme l'ESE, il est possible de faire le lien entre les politiques énergétiques nationales et les engagements régionaux à l'égard de la SMDD.

10. Étant donné le pouvoir de l'exemple, il est recommandé de recourir davantage aux procédures de passation de marchés publics "verts" selon lesquelles les gouvernements centrent leurs stratégies d'achats sur des options soucieuses du climat.

11. Il convient de poursuivre activement le développement de synergies avec le Partenariat EuroMed, la Coalition de Johannesburg pour les énergies renouvelables (CJER), l'Initiative sur l'énergie de l'UE, le GEEREF (Fonds mondial pour la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables), la Communauté de l'énergie pour l'Europe du Sud-Est, etc.

12. Ces recommandations et conclusions tiennent compte et s'inspirent de celles de l'Atelier de Monaco sur l'énergie et le développement durable en Méditerranée qui a eu lieu les 29 et 30 mars 2007, lesquelles recommandations sont reproduites à l'appendice II du présent document.

Plan de mise en œuvre 2008-2011 et programme de travail 2008-2009

13. Recommande l'approbation du Plan de mise en œuvre pour la période 2008-2011 et du programme de travail 2008-2009 [UNEP(DEPI)/MED WG.313/5] après modifications visant à refléter les préoccupations exprimées au cours de la réunion et sous réserve d'autres observations éventuelles eu égard aux discussions en cours sur le futur rôle de la CMDD.

Appendice I

La douzième réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable a approuvé les recommandations émanant du groupe de travail sur la gestion de la demande en eau qui s'est réuni à Saragosse (Espagne, mars 2007), avec les remarques ci-après:

i. Au paragraphe 6.5, la CMDD estime qu'il n'est pas nécessaire de mettre en place un nouvel Observatoire sur l'eau et que, par conséquent, la partie du paragraphe ainsi libellée "...et contribuer à la mise en place d'un Observatoire Méditerranéen sur l'Eau recensant de façon continue les données, informations, bonnes pratiques utiles aux acteurs et décideurs méditerranéens" devrait être omise.

ii. La CMDD a souligné la nécessité de développer des synergies avec des initiatives existantes telles que l'Initiative sur l'eau de l'UE-Composante MED, le Partenariat mondial de l'eau – Méditerranée (GWP-Med), EMWIS, etc.

Recommandations du Groupe de travail sur la gestion de la demande en eau, Saragosse (Espagne, mars 2007)

1. Considérant la recommandation 26 du plan d'action approuvé lors du Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg,
2. Attachés à la mise en œuvre de la Convention de Barcelone et aux objectifs de la Stratégie Méditerranéenne de développement durable,
3. Estimant que la directive-cadre sur l'eau de l'Union européenne est porteuse de nombreux savoir-faire que pourraient souhaiter partager les voisins de l'UE,
4. Considérant que la gestion de la demande en eau (GDE) constitue un instrument utile et qu'elle fait partie intégrante de la gestion intégrée des ressources en eau,
5. Rappelant que la demande en eau en Méditerranée devrait s'accroître de 50 km³/an d'ici à 2025 pour atteindre 332 km³/an et que les pertes diverses dues aux transports, aux fuites, aux différents usages pourraient dépasser 120 km³/an,

Recommandations

6. Les participants au 3^{ème} atelier régional sur l'eau et le développement durable en Méditerranée, réunis à Saragosse du 19 au 21 mars 2007, recommandent aux autorités politiques nationales des pays méditerranéens:

6.1 d'inscrire, conformément aux orientations de la SMDD, la gestion de la demande en eau au rang de priorité stratégique nationale, d'en assurer la promotion - d'une part, en se fixant annuellement, en fonction d'objectifs régionaux, des objectifs nationaux d'efficacité et, d'autre part, en mobilisant, pour atteindre ces objectifs, les différents instruments et outils techniques, réglementaires, normatifs, tarifaires, fiscaux, contractuels ou de marché à leur disposition, ce avec un souci d'équité sociale -, d'en coordonner la déclinaison, le suivi et l'évaluation dans les différentes politiques sectorielles, notamment agricole, énergétique, touristique, environnementale et d'aménagement du territoire,

- 6.2 de veiller à bien articuler les problématiques liées à la gestion de la demande en eau avec les problématiques environnementales globales telles que le changement climatique, la préservation de la biodiversité et des écosystèmes,
- 6.3 de favoriser la mobilisation et la responsabilisation, aux différentes échelles territoriales pertinentes - que celles-ci relèvent du milieu rural ou du milieu urbain -, des différents acteurs publics, académiques, privés ou associatifs concernés par la gestion de la demande en eau en tenant compte du rôle particulier joué dans ce domaine par les femmes, et d'inviter les partenaires publics - et en particulier les bailleurs de fonds - et privés à contribuer au financement des activités, opérations et investissements qui en résultent,
- 6.4 de prendre toute disposition pour sensibiliser le public à la gestion de la demande en eau - via notamment les actions d'éducation à l'environnement - en s'attachant à l'informer sur les enjeux et à identifier, mettre en œuvre et valoriser les bonnes pratiques en la matière, concernant en particulier l'entretien des systèmes d'approvisionnement en eau, la consommation individuelle d'eau potable, la gestion raisonnée de l'agriculture en fonction des contextes géographiques et de la nécessité de protéger les écosystèmes,
- 6.5 d'évaluer, tous les 2 ans, les progrès réalisés en matière de gestion de la demande en eau en s'attachant, en conséquence, à renforcer la prise en compte de celle-ci dans les systèmes nationaux d'information sur l'eau et à documenter les différents indicateurs pertinents, en particulier ceux retenus par la SMDD, de renforcer la coopération scientifique et institutionnelle régionale pour favoriser la GDE et contribuer à la mise en place d'un Observatoire Méditerranéen sur l'Eau recensant de façon continue les données, informations, bonnes pratiques utiles aux acteurs et décideurs méditerranéens.
7. Il est, en outre, attendu du Plan Bleu, qu'en liaison avec ses partenaires, il:
- 7.1 rende compte, tous les 2 ans, des progrès enregistrés en matière de gestion de la demande en eau en Méditerranée,
- 7.2 contribue à la mise en place d'un recueil de bonnes pratiques en matière de gestion de la demande en eau,
- 7.3 organise en 2012 un quatrième atelier régional sur la gestion de la demande en eau.

Appendice II

La douzième réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable a approuvé les recommandations émanant du groupe de travail sur l'énergie et le développement durable qui s'est réuni à Monaco en mars 2007, avec les remarques ci-après:

- i. La CMDD a noté que les dates mentionnées aux paragraphes 8 et 9 du présent appendice devraient être réalistes;
- ii. La CMDD a estimé que le début du paragraphe 9 devrait être remanié: ainsi : "Renforcer les cadres institutionnels et réglementaires existants...", étant donné qu'il n'est pas nécessaire de créer un nouveau cadre.
- iii. De même, au paragraphe 12, le texte devrait commencer ainsi: "Assurer le suivi et l'évaluation...", étant donné qu'il n'est pas nécessaire de mettre en place un nouveau système.

"Énergie et développement durable en Méditerranée"

(Monaco, 29 et 30 mars 2007)

Préambule

1. Considérant que le développement énergétique de la Méditerranée doit contribuer au développement durable de la région en s'attachant notamment à renforcer la sécurité de l'approvisionnement, maîtriser les émissions de gaz à effet de serre, réduire les pollutions locales et régionales qui lui sont liées, permettre l'accès à l'énergie et aux services énergétiques et améliorer l'efficacité énergétique,
2. Estimant que ces défis sont étroitement articulés avec les défis socio-économiques et environnementaux et notamment le changement climatique auxquels sont également confrontés les pays méditerranéens,
3. Considérant que la demande en énergie en Méditerranée devrait s'accroître de 415 Mtep entre 2005 et 2020 pour atteindre 1 360 Mtep, que la région dispose d'un des potentiels de formes d'énergie renouvelables les plus élevés du monde et que les pertes diverses dues aux transformations, au transport et aux différents usages pourraient atteindre 20 à 50% de l'énergie consommée selon les pays,
4. Prenant en compte les décisions du Conseil européen de réaliser 20% d'économie d'énergie et 20% de part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie européenne totale à l'horizon 2020,
5. Attachés à la mise en oeuvre de la Convention de Barcelone et aux objectifs de la Stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD),
6. Déterminés à ce que les recommandations concernant les énergies renouvelables et l'utilisation rationnelle de l'énergie soient traduites en actions,

Recommandations

7. Les participants à la réunion d'experts sur l'énergie et le développement durable, réunis à Monaco les 29 et 30 mars 2007 recommandent aux autorités politiques nationales des pays méditerranéens:
8. D'inscrire, conformément aux orientations de la SMDD, l'utilisation rationnelle de l'énergie (URE) et le développement des énergies renouvelables (ER) au rang de priorité stratégique nationale et de décliner, en la matière et d'ici à 2008, les objectifs arrêtés au plan régional en objectifs nationaux à la fois clairs, ambitieux, différenciés par secteurs et cadencés dans le temps,
9. De mettre en place, d'ici 2010, un cadre institutionnel et réglementaire favorable au développement de l'URE et des ER et des stratégies de mobilisation des différents instruments et outils fiscaux, tarifaires, de marché disponibles en tenant compte des contextes locaux et favorisant aussi bien les projets de dimension modeste que les projets industriels,
10. De favoriser l'information du public sur les questions d'URE et d'ER en s'attachant notamment à développer des programmes d'éducation à l'environnement mettant l'accent sur ces questions, de mettre en place des instruments permettant la participation effective des différentes catégories d'acteurs, notamment les femmes, à la prise de décision concernant l'URE et la promotion des ER,
11. De soumettre à l'attention des partenaires publics et privés et notamment les bailleurs de fonds, des projets d'URE et de promotion des ER en veillant à organiser la coordination de leurs interventions aux différentes échelles territoriales concernées,
12. De mettre en place un système de suivi et d'évaluation des politiques et actions engagées en matière d'URE et d'ER en partageant et documentant les indicateurs pertinents développés par les organismes compétents, en particulier ceux retenus dans la SMDD,
13. De renforcer la coopération régionale en matière d'URE et de promotion des ER en s'attachant notamment à mutualiser les capacités de recherche et d'évaluation et à partager les bonnes pratiques.

En outre, il est attendu du Plan Bleu que, en liaison avec ses partenaires:

14. Il contribue à la collecte en matière énergétique d'une information claire, fiable, régulièrement actualisée et comparable entre pays,
15. Il poursuive ses travaux prospectifs dans le secteur de l'énergie en s'attachant à asseoir ses scénarios sur des hypothèses, notamment en matière économique, explicitées,
16. il analyse l'articulation entre changement climatique et question énergétique de manière plus approfondie en intégrant l'estimation du coût du changement climatique, des mesures d'adaptation et d'atténuation,
17. il rend compte tous les deux ans des progrès enregistrés en matière d'ER et d'URE en Méditerranée en mettant en place et documentant des indicateurs partagés et pertinents établis selon des méthodologies éprouvées et qu'il contribue à mettre en place une plateforme d'échange de bonnes pratiques.

ANNEXE IV

Présentation sur le Changement climatique en Méditerranée

par M. F. Giorgi

Climate change over the Mediterranean region

*Filippo Giorgi
Abdus Salam ICTP, Trieste*

12th Meeting of the Mediterranean Commission on Sustainable Development, Istanbul, 30-31 May 2007

Outline

- Brief considerations on Mediterranean climate
- The observational evidence of climate change and its attribution (IPCC 2007)
- Projections of climate change, globally and for the Mediterranean region (from global and regional model experiments)
- Examples of potential impacts of Mediterranean climate change

The climate of the Mediterranean

Temperate-Wet

Atlantic storms
Local cyclogenesis
Topography
Land-Atmosphere Interactions
Coastlines
Ocean heat source
Atmospheric aerosols and desert dust

Hot - Dry

Marked seasonality
Cold wet winters
Warm dry summers

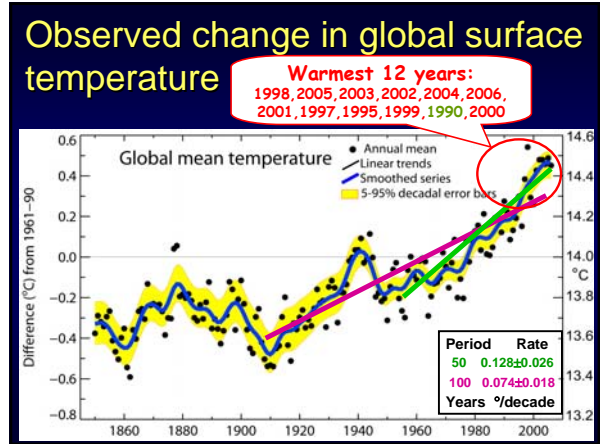
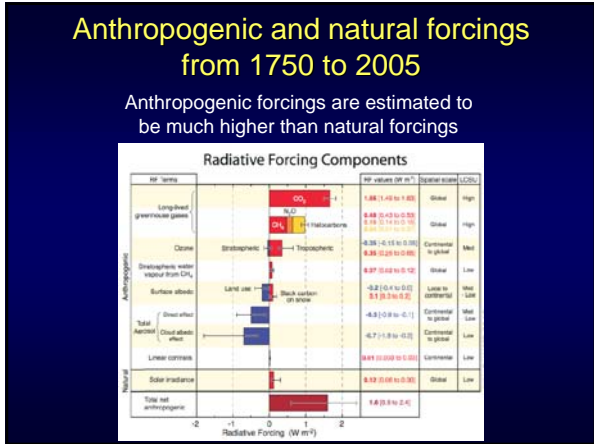
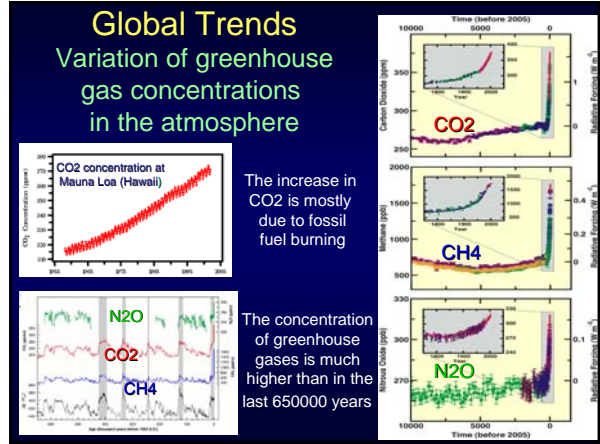
Marked spatial variability

The Mediterranean encompasses many countries and cultures

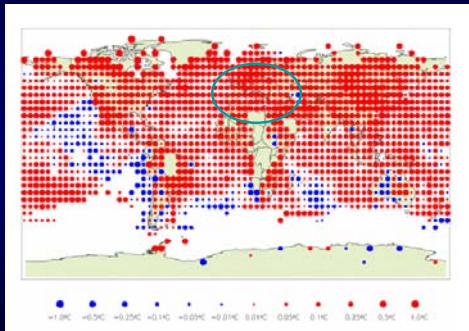
Map showing countries and cities around the Mediterranean Sea, including France, Italy, Greece, Turkey, and others.



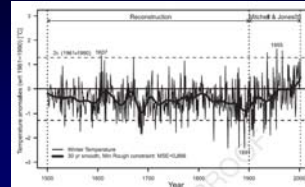
The evidence of climate change



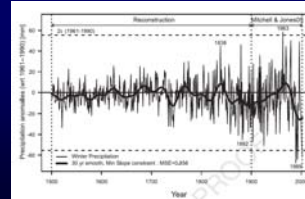
Temperature change 1979-2003



Reconstructed Mediterranean climate variability (last 500 years)



Winter Temperature

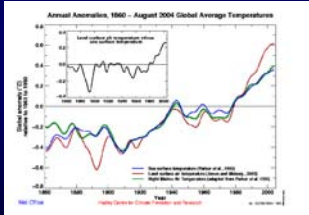


Winter Precipitation

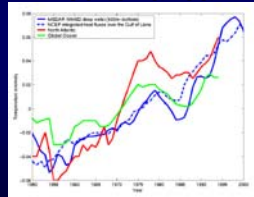
From Lutherbacher et al. (2006)

Observed variation of ocean temperatures

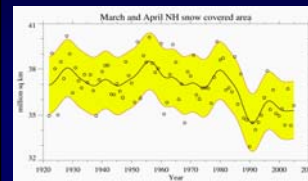
Global



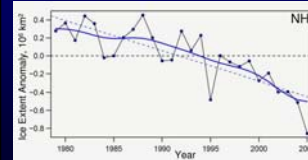
Mediterranean



Decrease of snow cover and sea ice

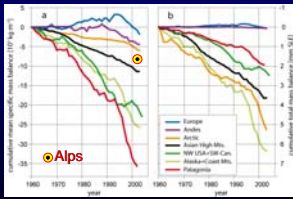
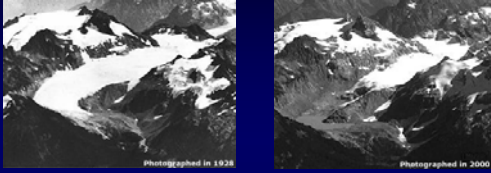


Decrease of snow cover

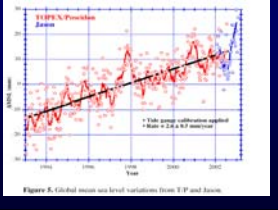
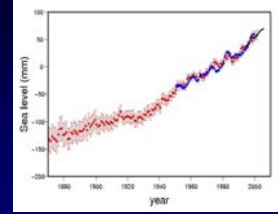
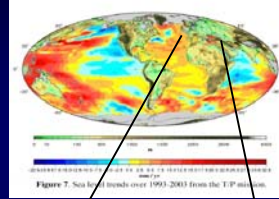


Decrease of sea ice

Melting of glaciers



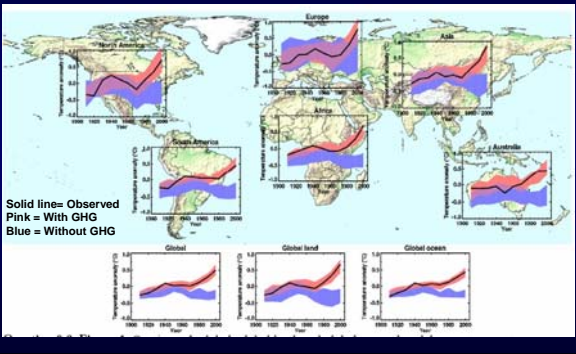
Sea level rise



The evidence:
Global warming is
Unequivocal (IPCC 2007)

Is global warming caused
by human activities?

Identificaton of the anthropogenic effect on regional warmings

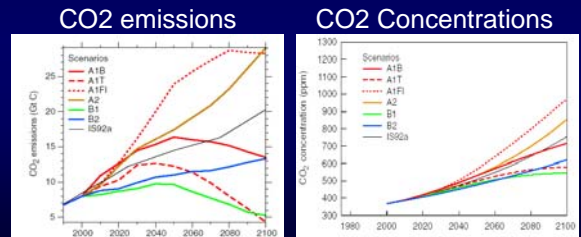


Is global warming caused by human activities?

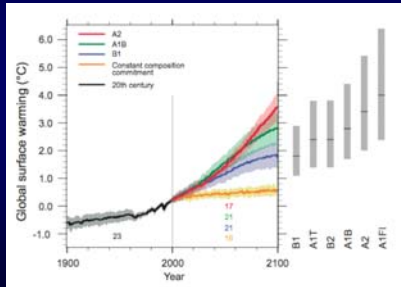
IPCC-2007: Most of the observed increase in globally averaged temperature since the mid-20th century is very likely (90-95%) due to the observed increase in anthropogenic greenhouse gas concentrations.

What can we expect for the future?
From the global scale to the Mediterranean

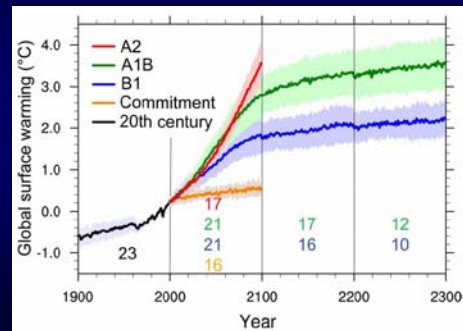
Greenhouse gas emission and concentration scenarios (IPCC-2000)



IPCC – 2007: Global temperature change projections for the 21st century



Global temperature change projections after stabilization



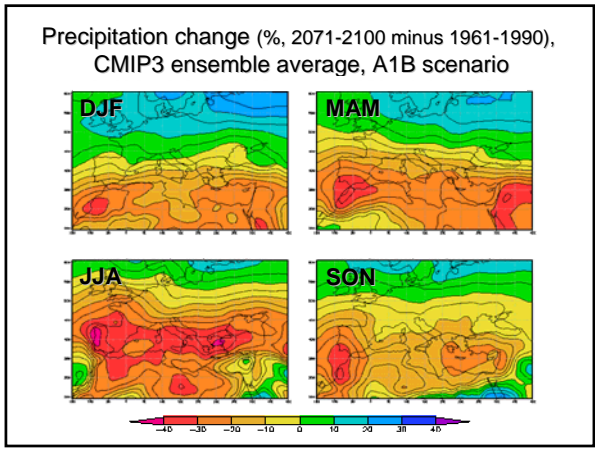
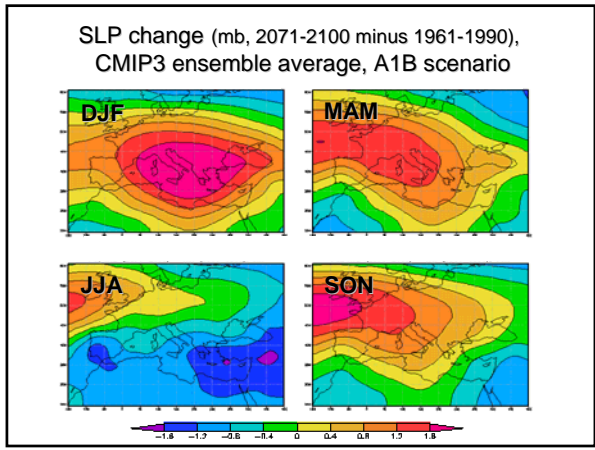
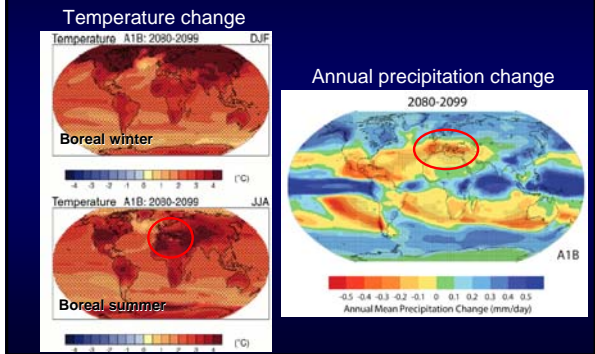
Global mean sea level rise (cm) for 2099-2100 with respect to 1980-1999 for different emission scenarios (IPCC 2007)

Scenario	Model range
B1	19 - 37
A1T	22 - 44
B2	21 - 42
A1B	23 - 47
A2	25 - 50
A1FI	28 - 58

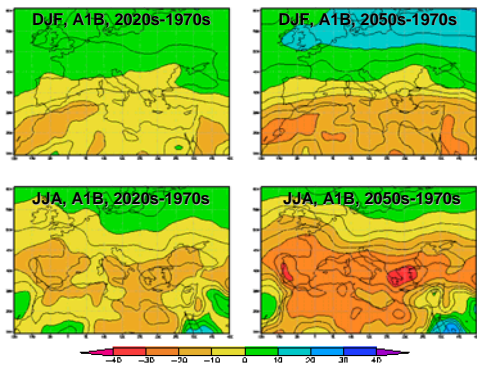
Some other projected changes

- > Poleward shift of mid-latitude storm tracks
- > Greater intensity of tropical and extratropical cyclones
- > Increase of heat-waves and mid-continental drying
- > Greater intensity of precipitation

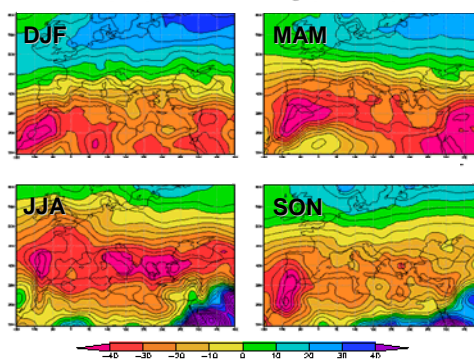
Regional change in temperature and precipitation: A1B scenario



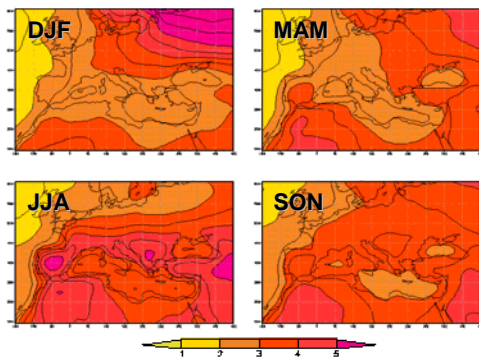
Precipitation change (%) as a function of time, CMIP3 ensemble average. A1B scenario



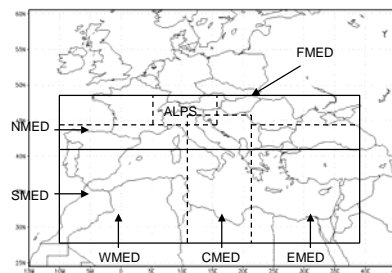
Precipitation change (% 2071-2100 minus 1961-1990), CMIP3 ensemble average, A2 scenario



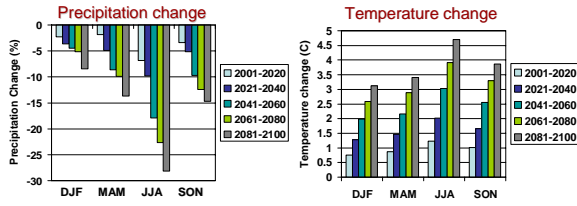
Temperature change (C, 2071-2100 minus 1961-1990), CMIP3 ensemble average, A1B scenario



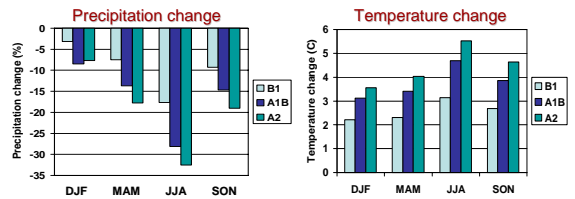
Mediterranean sub-regional analysis



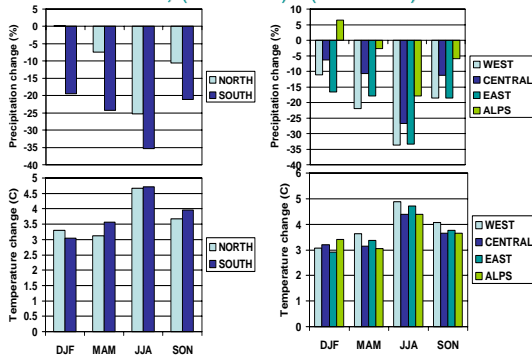
CMIP3 ensemble average change as a function of time
Full Mediterranean, A1B scenario



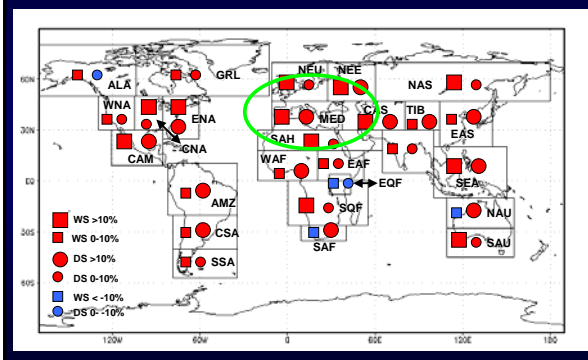
CMIP3 ensemble average change as a function of emission scenario
Full Mediterranean, (2081-2100) – (1961-1980)



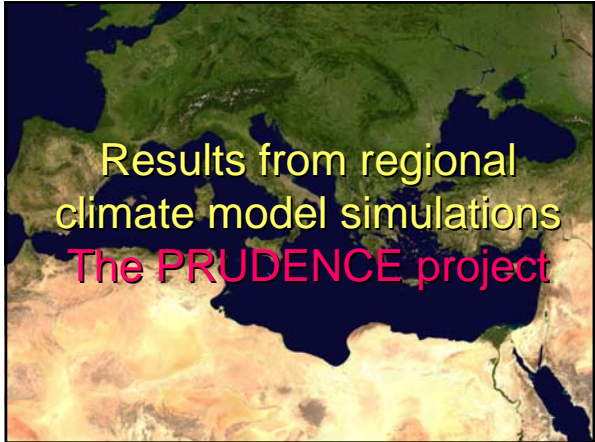
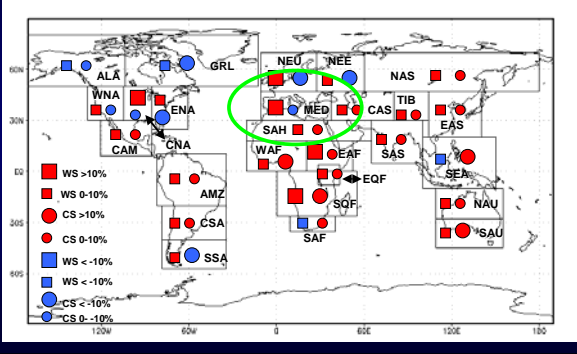
CMIP3 average change for different sub-regions
A1B, (2081-2100) – (1961-1980)



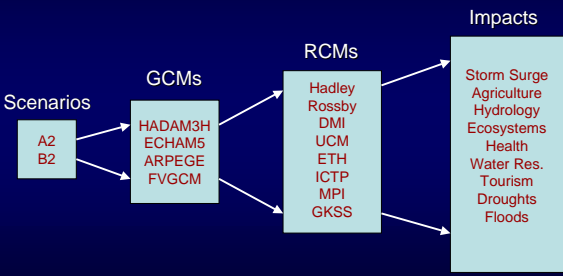
Change in precipitation interannual variability
CMIP3 ensemble, 2080-2099 minus 1960-1979, A1B-A2-B1



Change in temperature interannual variability
 CMIP3 ensemble, 2080-2099 minus 1960-1979, A1B-A2-B1

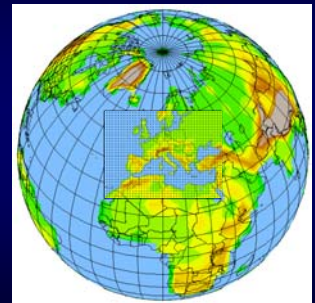


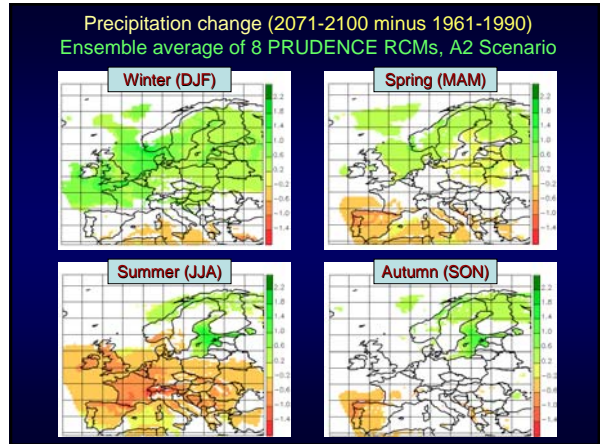
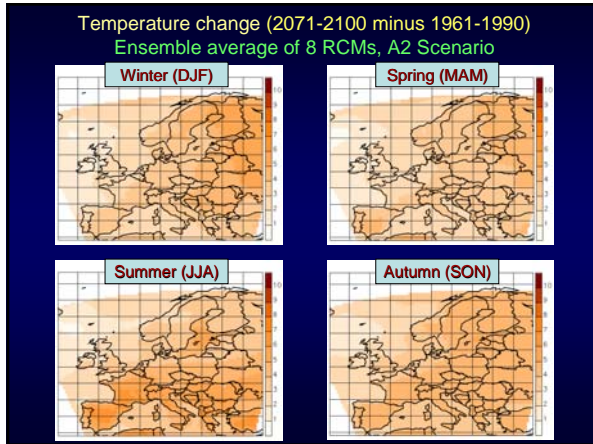
PRUDENCE STRATEGY



RCM experiment design

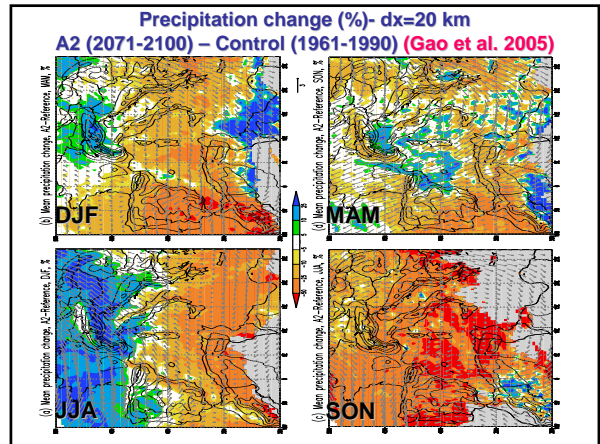
- **Global Model:**
 - Dx ~ 1 lat x 2 lon
 - SST from coupled GCM runs
 - Coupled sulfur model
- **Regional model:**
 - Dx = 50 km
 - SST, GHG and sulfate from GCMs
- **Simulation periods**
 - 1961-1990 : Reference run
 - 2071-2100 : Scenario run
- **Scenarios: A2, B2**

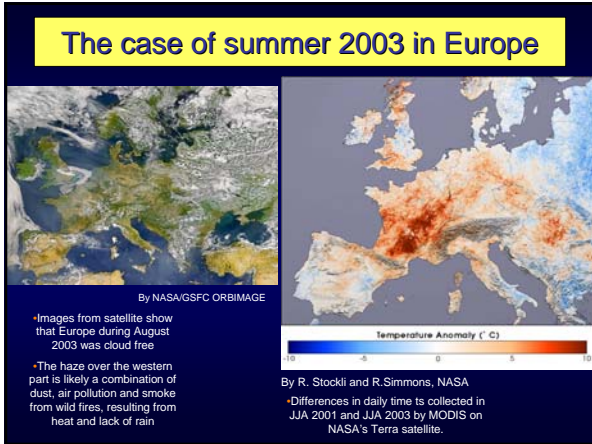
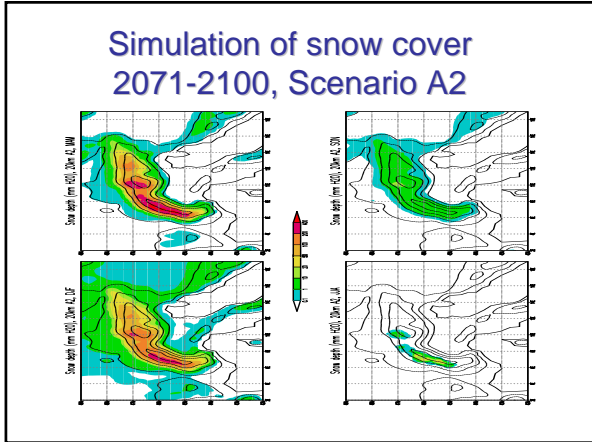
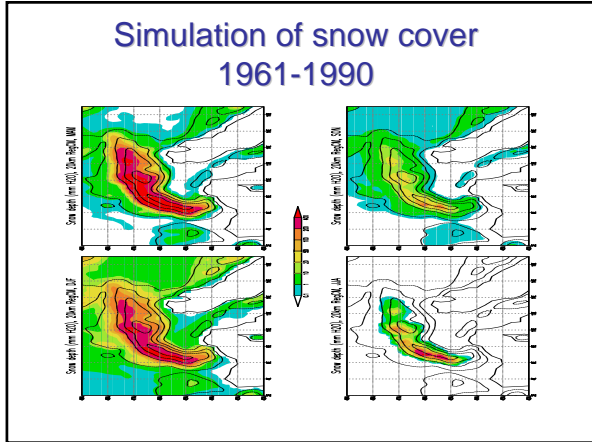


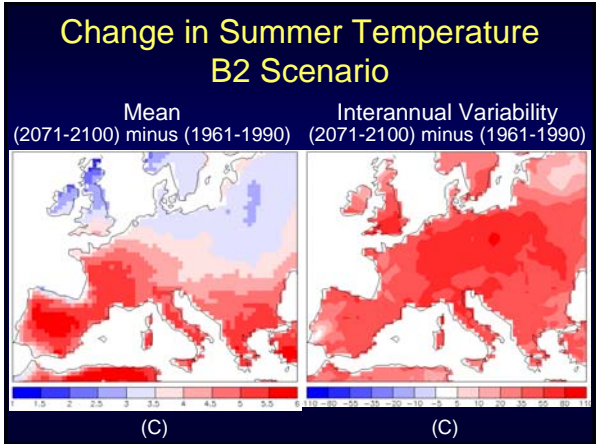
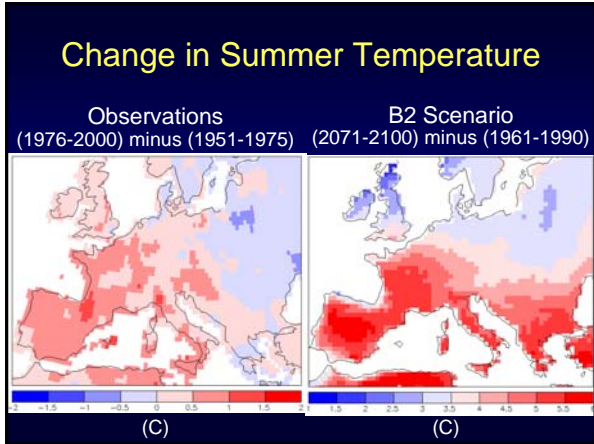
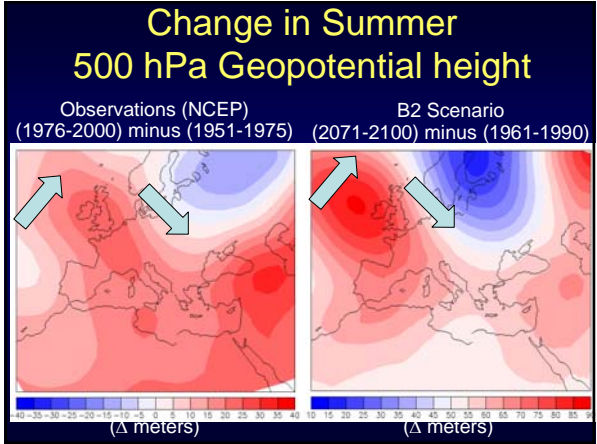
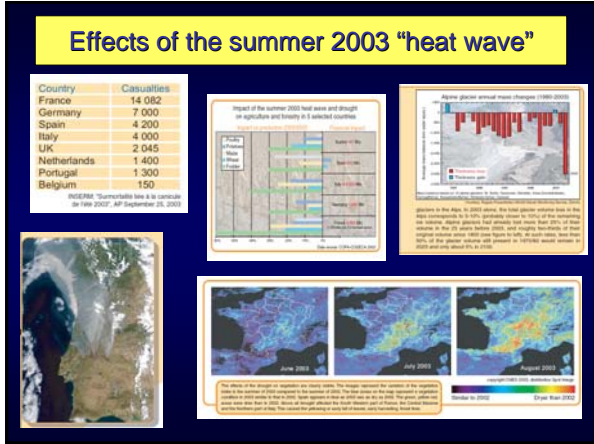


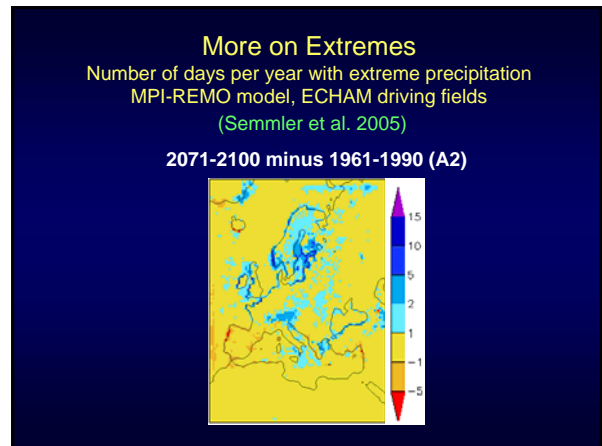
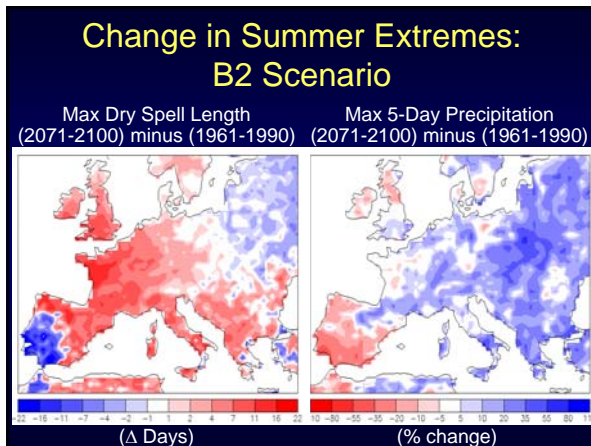
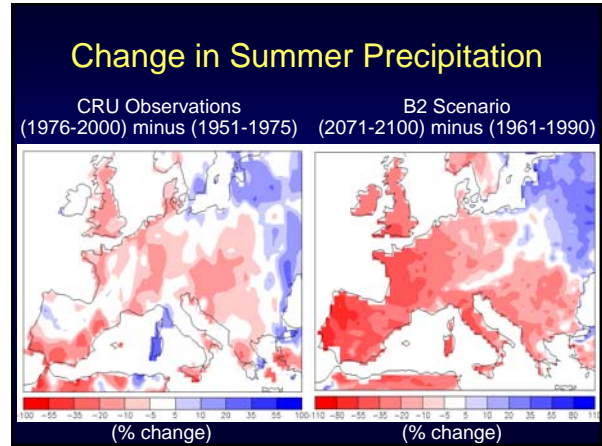
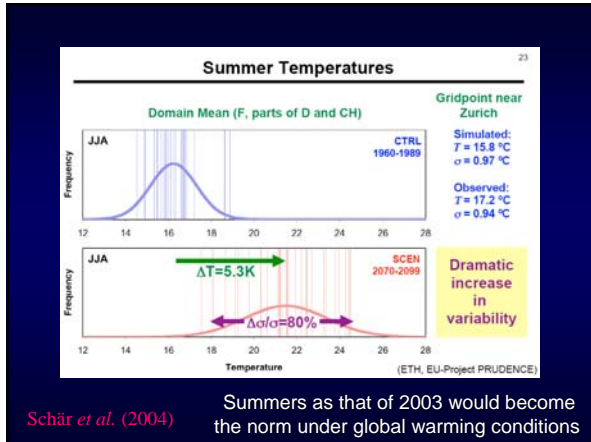
High resolution experiment over the Mediterranean basin

- Model configuration
 - 20-km grid point spacing
 - Full Mediterranean domain
- Experiment design
 - Forcing fields from PRUDENCE RegCM simulations
 - Reference simulation (1961-1990)
 - A2, B2 scenario simulations (2071-2100)









Some effects of Mediterranean climate change

Health; Heat stress

Coastal areas

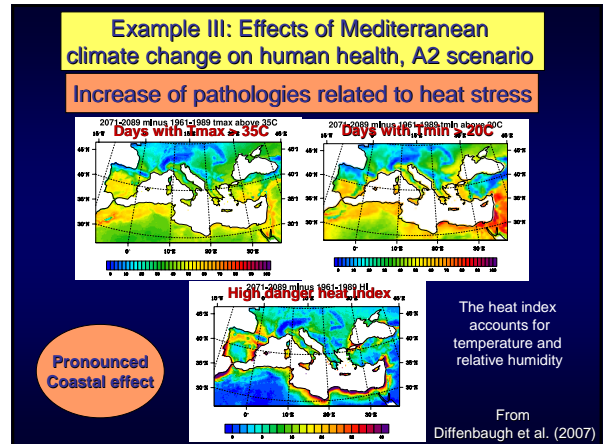
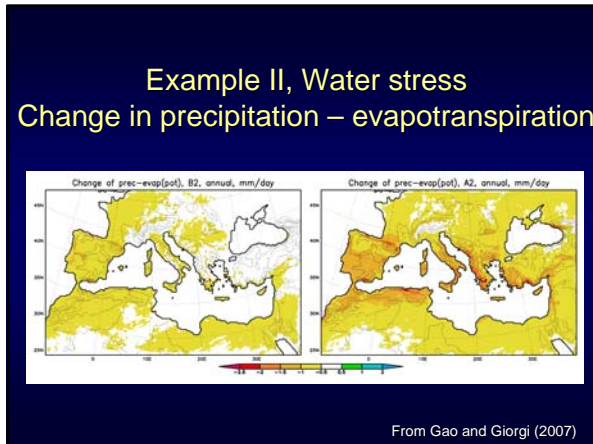
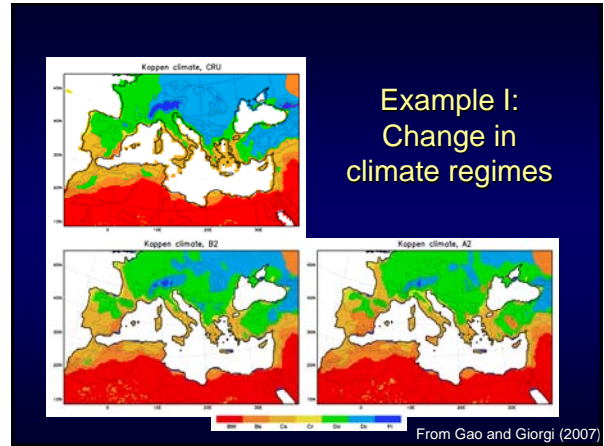
Tourism

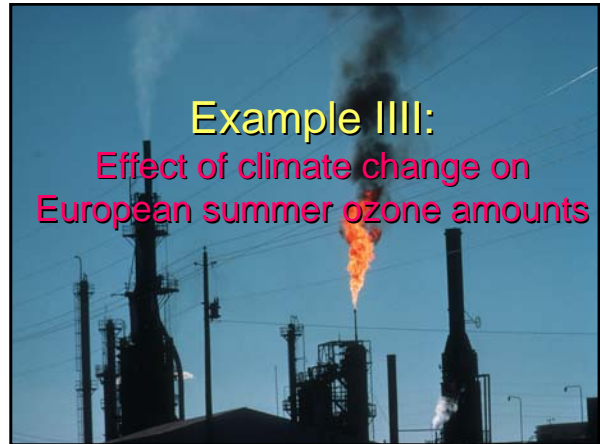
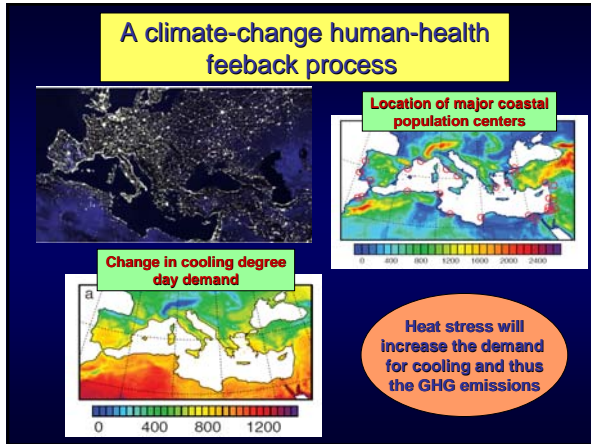
Natural Hazards

Water resources and agriculture

Air quality

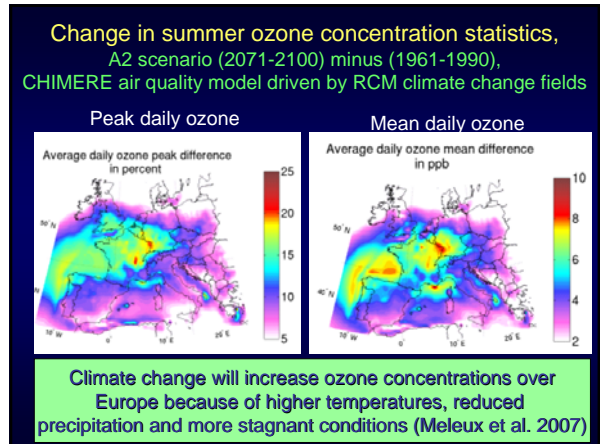
Glacier and snow melting





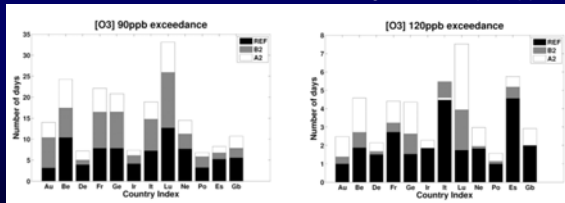
Over Europe maximum ozone concentrations are reached in the summer because meteorological conditions (high temperature, low precipitation, weak winds) enhance ozone precursor chemistry and photochemical production efficiency. Climate change might thus affect the ozone concentrations over Europe

In European cities a public information procedure applies when the near surface ozone concentration exceed 90 ppb and a warning is issued when it exceeds 120 ppb



Number of exceedance days for different ozone concentration thresholds and different scenarios

Information threshold (90 ppb) Warning threshold (120 ppb)



Conclusions

Model projections indicate some robust changes over the Mediterranean region

Cold season climate

- Warming throughout the region (greater than global average)
- Increase in precipitation over the northernmost Mediterranean areas, decrease over the southern Mediterranean
- Increase in the positive phase of the NAO
- Increase in precipitation interannual variability; small decrease in temperature interannual variability
- Increase in the frequency of extreme precipitation events over the northern Mediterranean regions, decrease of extreme cold events

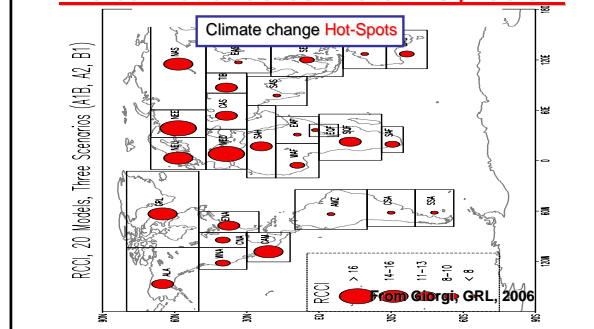
Conclusions

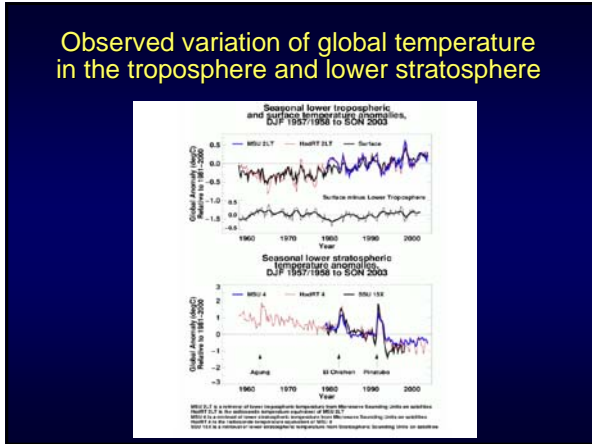
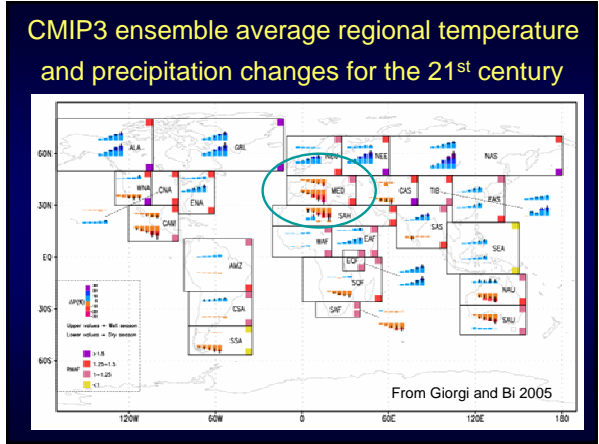
Model projections indicate some robust changes over the Mediterranean region

Warm season climate

- Large warming (much greater than the global average)
- Large decrease in precipitation
- Increase in temperature and precipitation interannual variability
- Decrease in the frequency of precipitation events and increase in the length of dry spells and in the intensity of extreme warm events
- Large increase in summer maximum temperatures
- Consistency with some trends observed in recent decades

The Mediterranean appears to be particularly vulnerable to global change
We cannot underestimate this problem

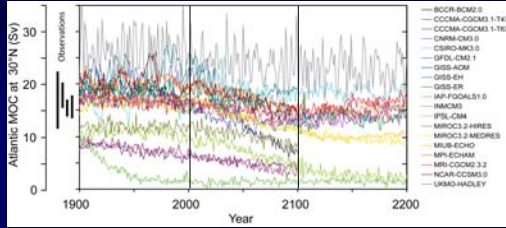




Other observed changes

- > Poleward shift of mid-latitude storm tracks
- > Greater intensity of tropical and extratropical cyclones
- > Increase of heat-waves and droughts
- > Greater intensity of precipitation

Changes in the Meridional Overturning Circulation (MOC)



Very likely that the MOC will slow down over the course of the 21st century. However, there is no indication of a complete shut down in the 21st century.

Temperatures in the Atlantic region still increase due to the much larger warming associated with increased greenhouse gases.

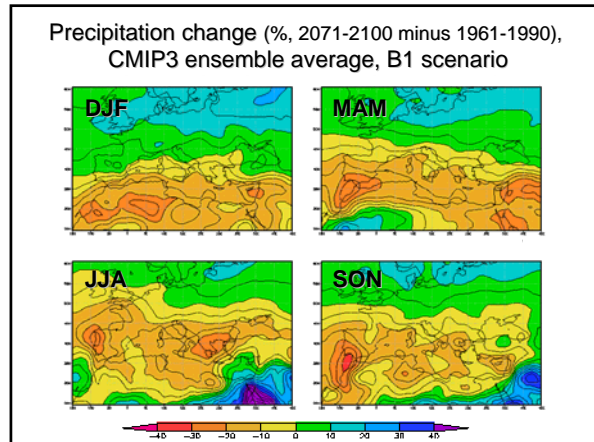
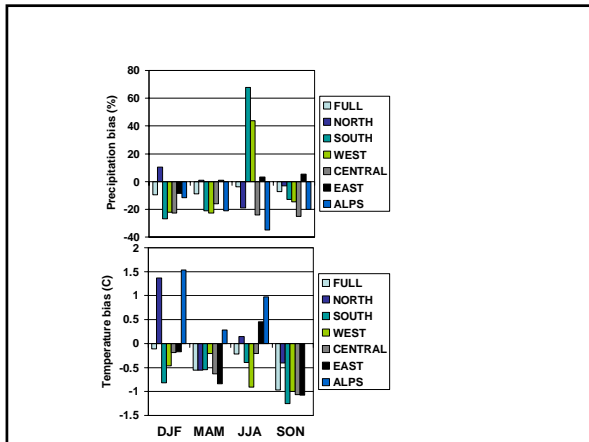
Very unlikely that the MOC will undergo a large abrupt transition during the 21st century. Longer-term changes in the MOC cannot be assessed with confidence

Regional Climate Change Index (RCCI)

$$RCCI = [n(\Delta P) + n(\Delta \sigma_P) + n(RWAF) + n(\Delta \sigma_T)]_{WS} +$$

$$[n(\Delta P) + n(\Delta \sigma_P) + n(RWAF) + n(\Delta \sigma_T)]_{DS}$$

n	ΔP	$\Delta \sigma_P$	RWAF	$\Delta \sigma_T$
0	< 5%	< 5%	< 1.1	< 5%
1	5 – 10%	5 – 10%	1.1 – 1.3	5 – 10%
2	10 – 15%	10 – 20%	1.3 – 1.5	10 – 15%
4	> 15%	> 20%	> 1.5	> 15%



Modified Koppen-Trewartha (K-T) type and climate, vegetation cover

K-T type	Climate	Prevalent native vegetation type
BW	Dry arid	Desert
BS	Dry semiarid	Steppe
Cs	Subtropical summer-dry	Hardleaved evergreen trees and shrubs
Cr	Subtropical humid	Longleaf trees, slash pines and deciduous forest in inland areas
Do	Temperate oceanic	Dense coniferous forests with large trees
Dc	Temperate continental	Needleleaf and deciduous tall broadleaf forest
Eo	Sub-arctic oceanic	Needleleaf forest
Ec	Sub-arctic continental	Tayga
FI	Ice cap	Permanent ice cover

ANNEXE V

**Présentation sur le thème "Énergie et changement
climatique dans la région méditerranéenne"**

par Mme Houda Ben Jannet Allal



UNEP/MAP
12th Meeting of the Mediterranean
Commission on Sustainable Development
Istanbul, Turkey
30-31 May 2007

***ENERGY AND CLIMATE CHANGE IN THE
MEDITERRANEAN REGION***

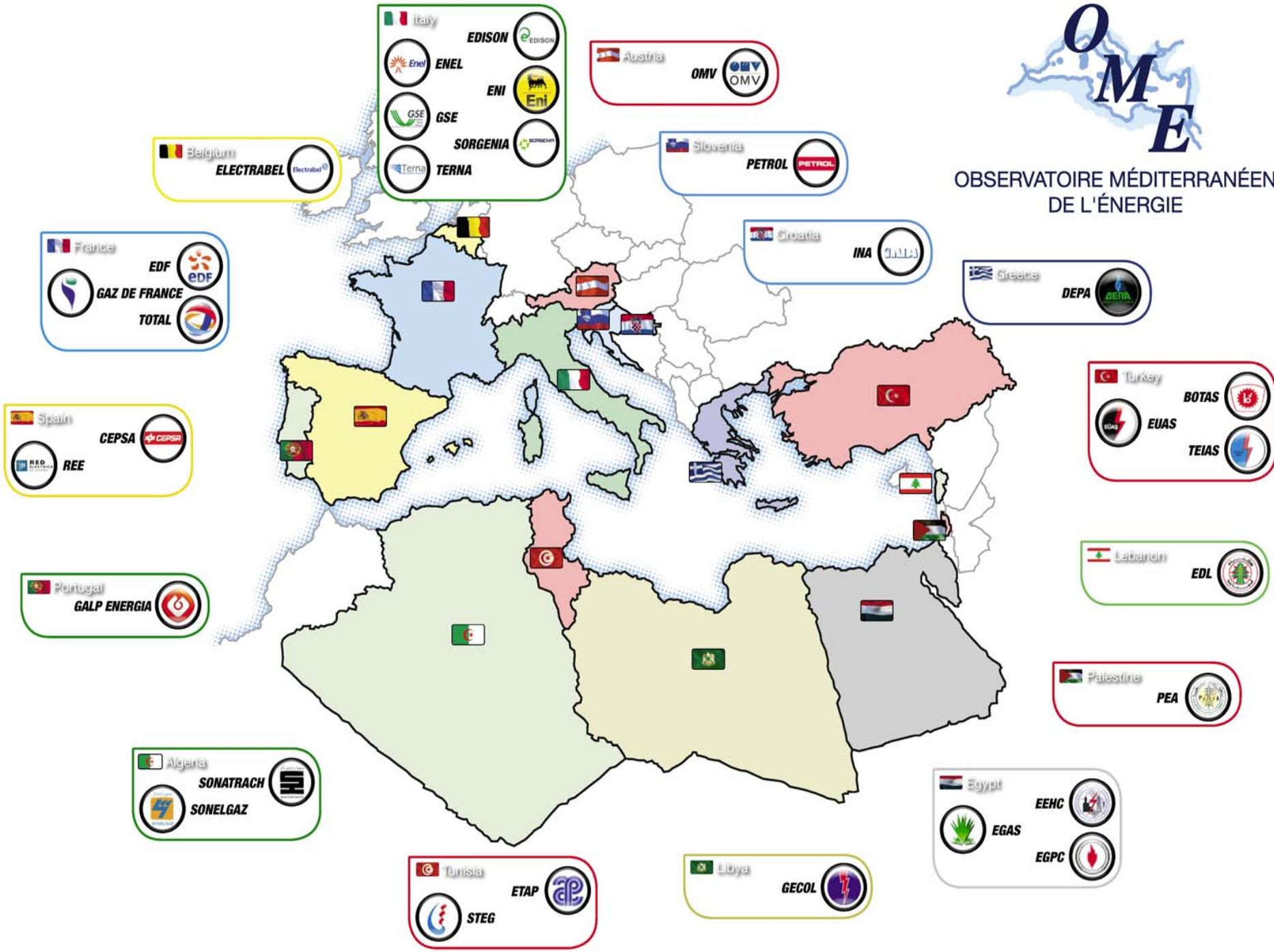
Dr Houda BEN JANNET ALLAL
Dr Eng. Mustapha Kamel FAÏD

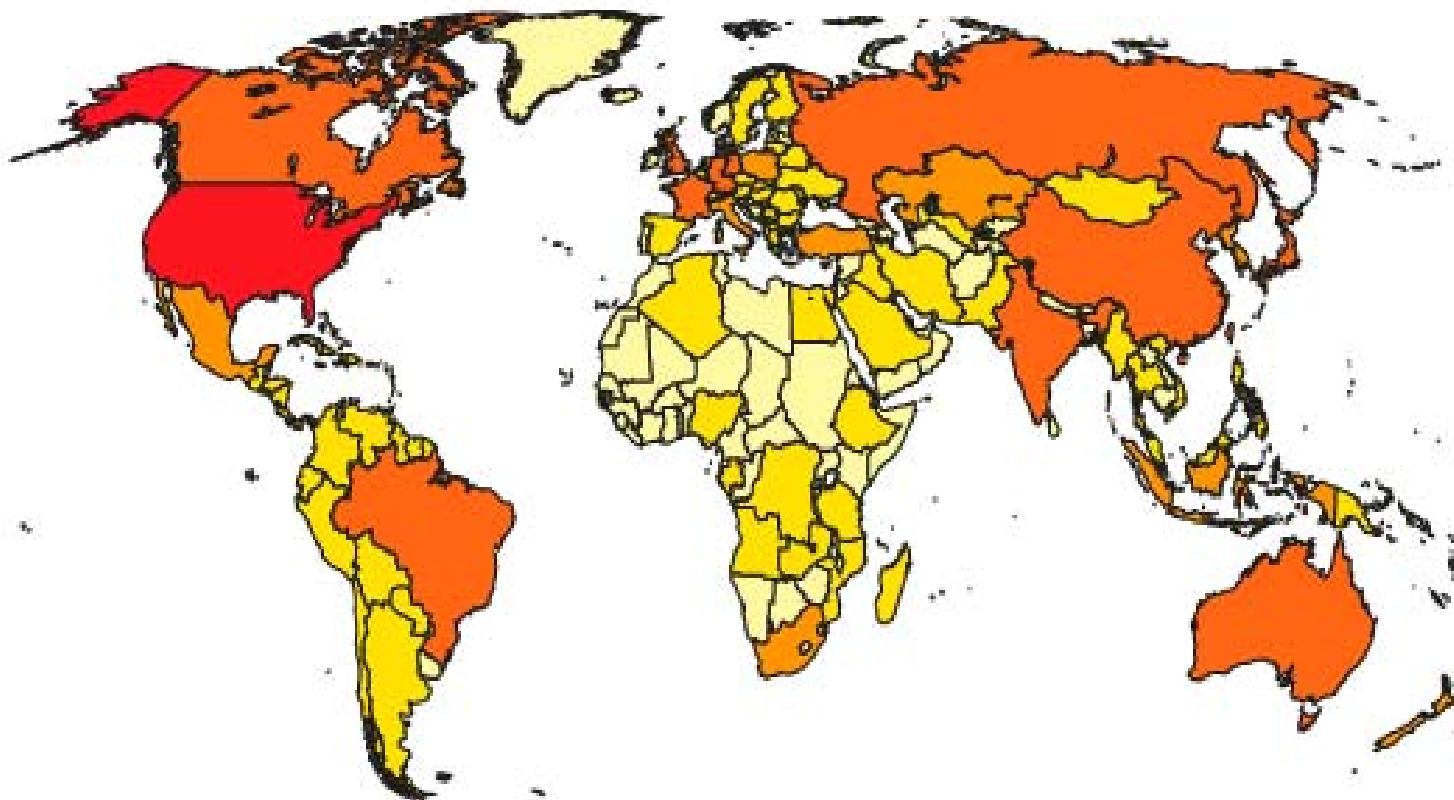


- OME
- Context
- Present situation and prospects
- Recommendations

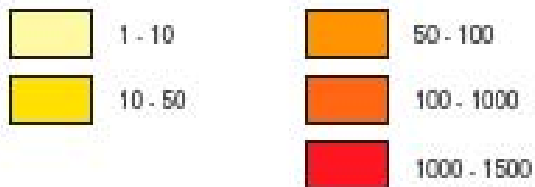


OBSERVATOIRE MÉDITERRANÉEN DE L'ÉNERGIE

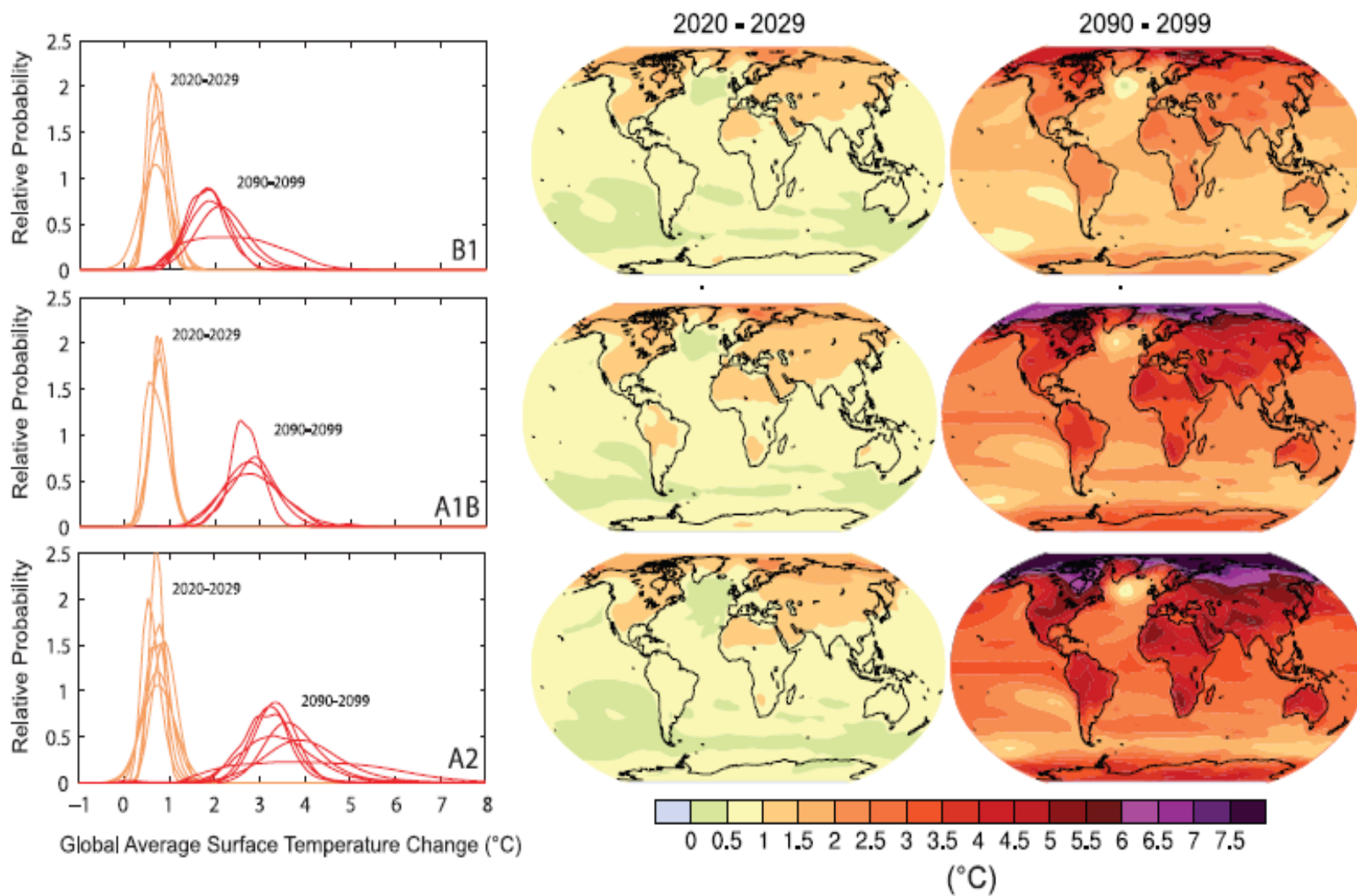




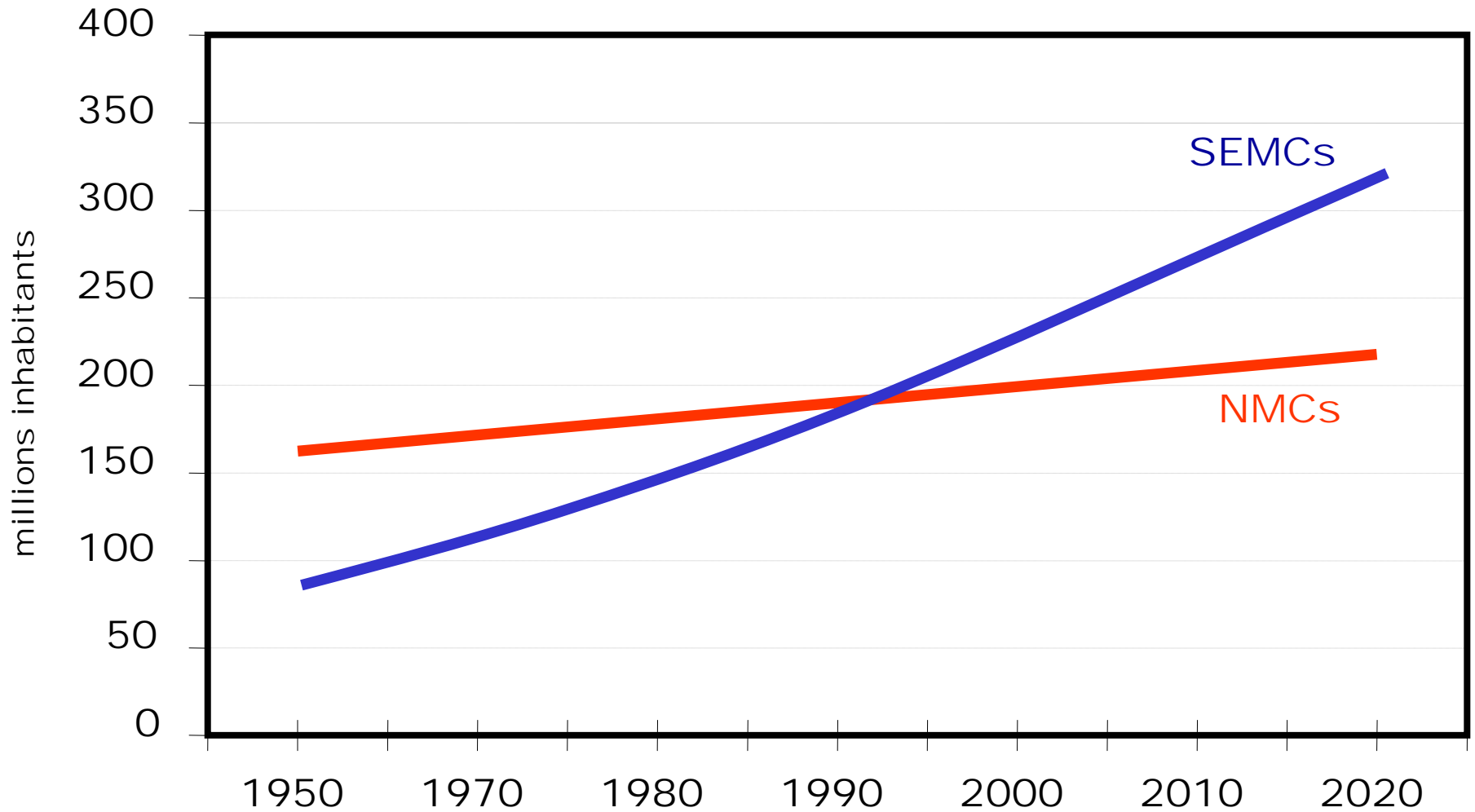
* CO₂ emissions from fossil fuel combustion and cement production, including land use change (Mt C per year from 1950 - 2003)



PROJECTIONS OF SURFACE TEMPERATURES

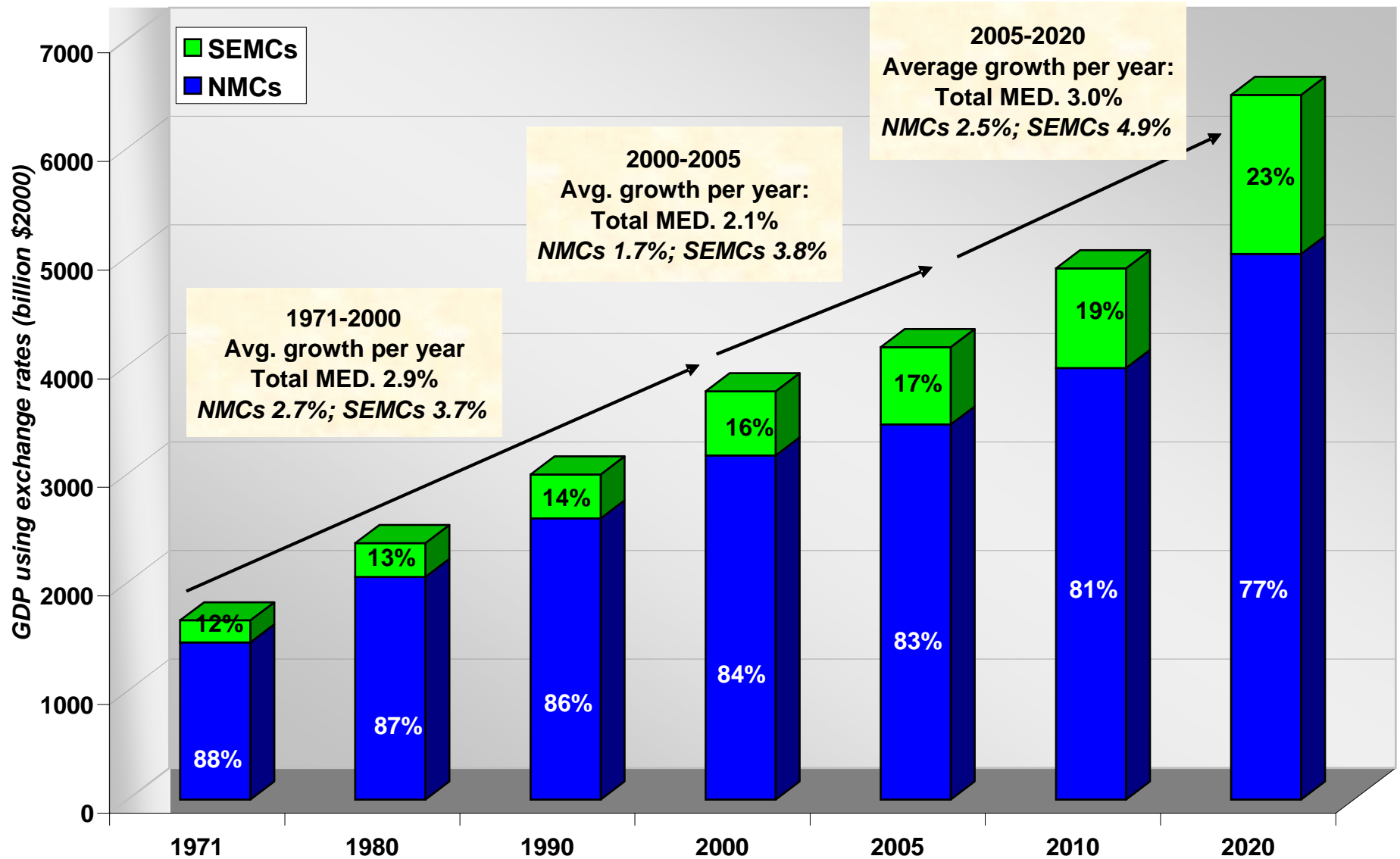


Demography in the Mediterranean Basin

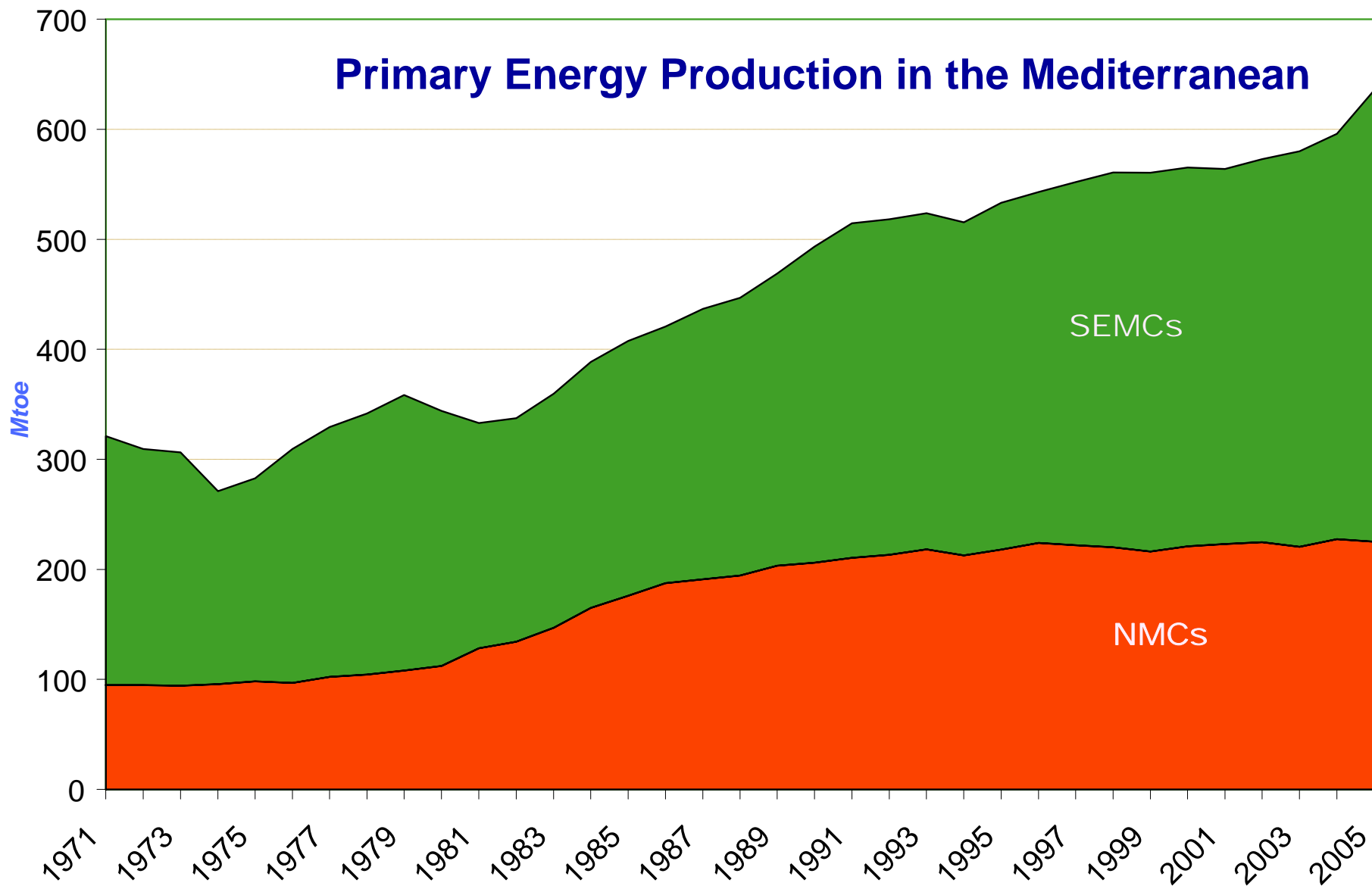


Source: Plan Bleu, OME

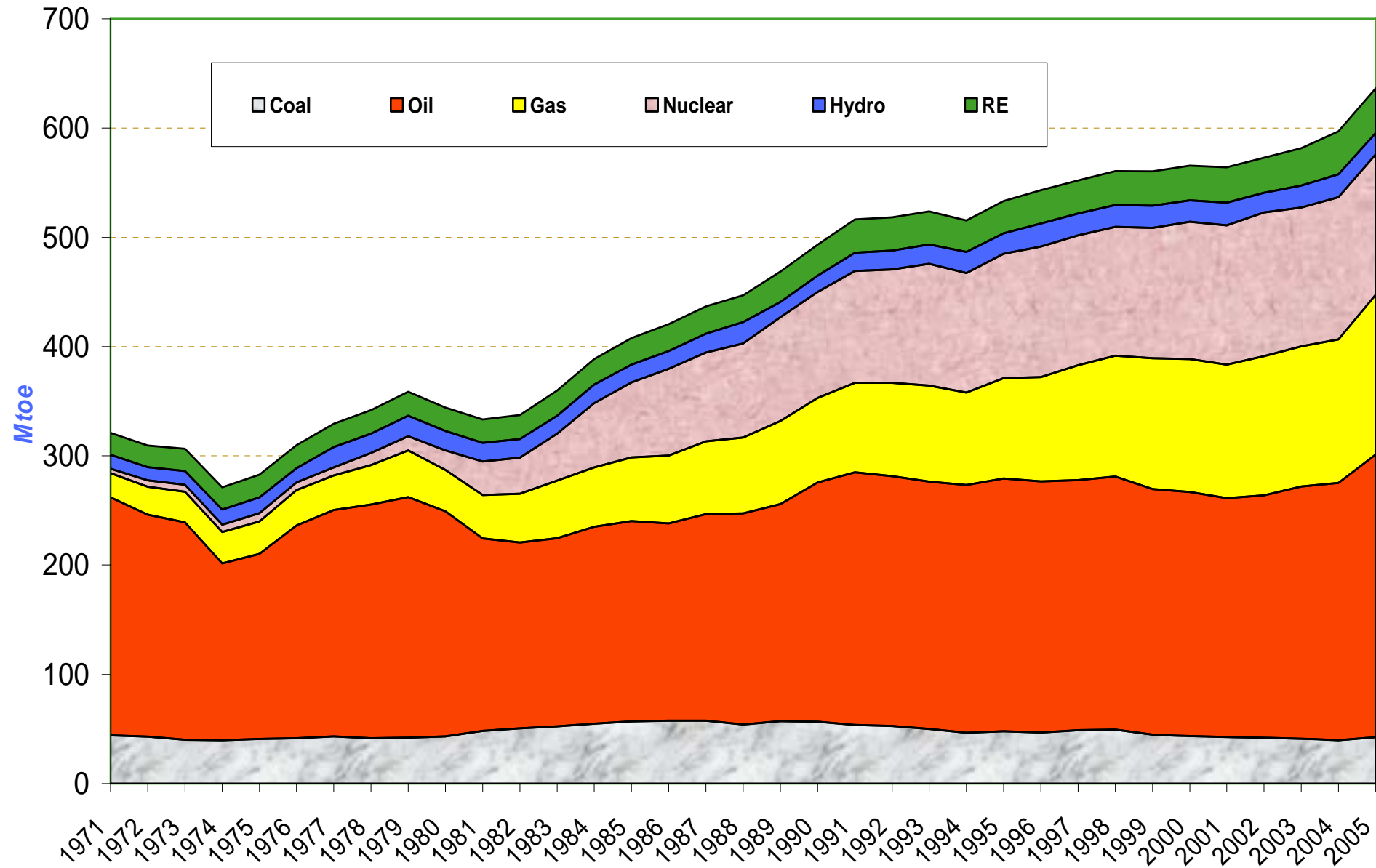
Economic Development in the Mediterranean



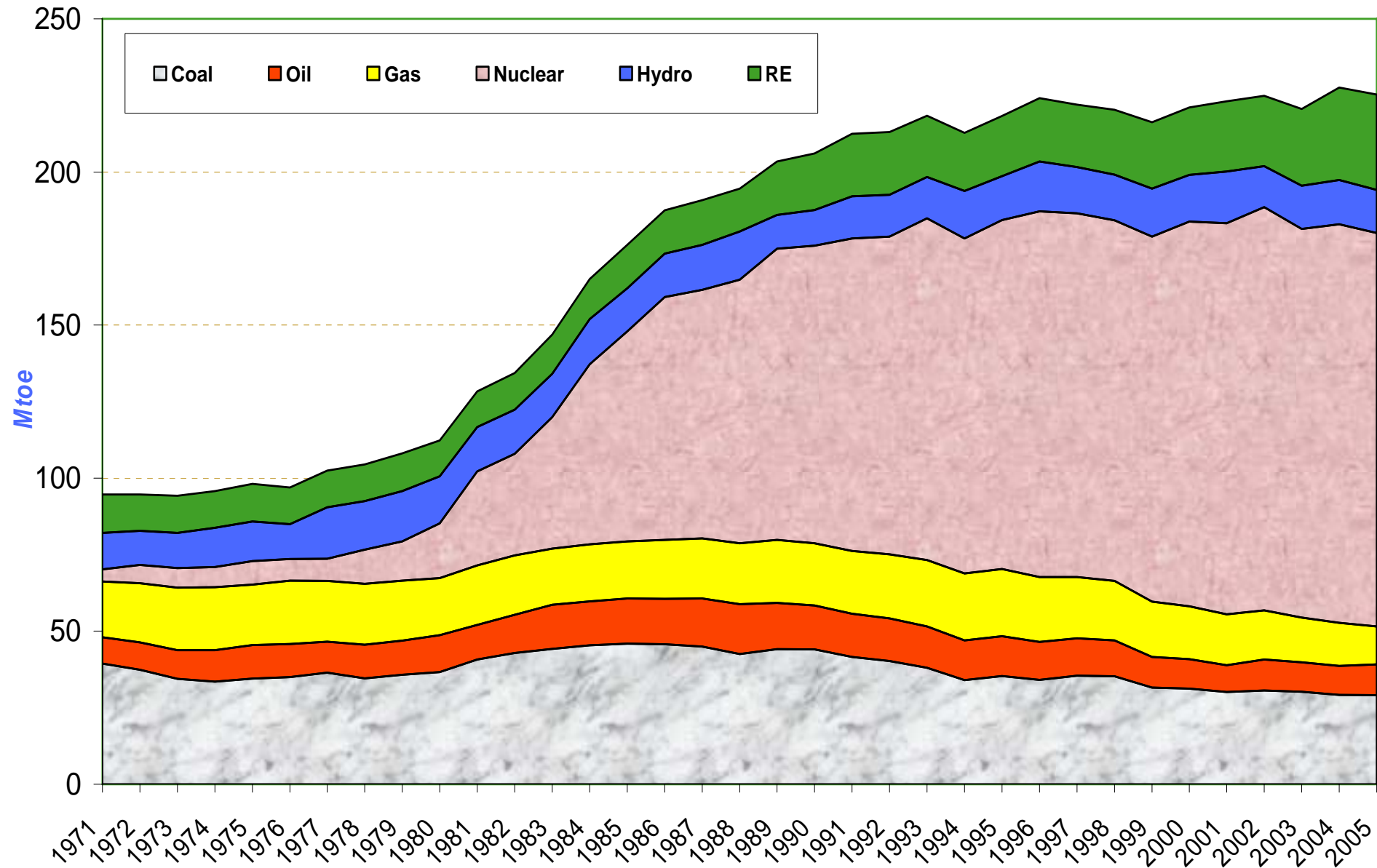
Primary Energy Production in the Mediterranean



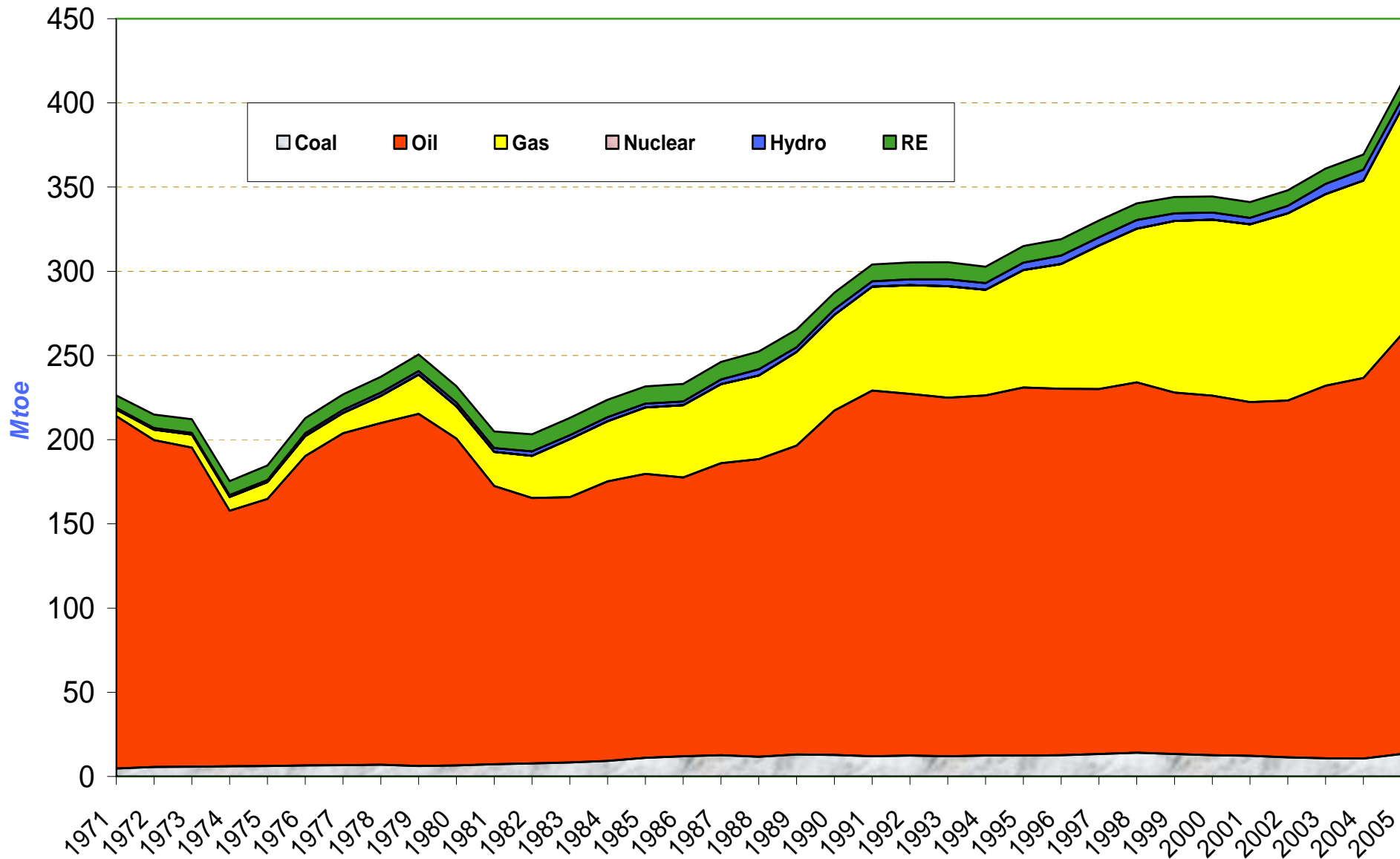
Primary Energy Production in the Mediterranean



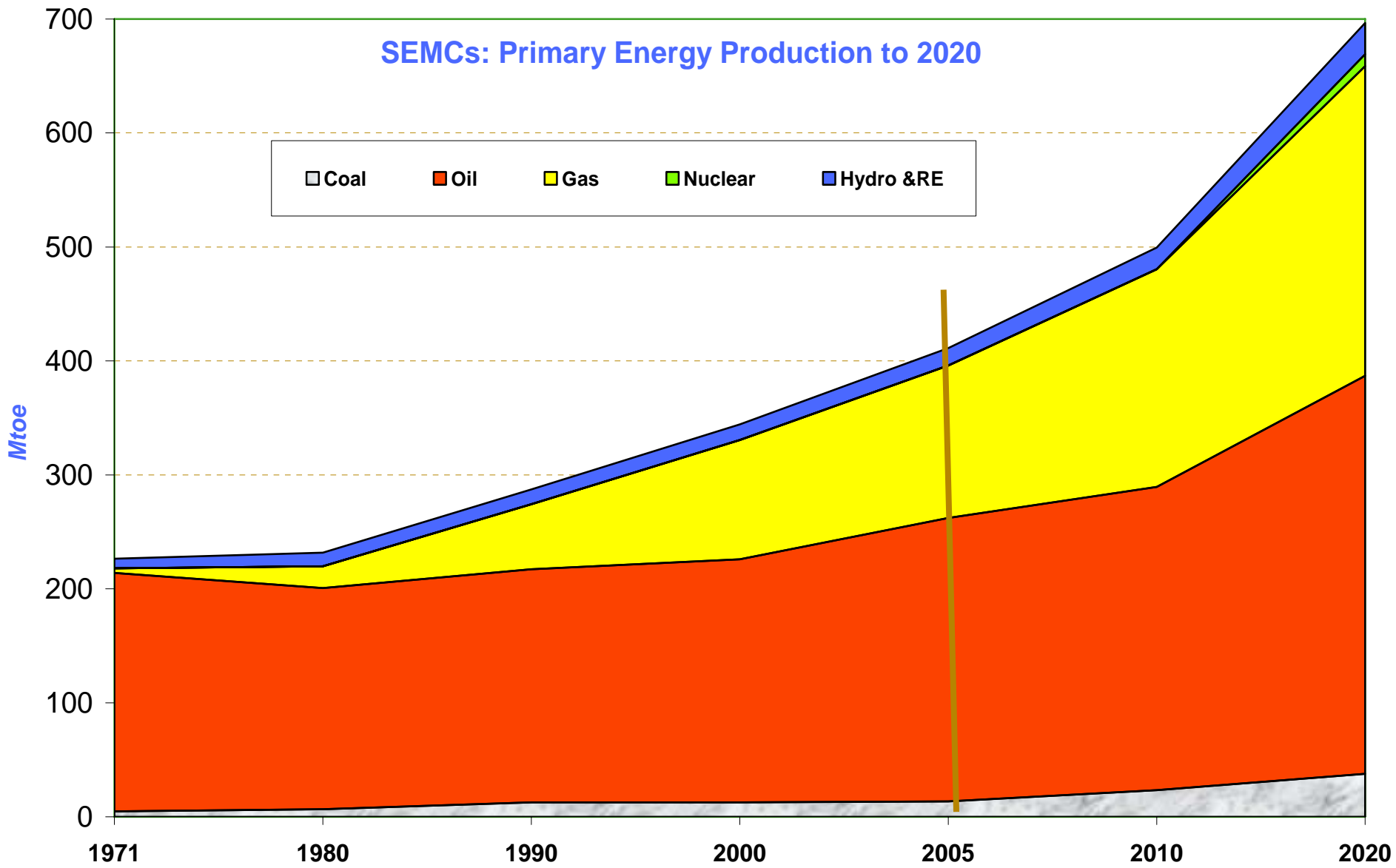
NMCs: Primary Energy Production



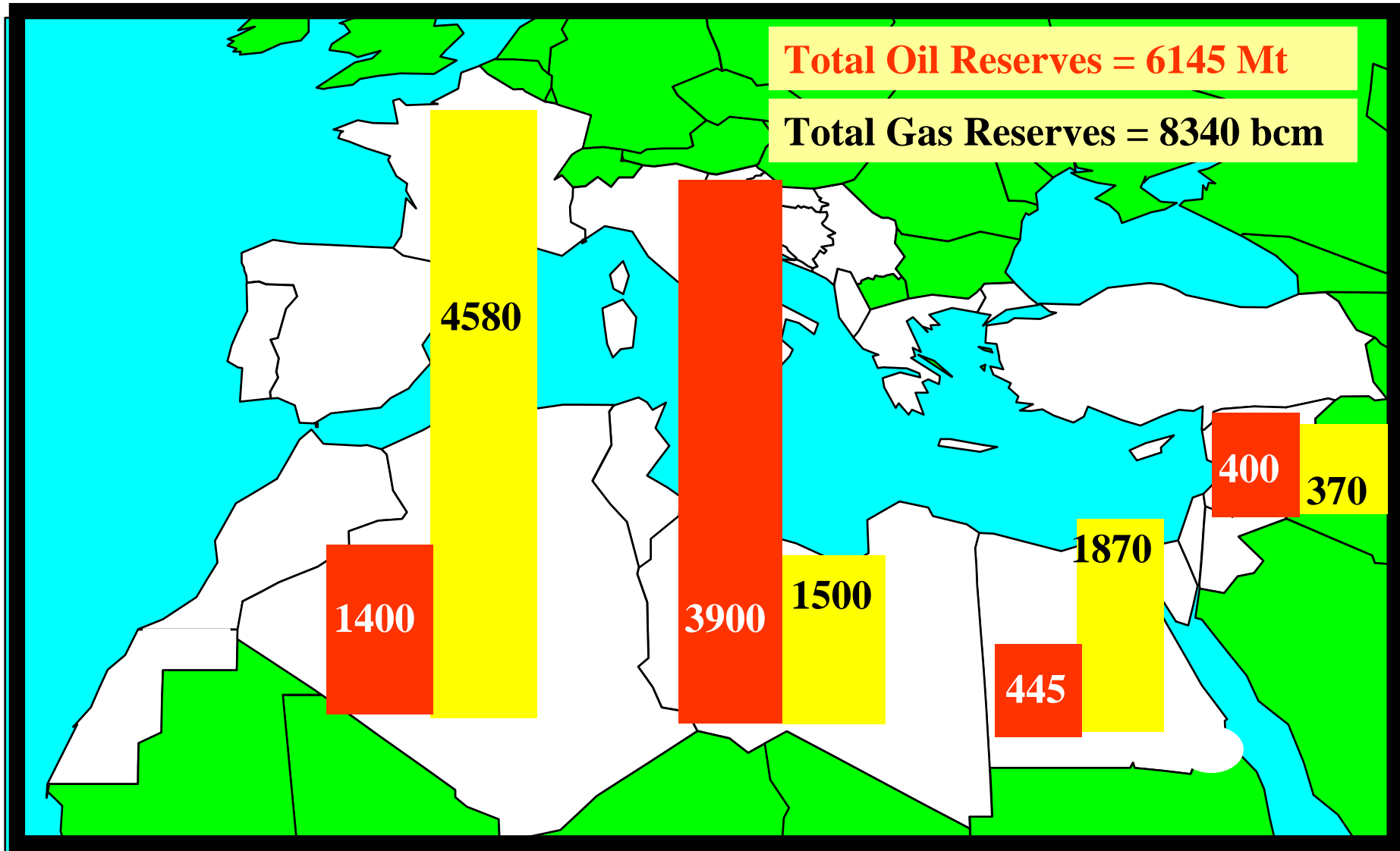
SEMCs: Primary Energy Production





SEMCs: Primary Energy Production to 2020

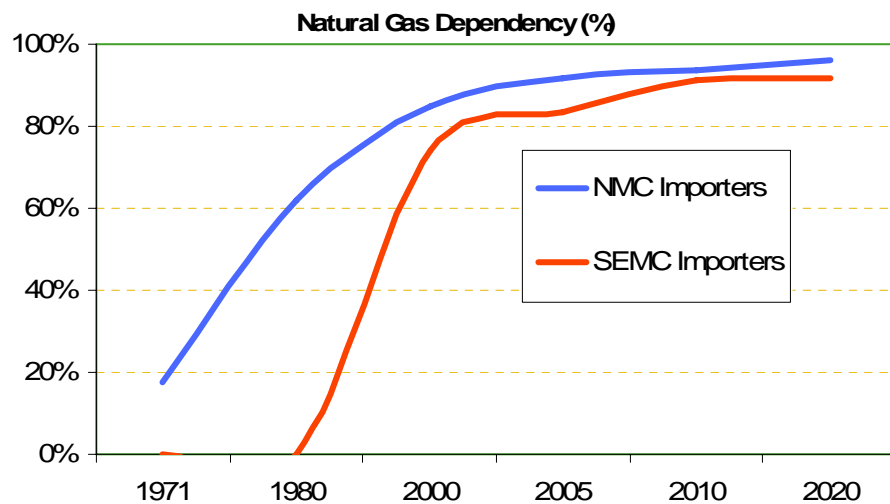
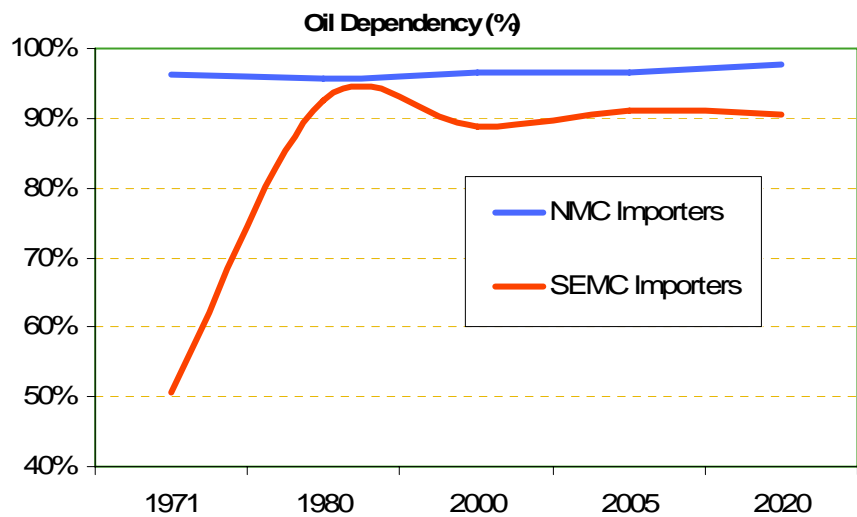
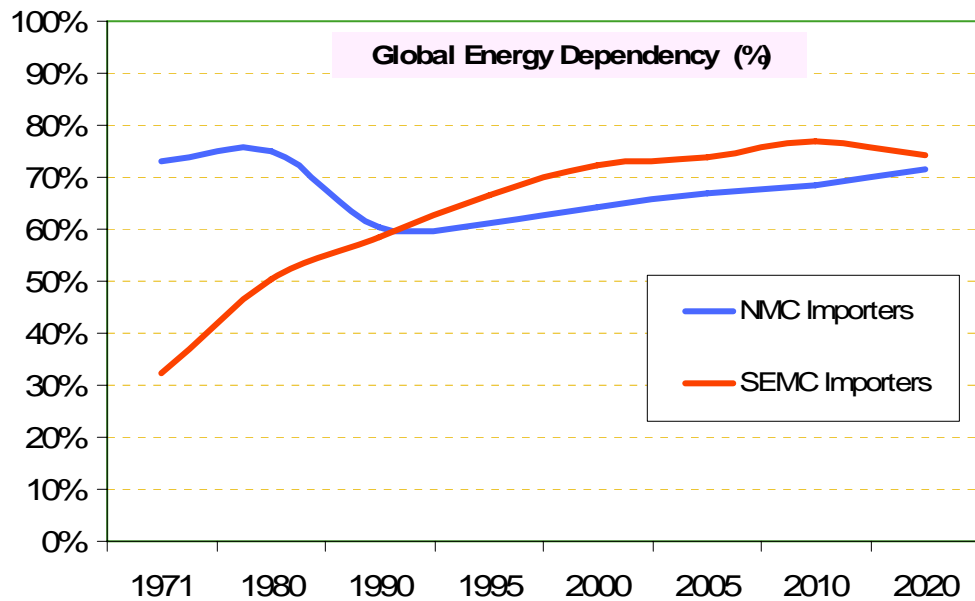


Oil (Mt) & Gas (bcm) Reserves



Source: Reserves from BP & CEDIGAZ

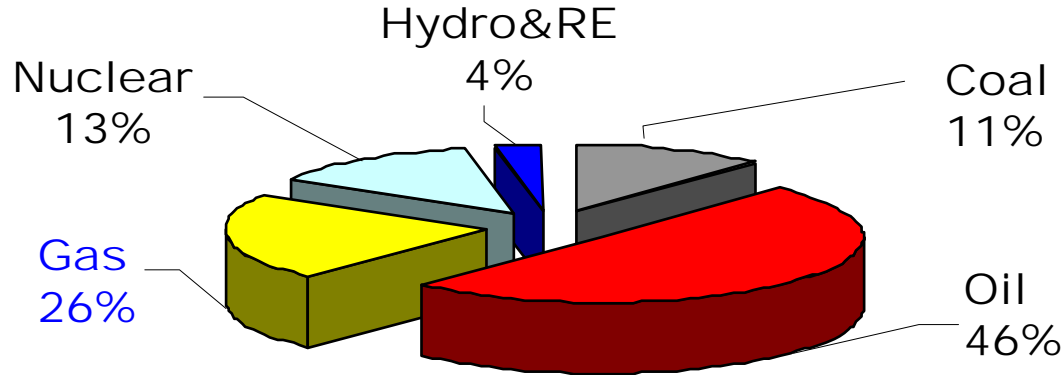
 Oil Reserves  Gas Reserves



Mediterranean: Primary Energy Demand

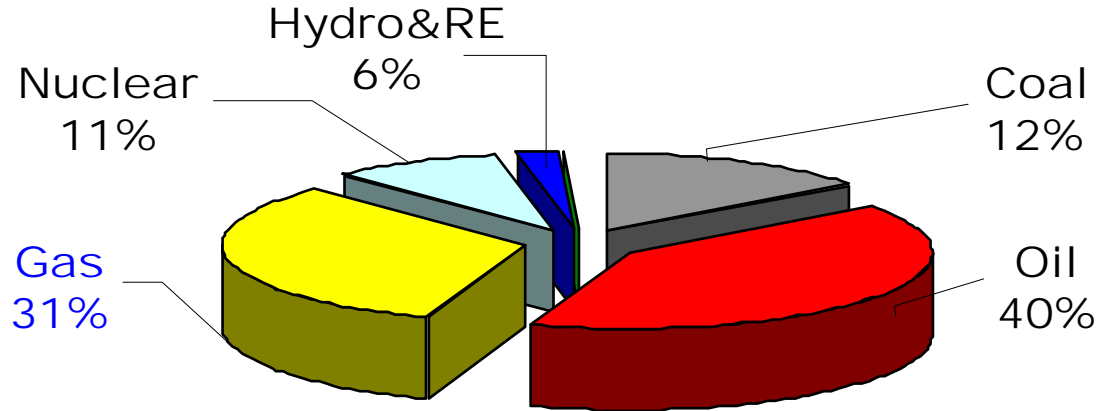


2005 (953 Mtoe)



Electricity Production
2005 (1780 TWh)
28% gas
& 16% RE

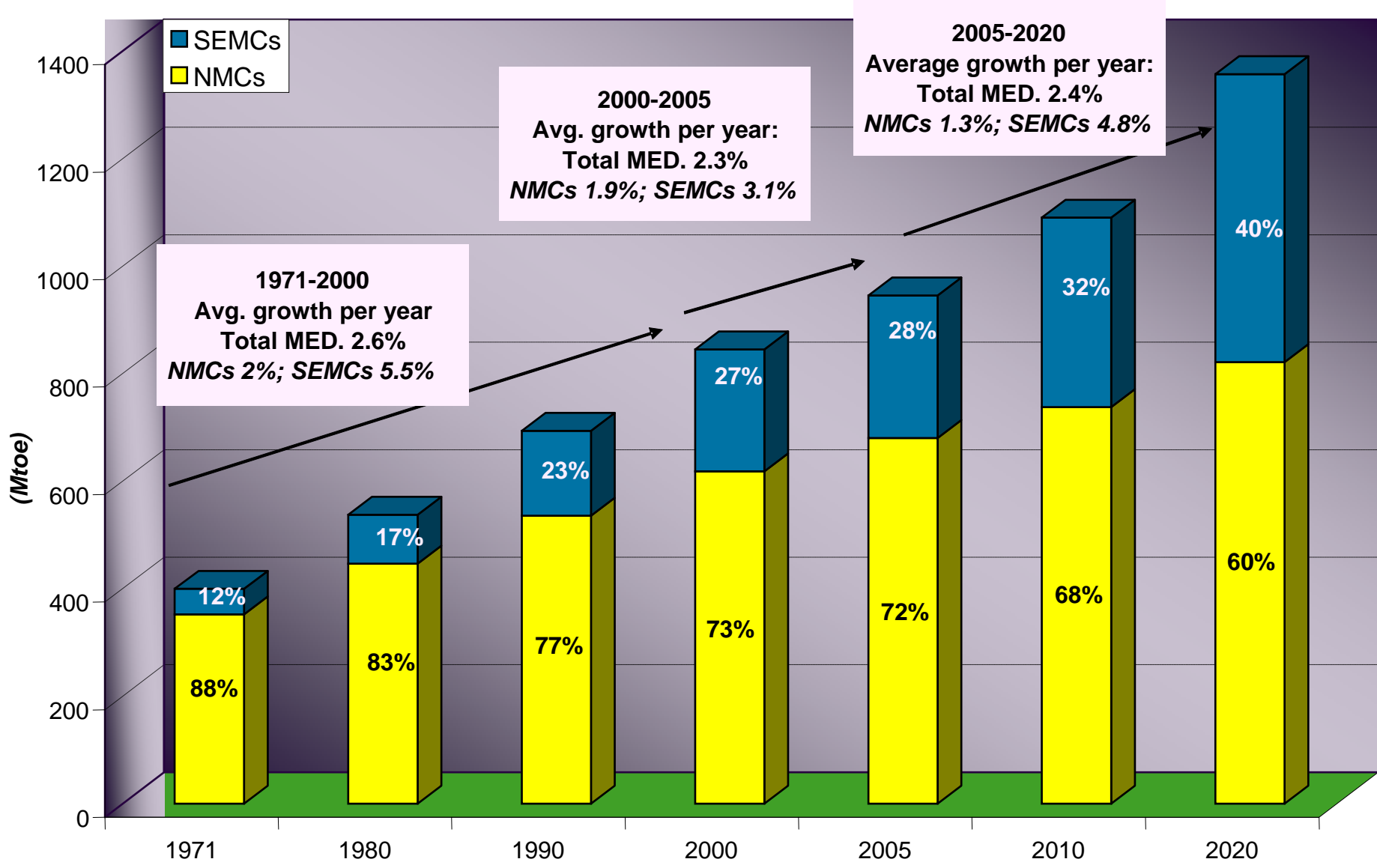
2020 (1360 Mtoe)



Electricity Production
2020 (2750 TWh)
41% gas
& 19% RE

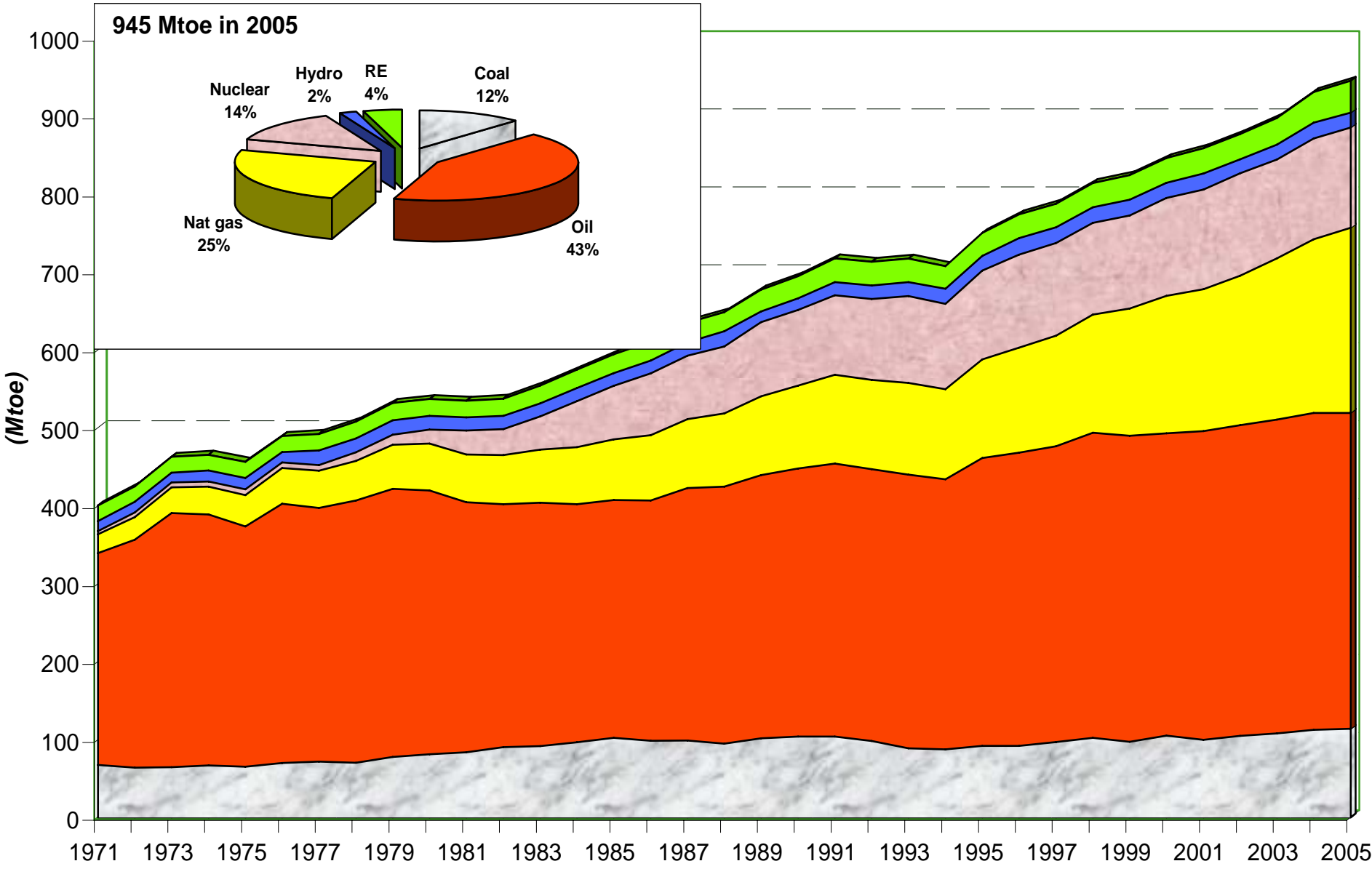
Source: OME, 2007

Mediterranean: Energy Demand

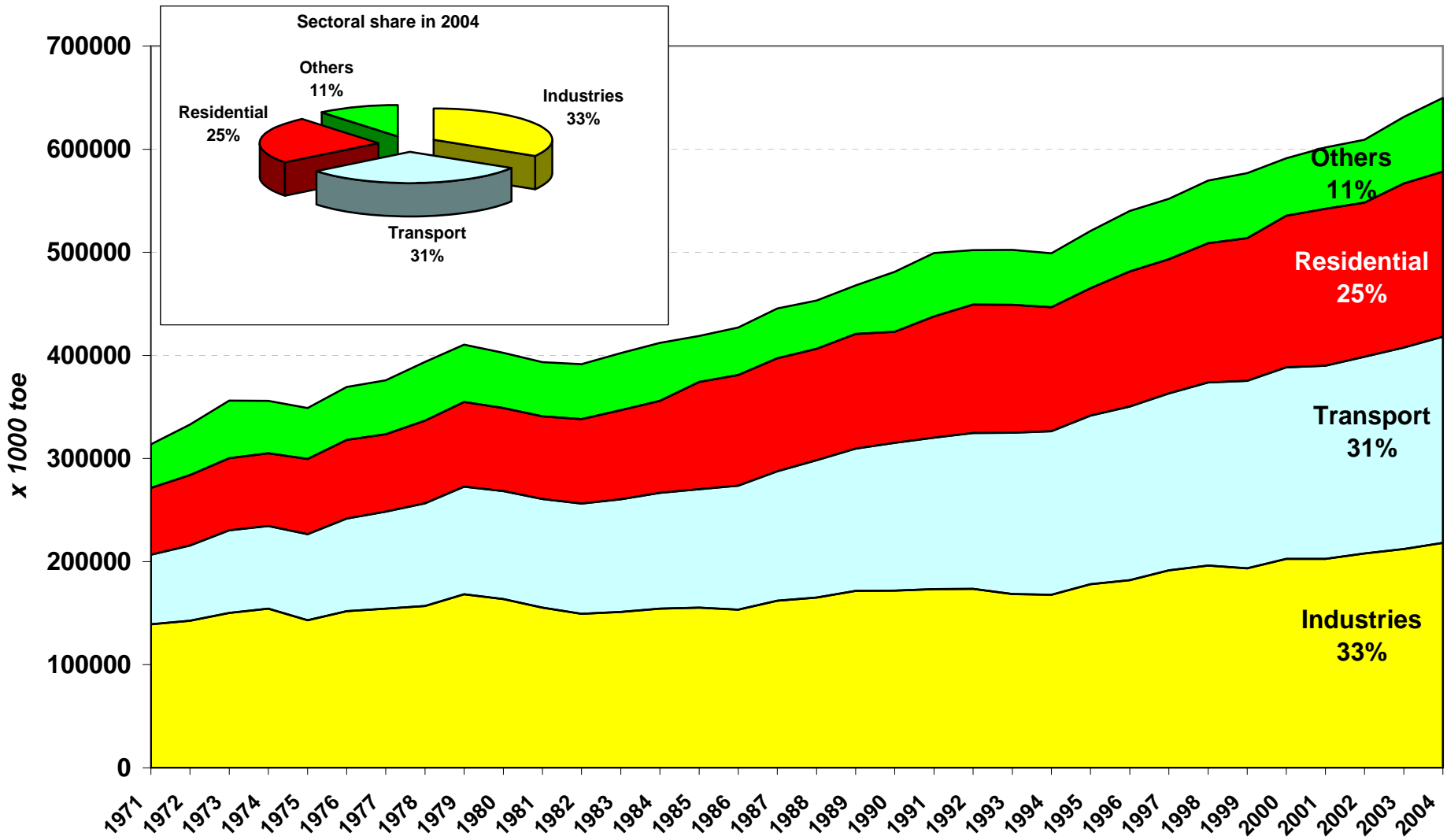


Source: OME, 2006

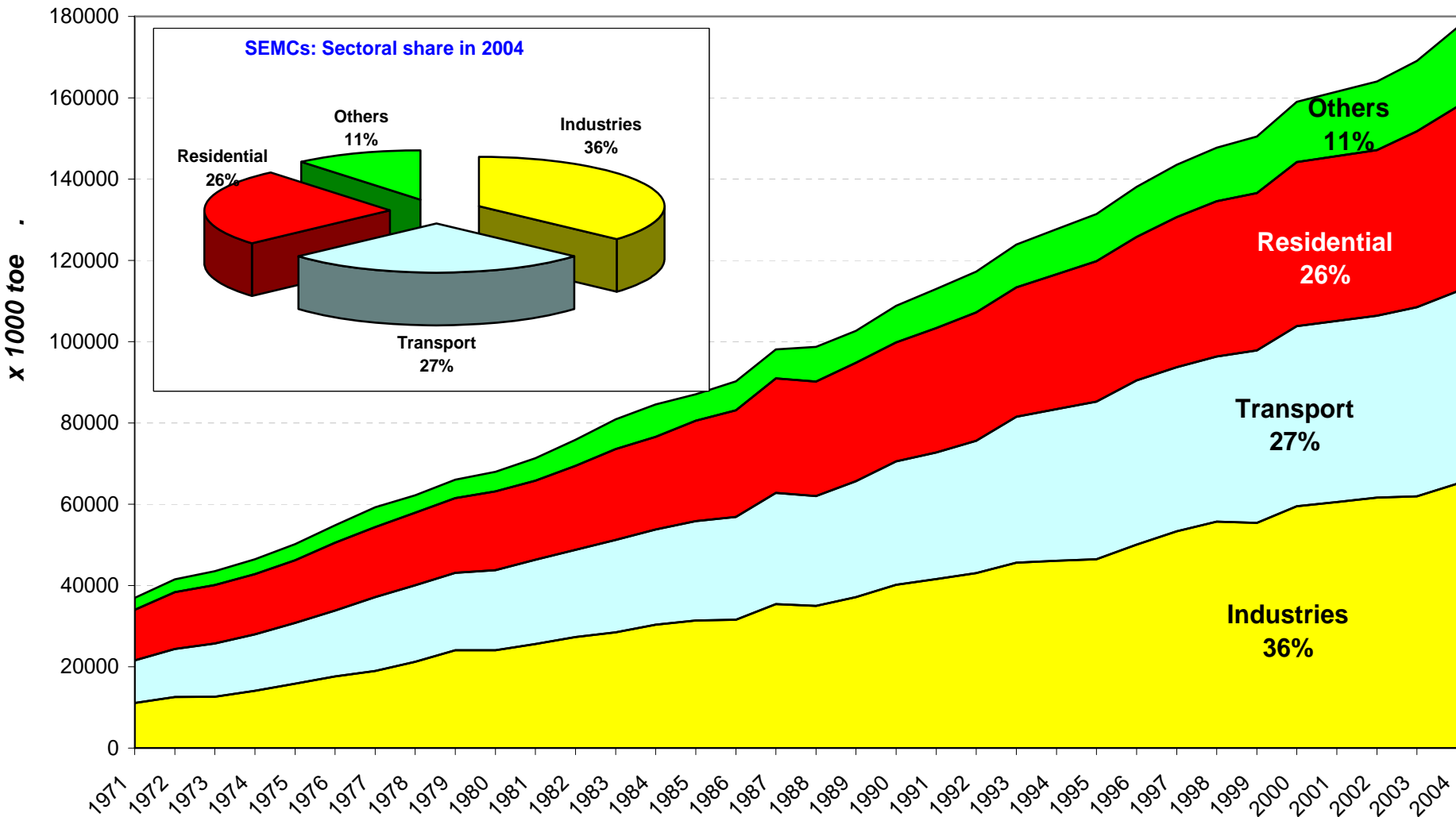
Mediterranean: Energy Demand by Primary Source (1970 to 2005)



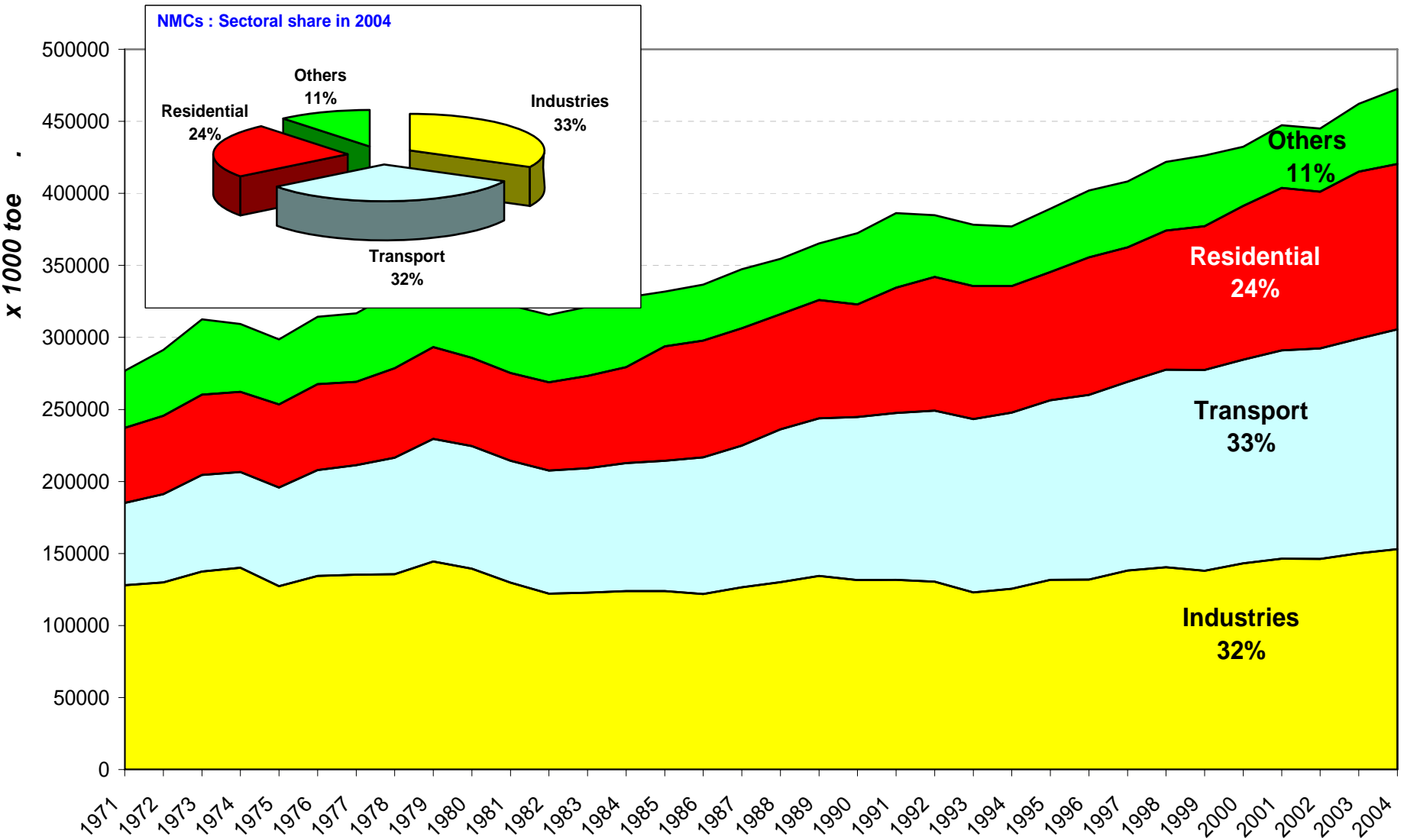
Mediterranean: Energy Consumption by Sector



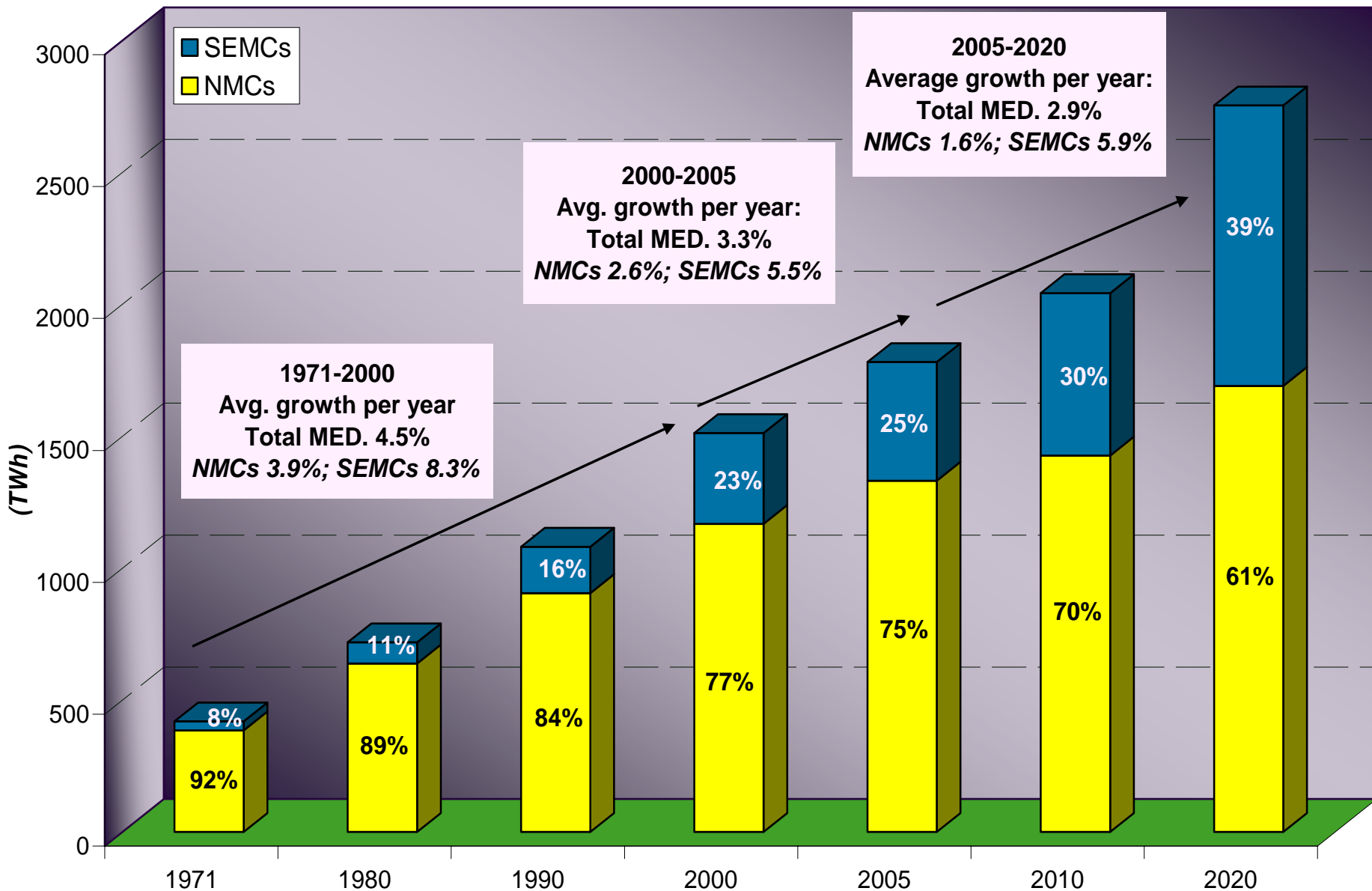
SEMCs: Energy Consumption by Sector



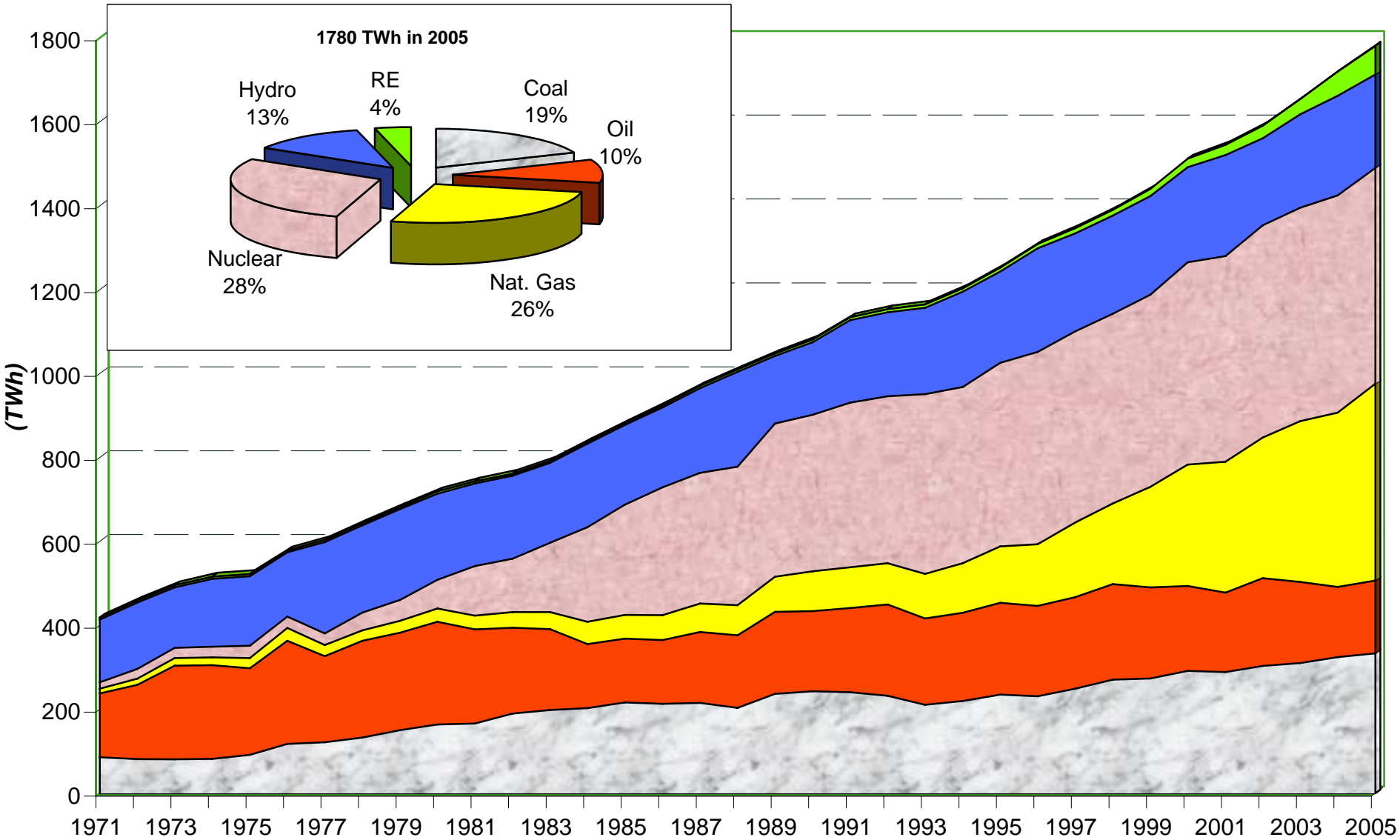
NMCs : Energy Consumption by Sector



Mediterranean: Electricity Demand

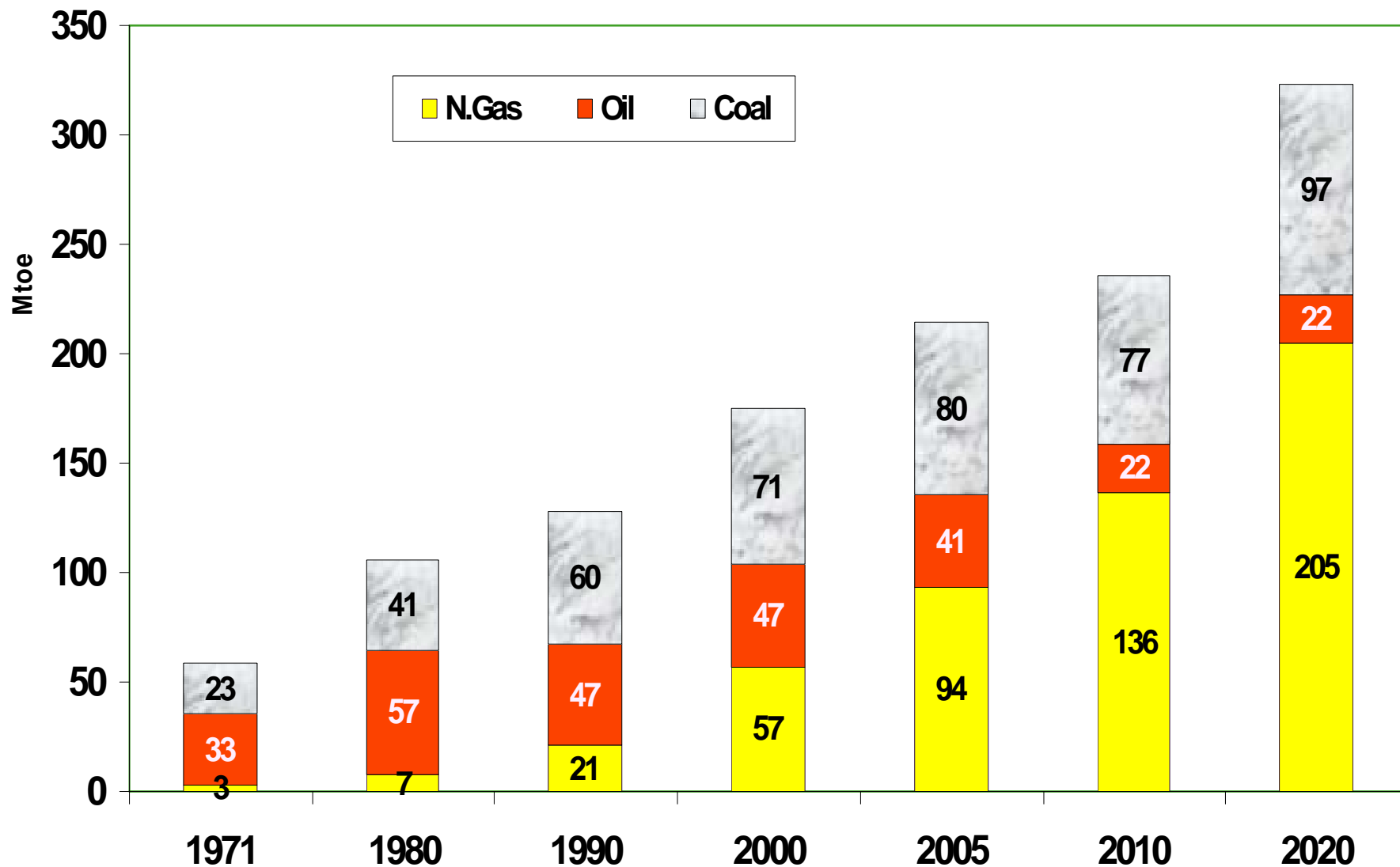


Mediterranean: Electricity Demand (1970 to 2005)

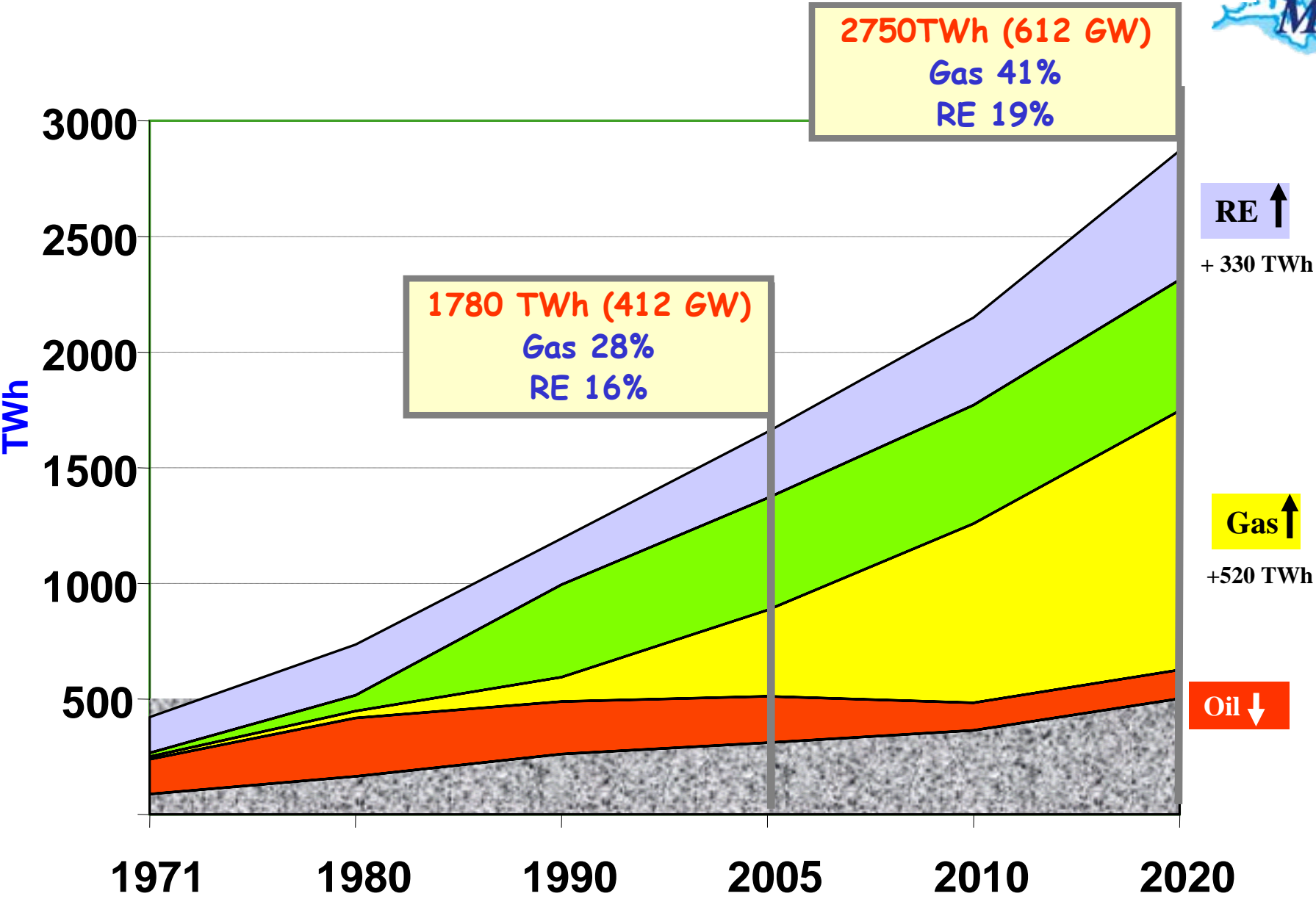




Electricity accounts for 40% of additional TPES



Mediterranean : Power Production (by source)



RE ↑
+ 330 TWh

Gas ↑
+ 520 TWh

Oil ↓

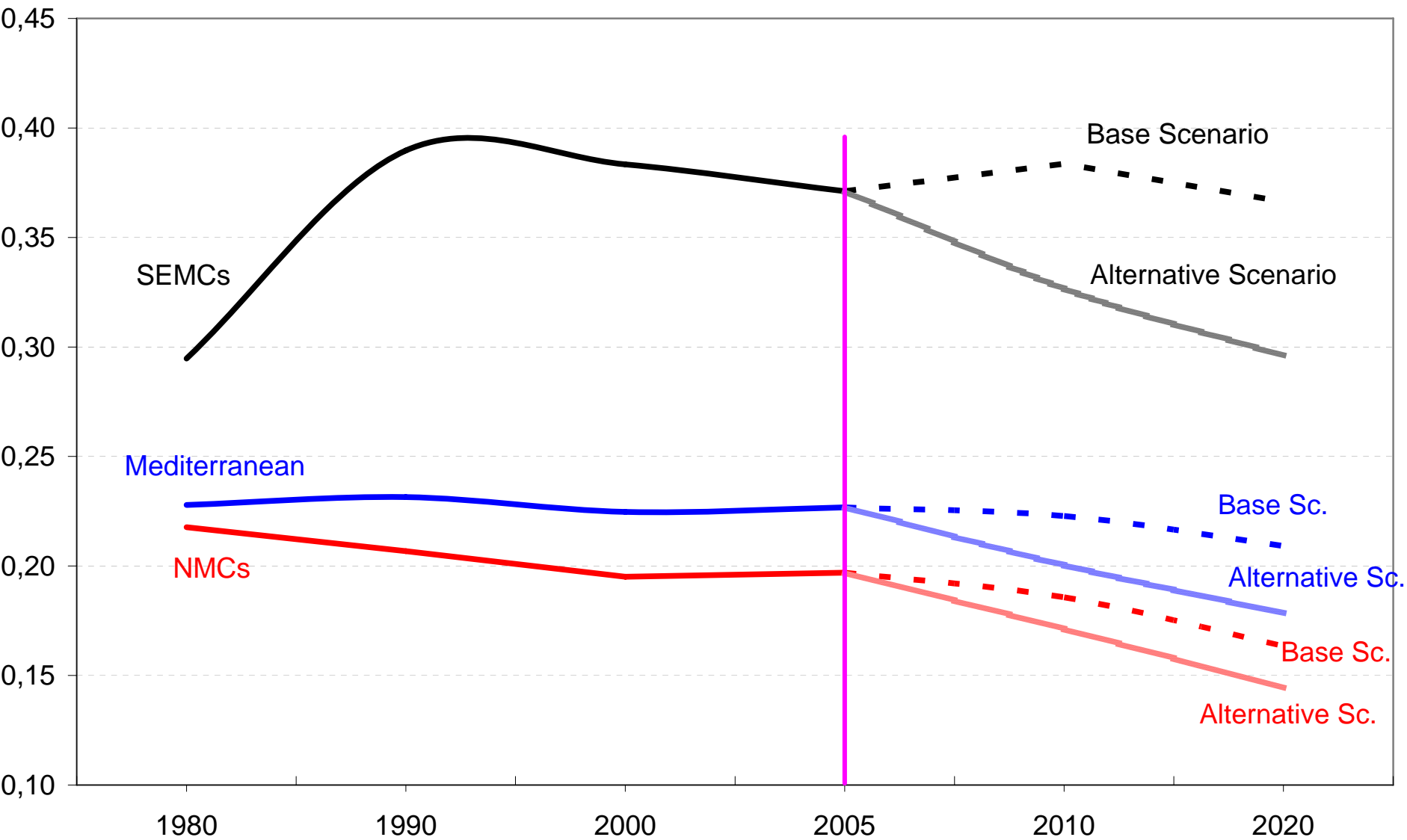


RE-based power generation SEMCs

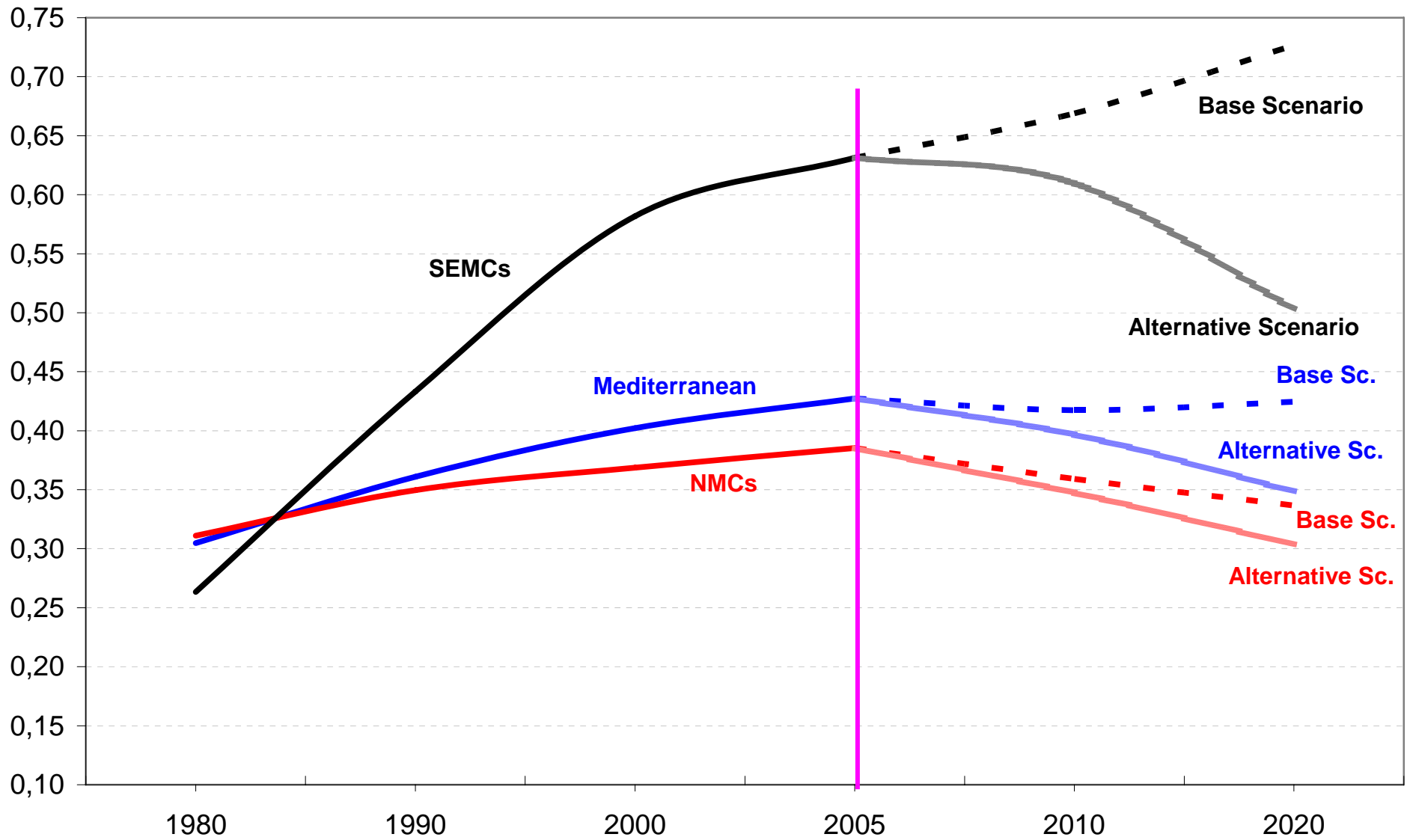


	2000	2007	Launched projects	2012
Morocco	54	54	<i>60 MW under construction by Gamesa in 2007 & 200 MW under tendering</i>	1054
Tunisia	11	20+34 <i>(under construction)</i>	<i>3 new wind farms 120 MW will be installed at Bizerte by 2009</i>	174
Egypt	68	230	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Wind projects planned to be operational by 2011 which are located in Zafarana :</i> <ul style="list-style-type: none"> <i>80 MW with KFW (Germany) by 2008</i> <i>220 MW with JBIC (Japan) by 2009</i> <i>120 MW with Danida (Denmark) by 2010</i> <i>100 MW with Spain</i> - <i>150 MW solar thermal under tendering phasis</i> 	1050
Algeria	0,5	150 <i>ST under construction</i>	<i>150 MW Solar Thermal under construction by Abener (Spain) at H. R'Mel</i>	160

Energy intensity

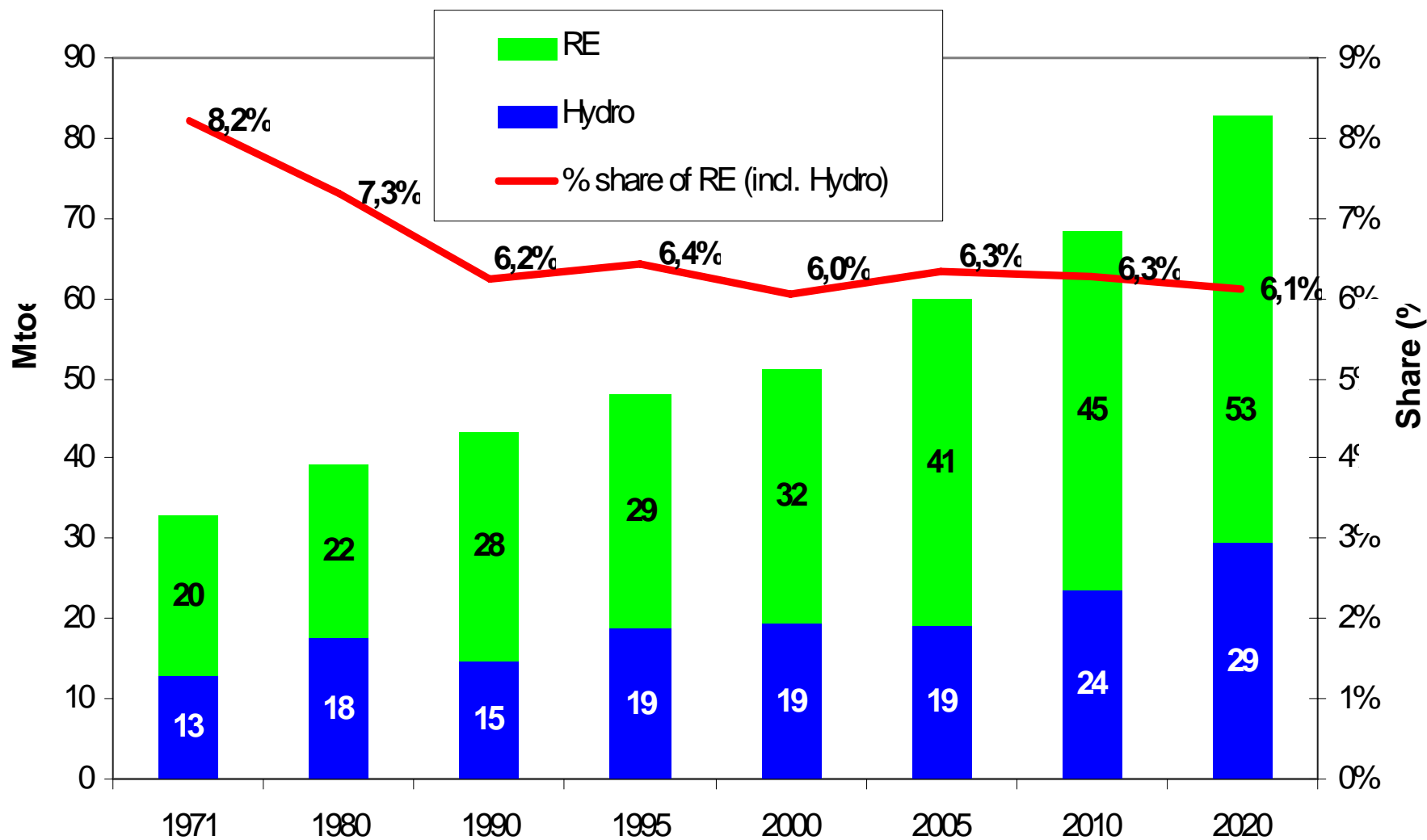


Electricity Intensity

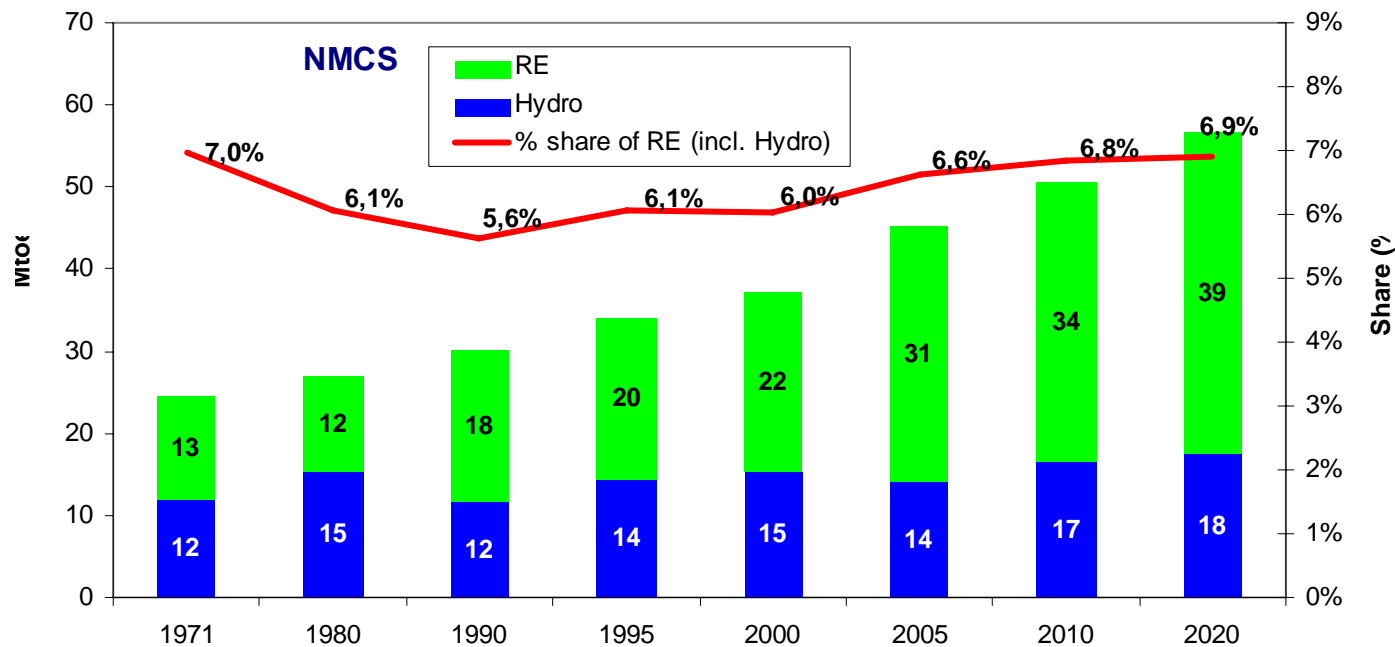
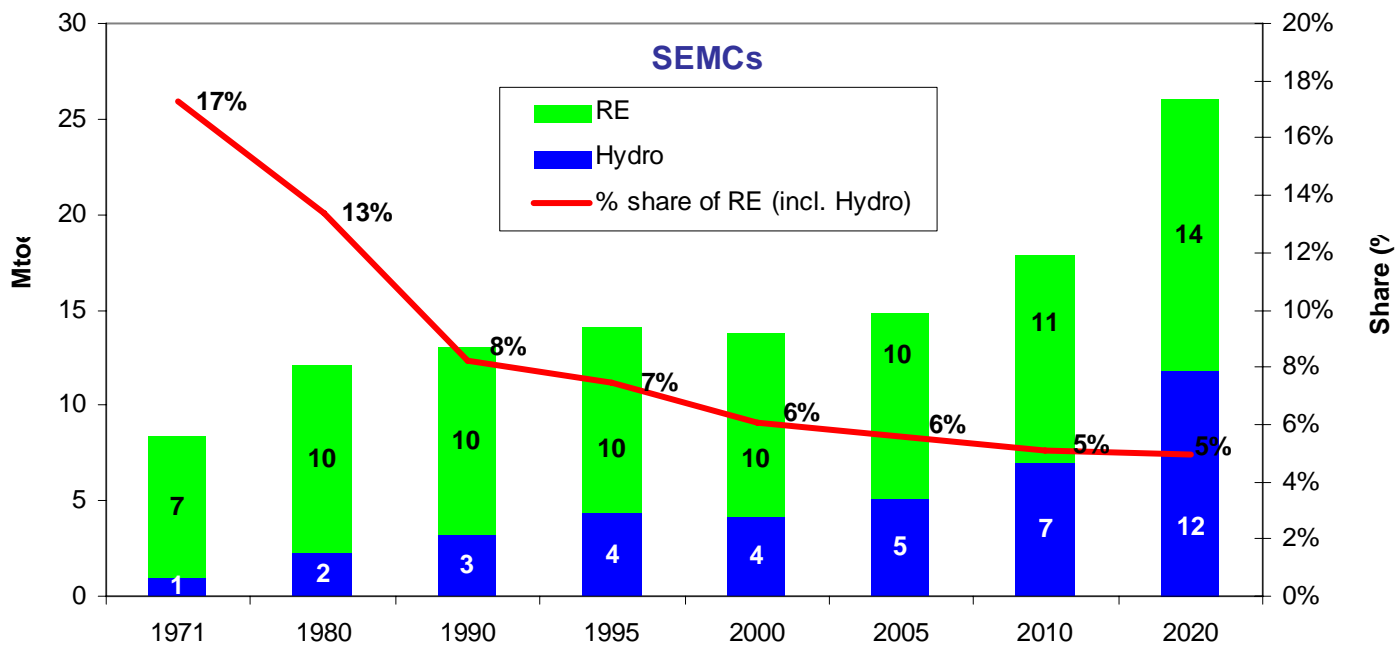




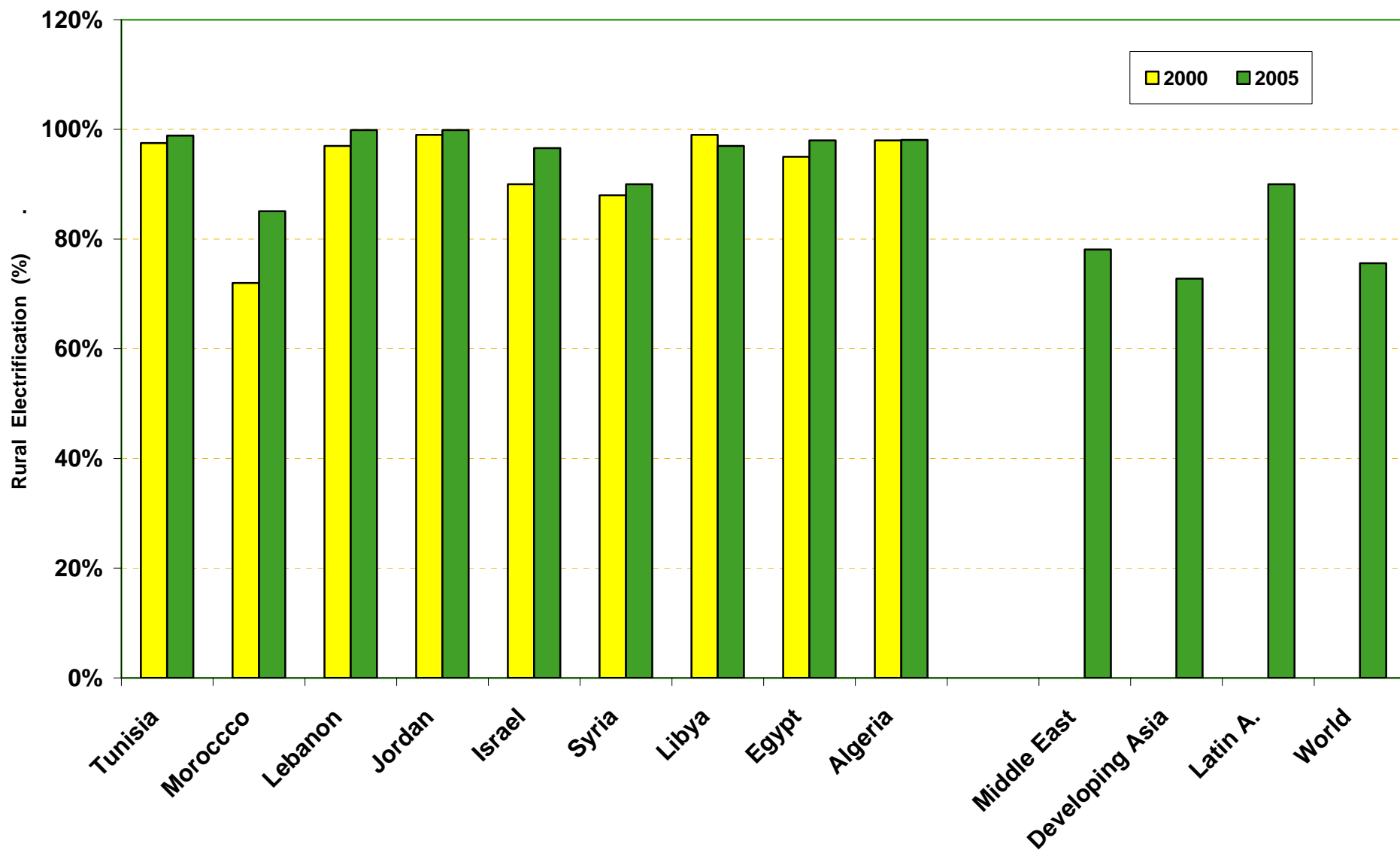
Mediterranean : RE share in the Energy Balance

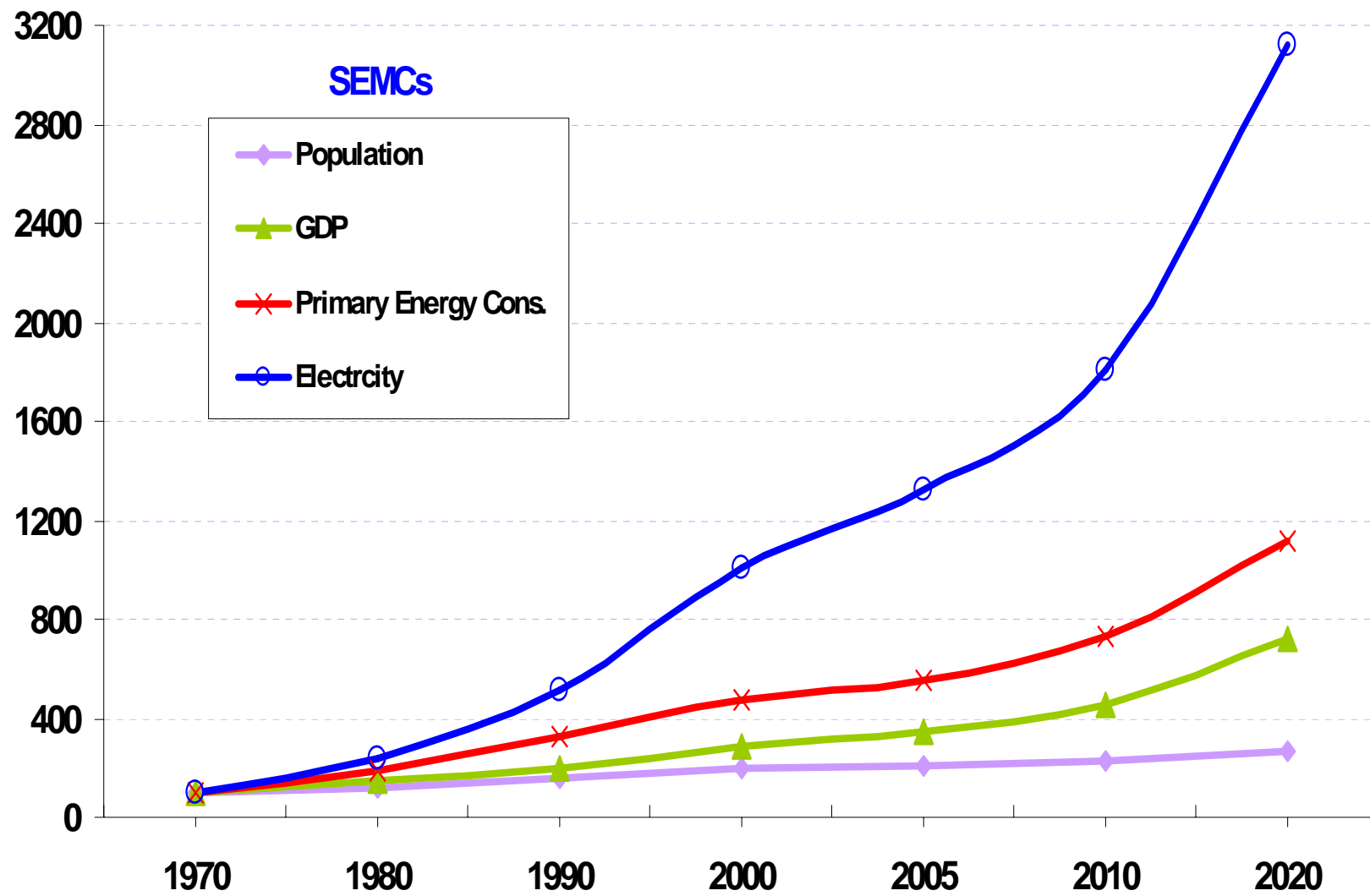


SEMCs & NMCs : RE share in the Energy Balance

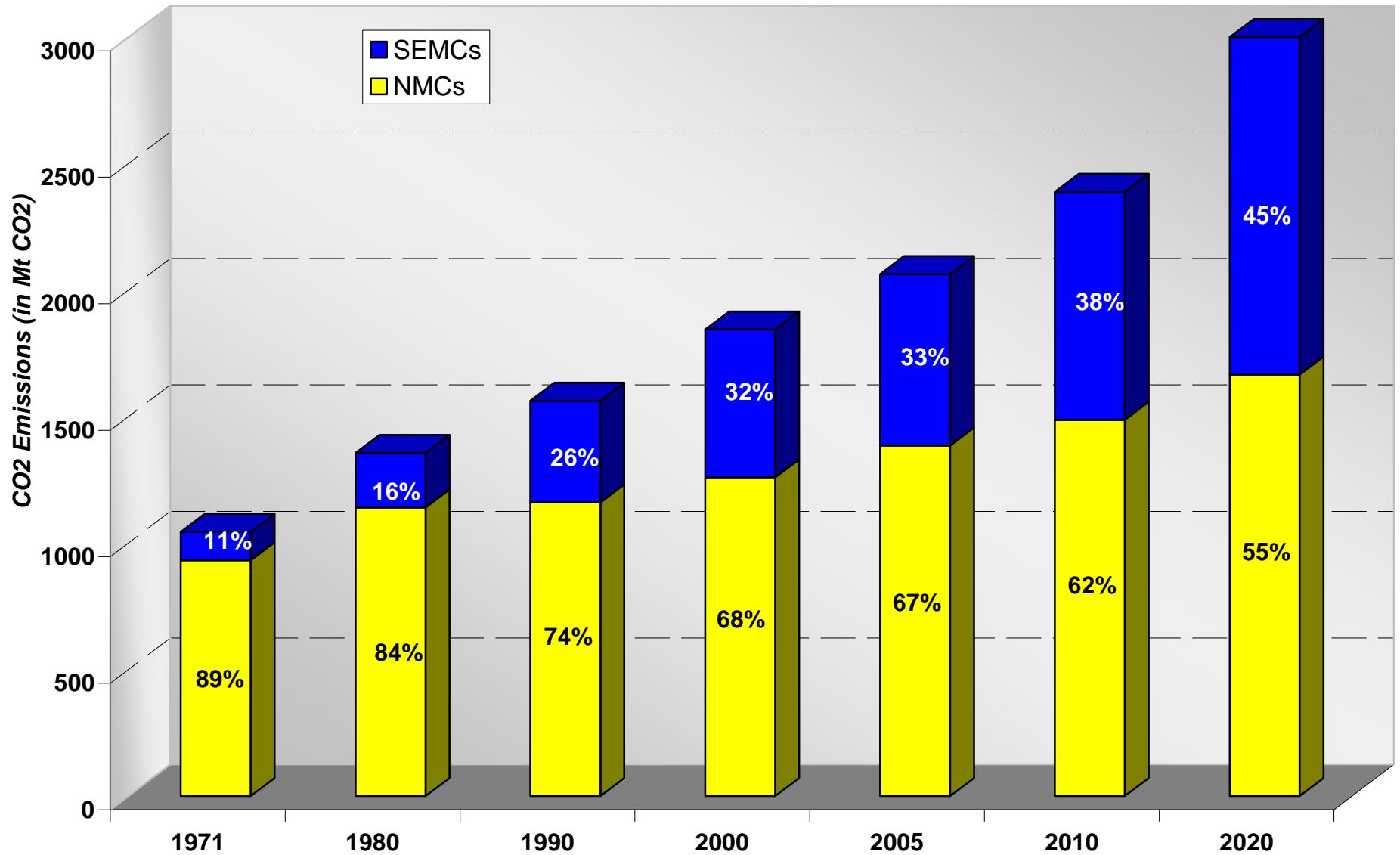


Rural Electrification in the SEMCs



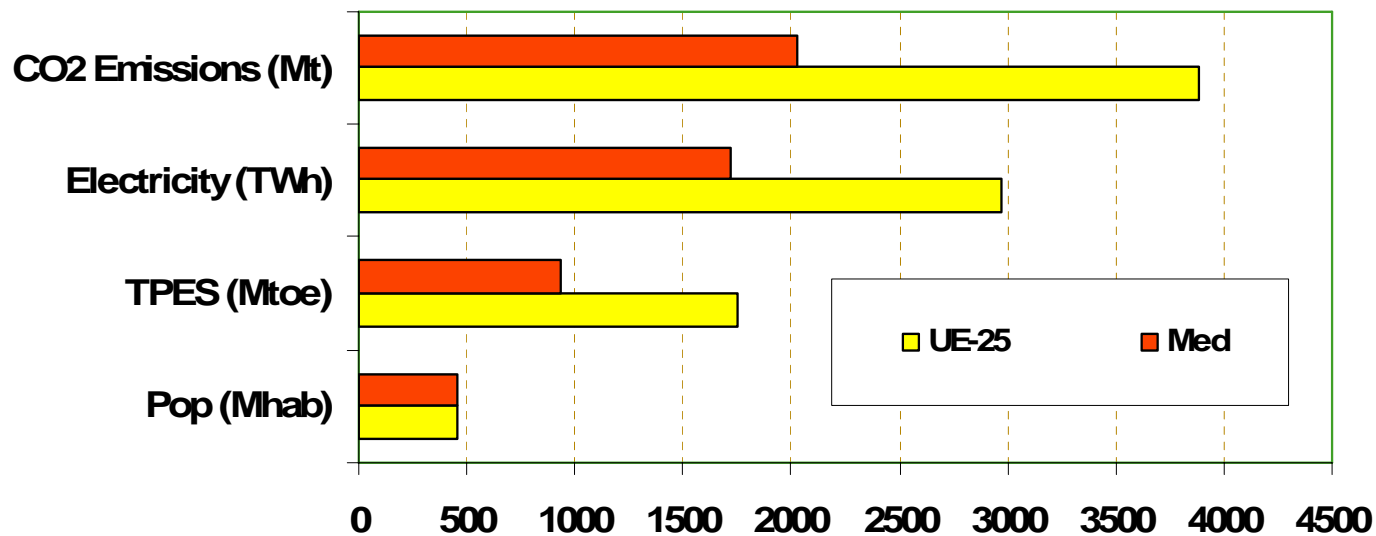


CO₂ Emissions from Energy Consumption in the Mediterranean

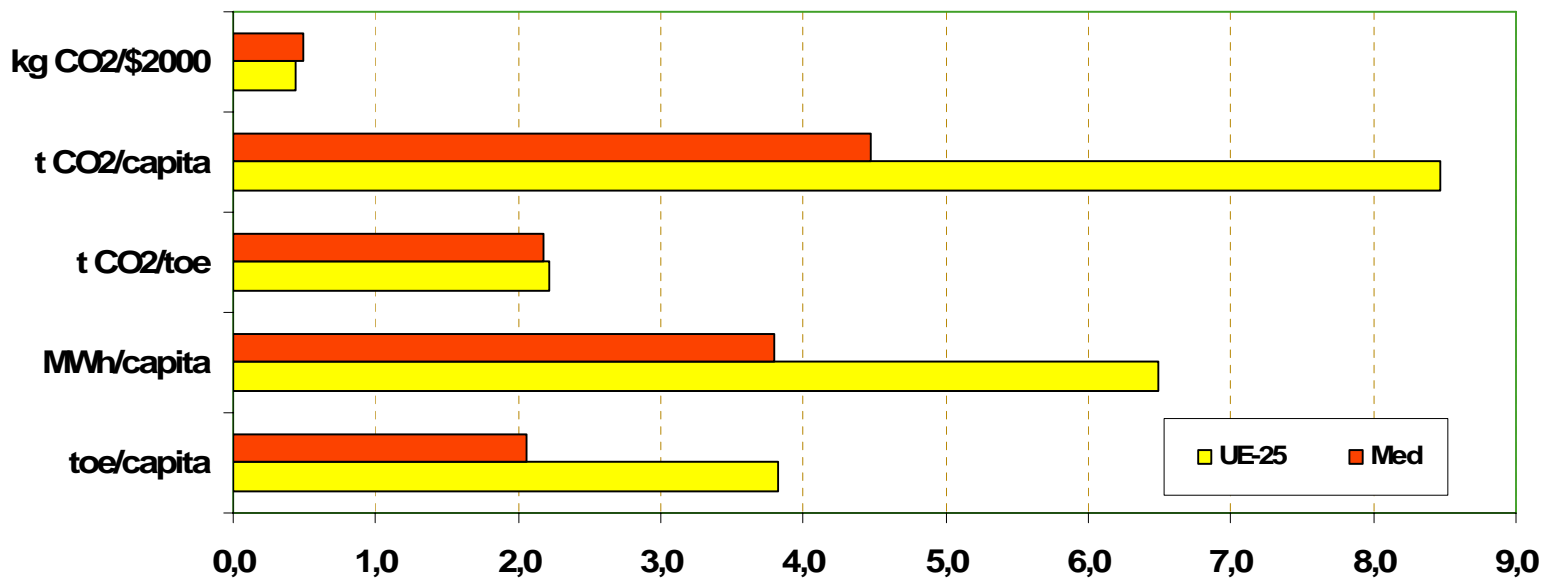


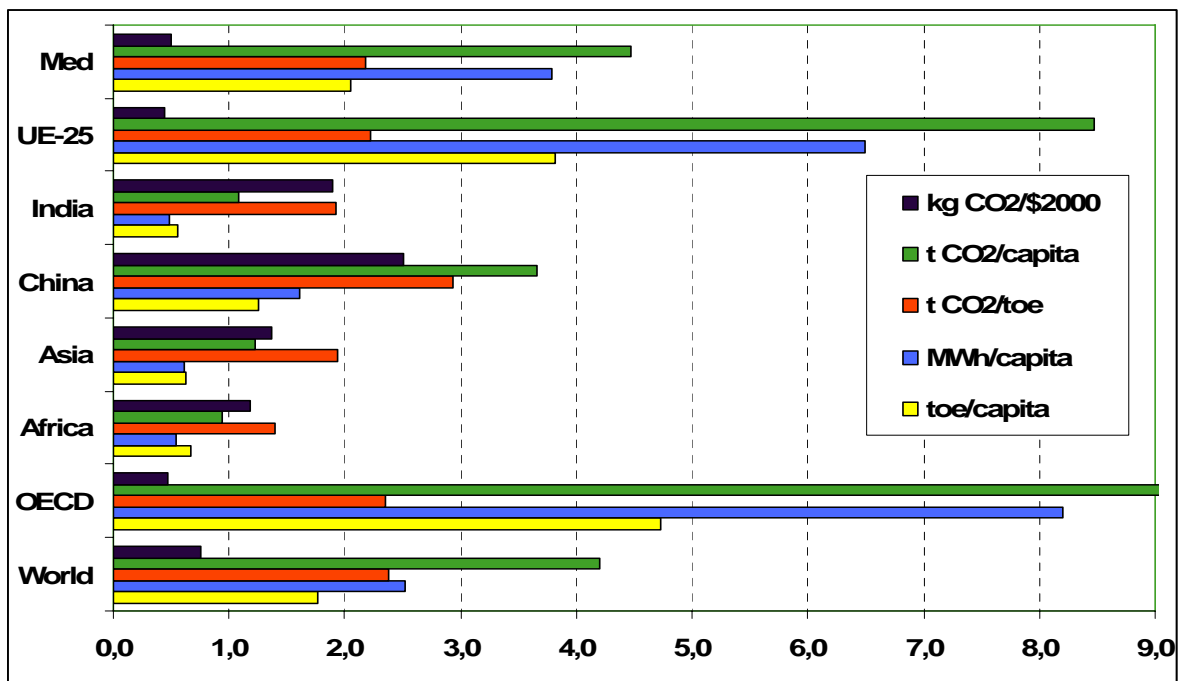
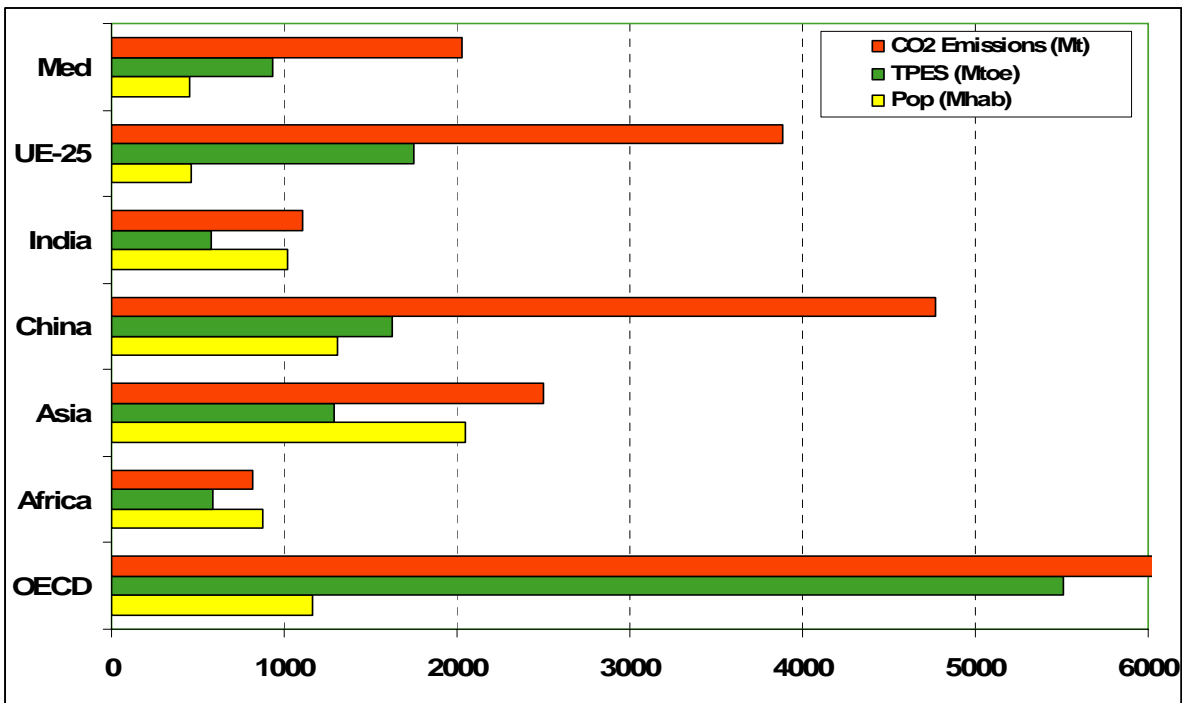


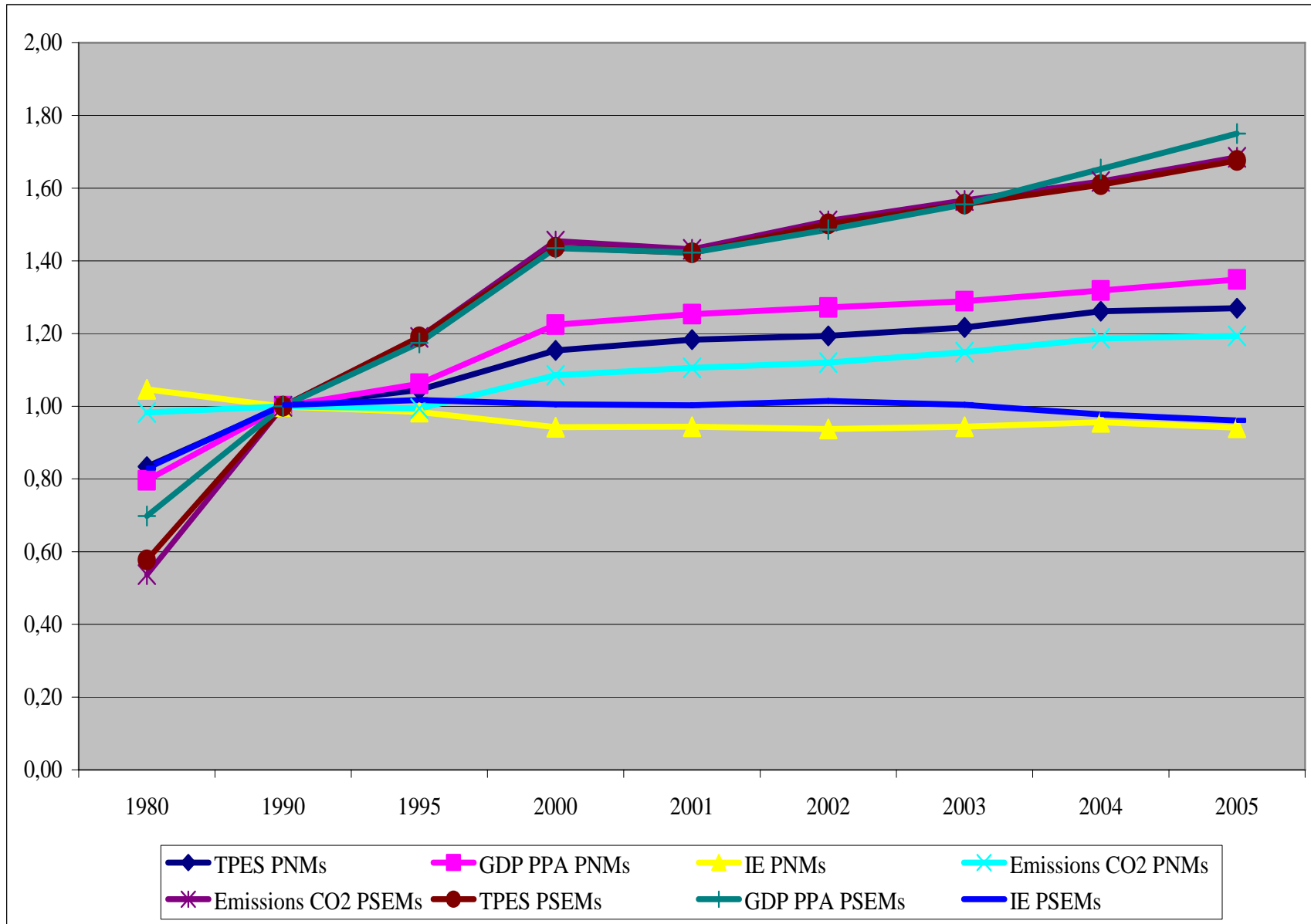
UE-25 & Mediterranean in 2004

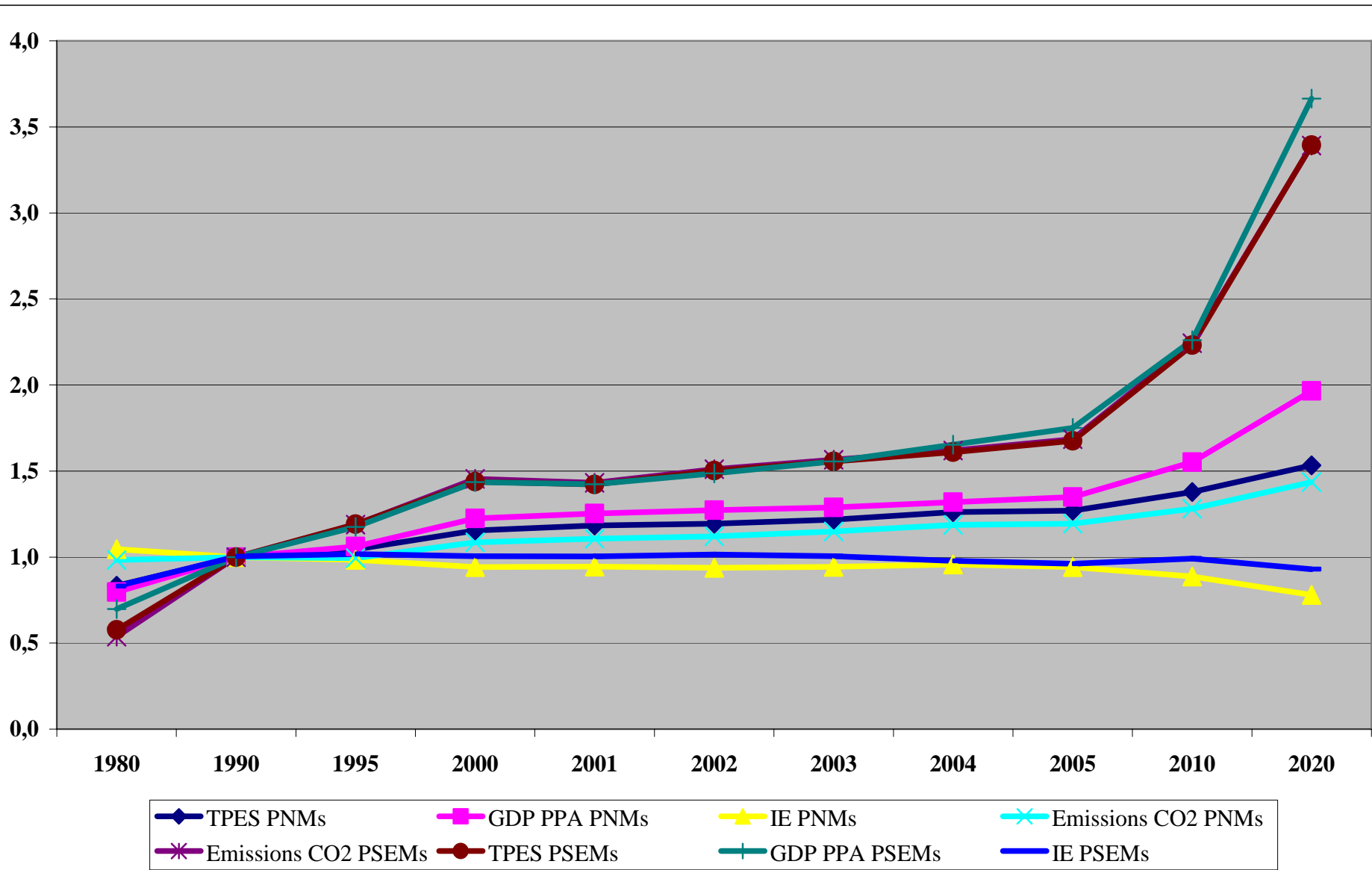


UE-25 & Mediterranean in 2004











- **A more sustainable future is needed**
- **A more sustainable future is possible**



Recommendations -1-

- **Realistic regional targets for EE, RE and access to electricity**
- **Adapted institutional and legislative frameworks involving all stakeholders**
- **Regional programme of implementation and measures strengthening in the fields of CC, RE and EE**
- **Techno-economic studies for integrated euro-mediterranean projects for solar and wind development in the SEMCS**



Recommendations -2-

- **Strengthened regional cooperation**
- **Regional carbon fund**
- **Regional programme for awareness and dissemination of information**
 - *Supervisory Board*



Thank you

ANNEXE VI

Présentation sur le thème "Tourisme et changement climatique"

par M. Raphael Billé

Tourism and Climate Change

Mediterranean Commission on Sustainable Development

Raphaël Billé, 30 May 2007



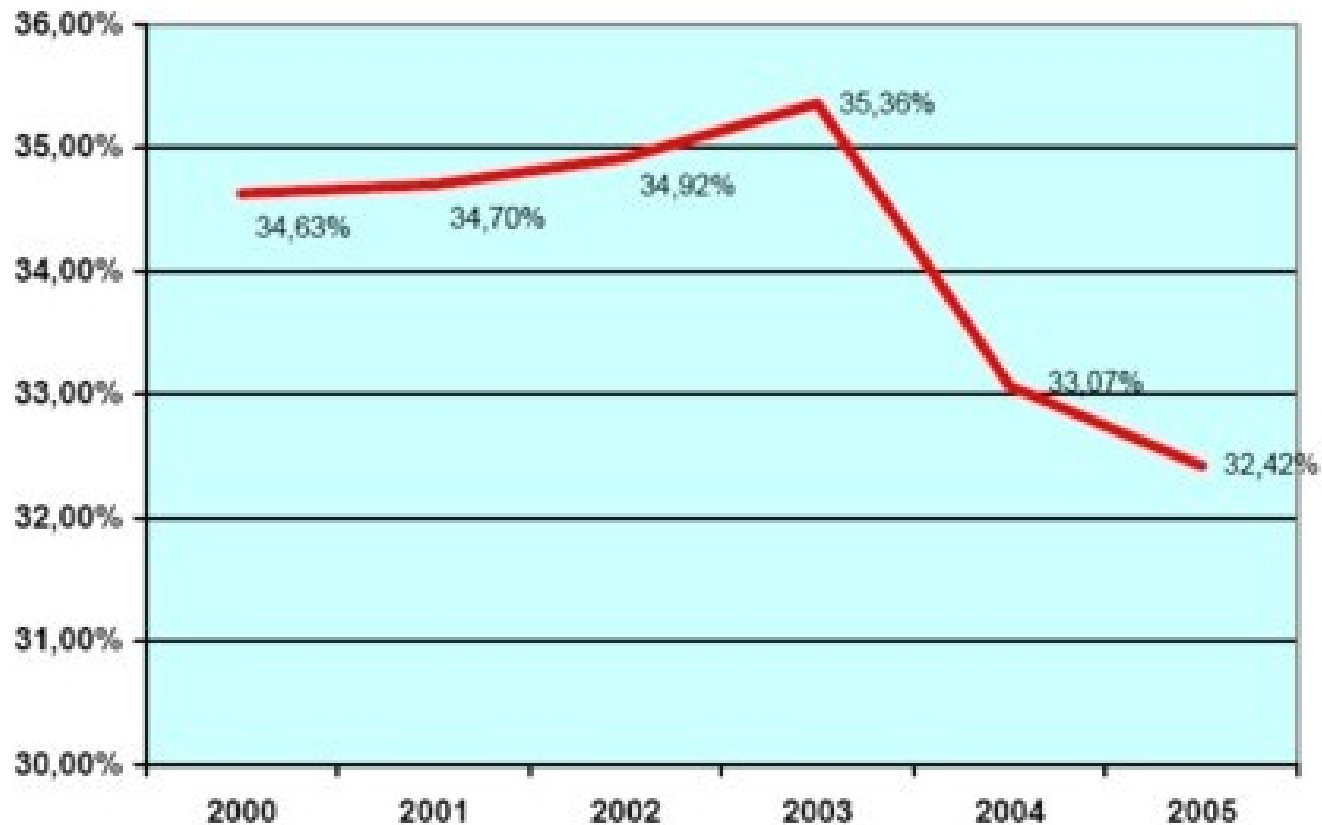
Presentation outline

- **Mediterranean tourism**
 - Significance
 - Characteristics
 - Climate-related issues
- **Impact of tourism on CC**
 - Tourism emissions
 - Mitigation
- **Impact of CC on tourism**
 - Risks & vulnerabilities
 - Adaptation
- **Conclusion & discussion**

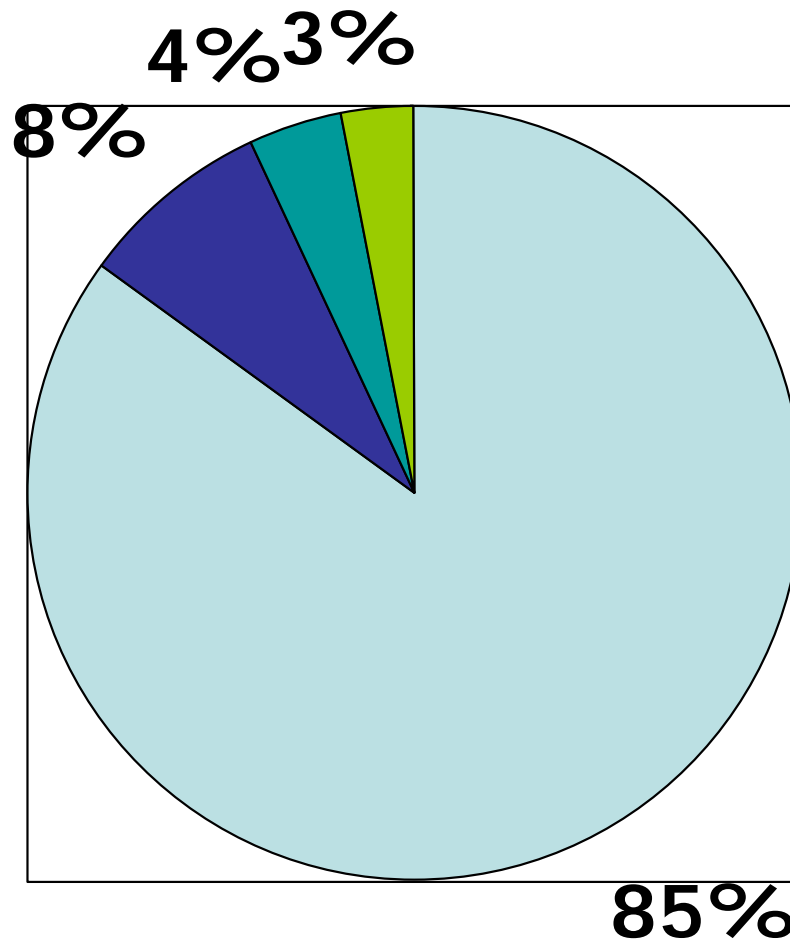
Global significance of Mediterranean tourism

Zone META*, évolution de la part de marché mondiale 2000 – 2005

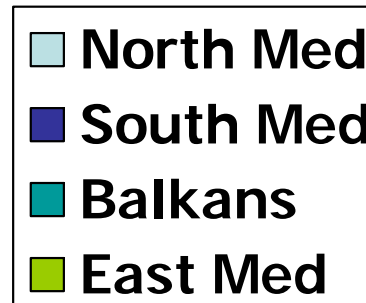
Source Organisation Mondiale du Tourisme baromètre 2005, résultats provisoires



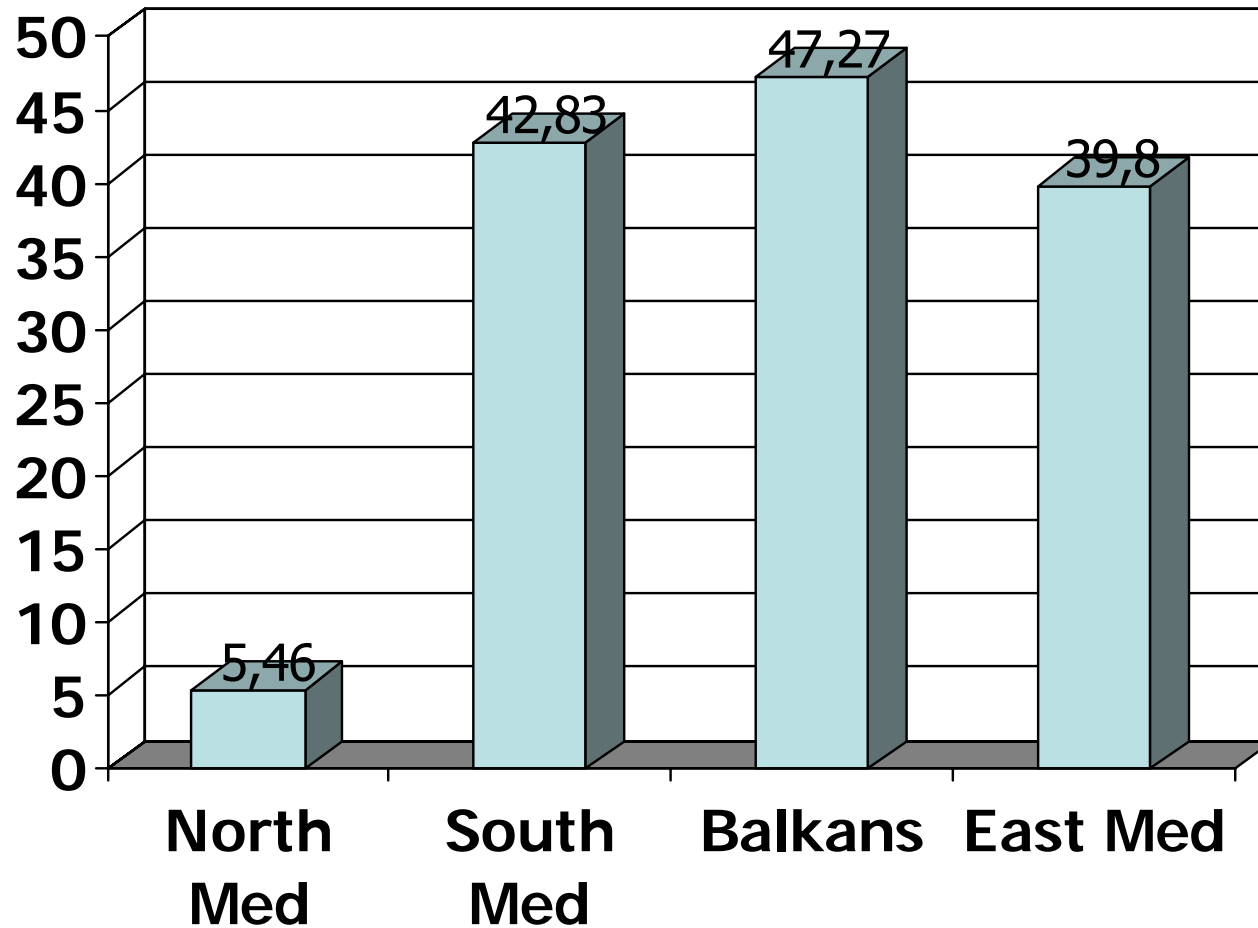
Repartition of tourist arrivals



Out of 262 million arrivals
(Source: WTO, 2005)



Tourist arrivals growth 2000-2005



(Source: WTO, 2005)

The dual issue of tourism & climate change

- **Tourism is:**
 - A fast growing GHG emitter
 - A highly vulnerable sector
- **Hence 2 intertwined issues:**
 - Tourism emissions / impact *on* climate change
 - Tourism adaptation / impact *of* climate change

Impact of tourism on climate change

- Low – and decreasing - carbon efficiency
- Fast growing share of global GHG emissions & radiative forcing
- Transport accounts for 90% of tourism emissions
- Air transport is becoming the main concern

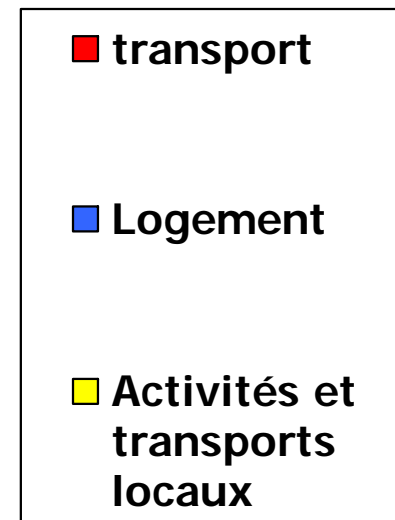
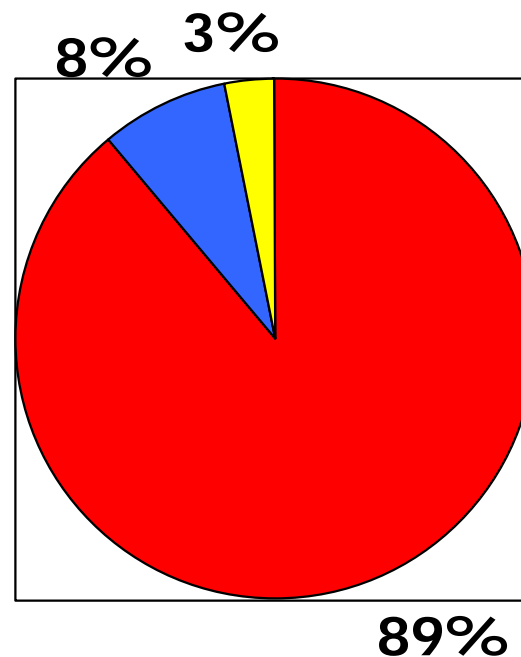


Global GHG emissions per tourism element (2002)

Répartition des émissions de GES du tourisme

Tourism is about mobility

Mobility is about transport



Perspectives for emission reduction

- **On-site environmental management: importance and limitations**
- **Air transport:**
 - Reduce air traffic
 - Reduce GHG emissions per passenger
 - Increase emissions cost
 - Emission permits
 - Taxes
 - Compensations
- **Conclusion**
 - Cocktails are nice
 - Beware of irreversible development paths

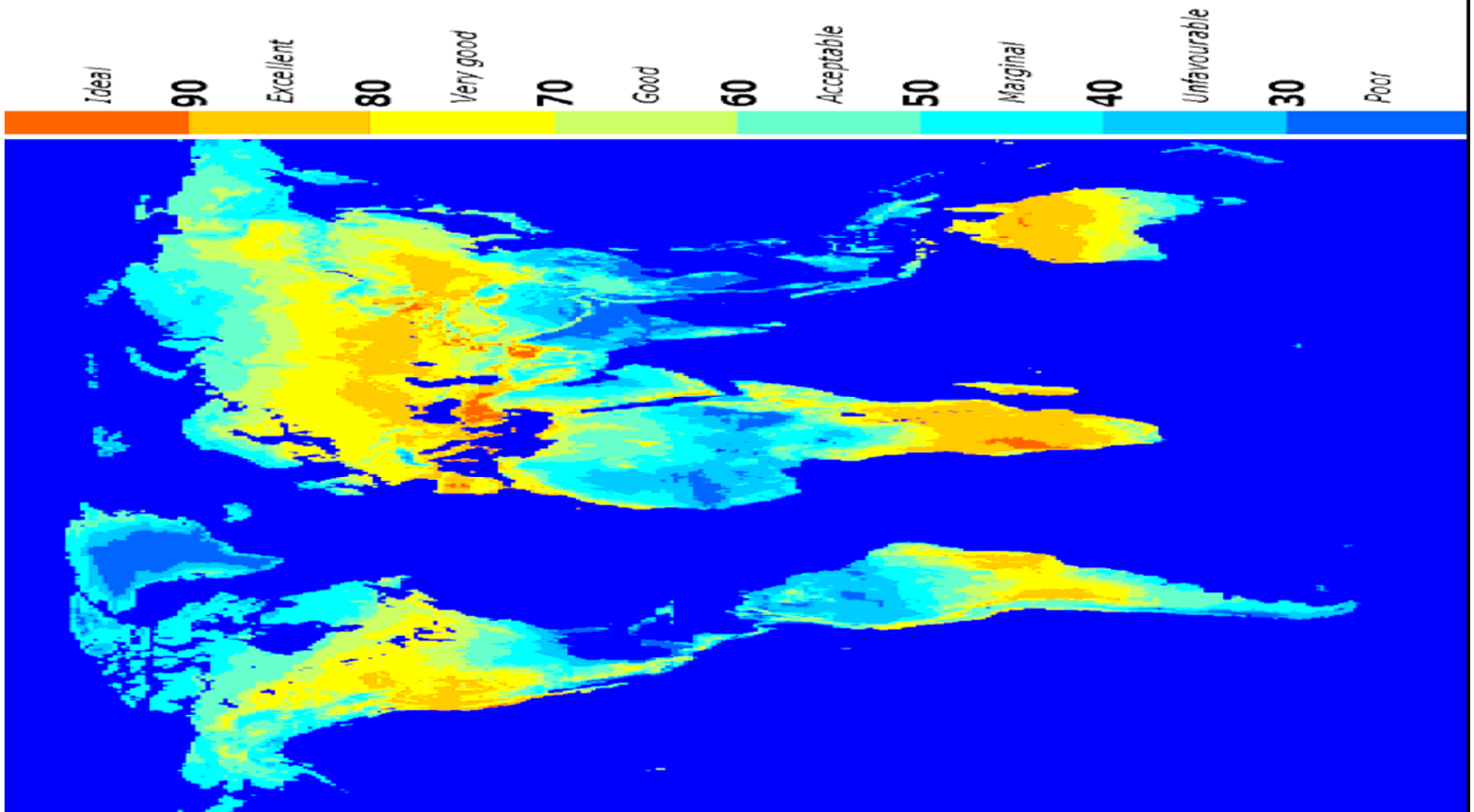


Impact of climate change on tourism

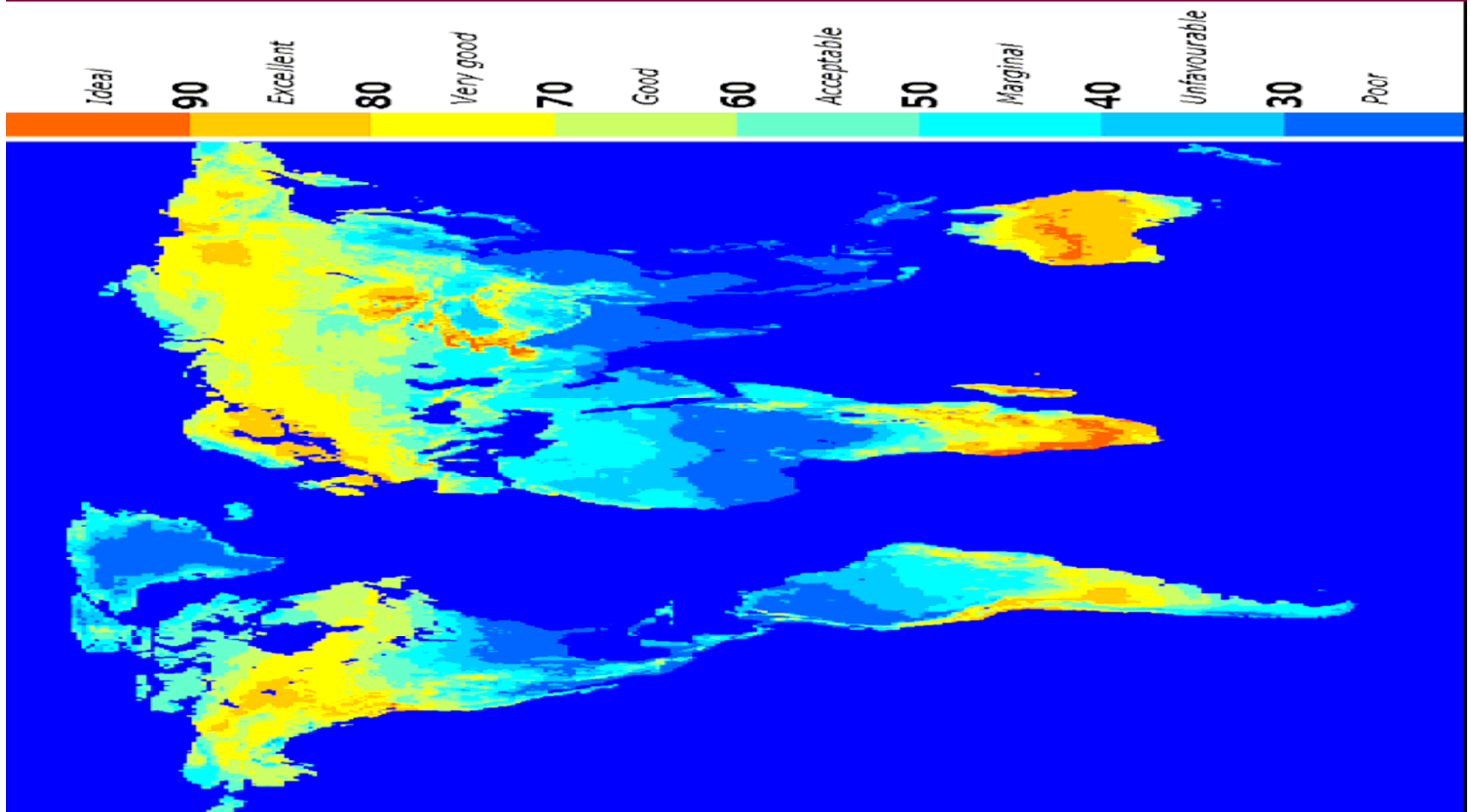
▪ The tourism-climate connection

- Climate is key to tourists motivation and satisfaction
- But the connection is complex
- An **imperfect but visually powerful** model: the Tourism Comfort Index (TCI) (adapted from Mieczkowski's Tourism Climatic Index, 1985):
 - Combines information about the average temperature, maximum temperature, humidity, precipitations, sunshine and wind
 - E.g. less rain = better, more sunshine = better, more wind = ?
 - Optimum conditions: 100
 - Flexible: criteria, weighting, rating adjustable

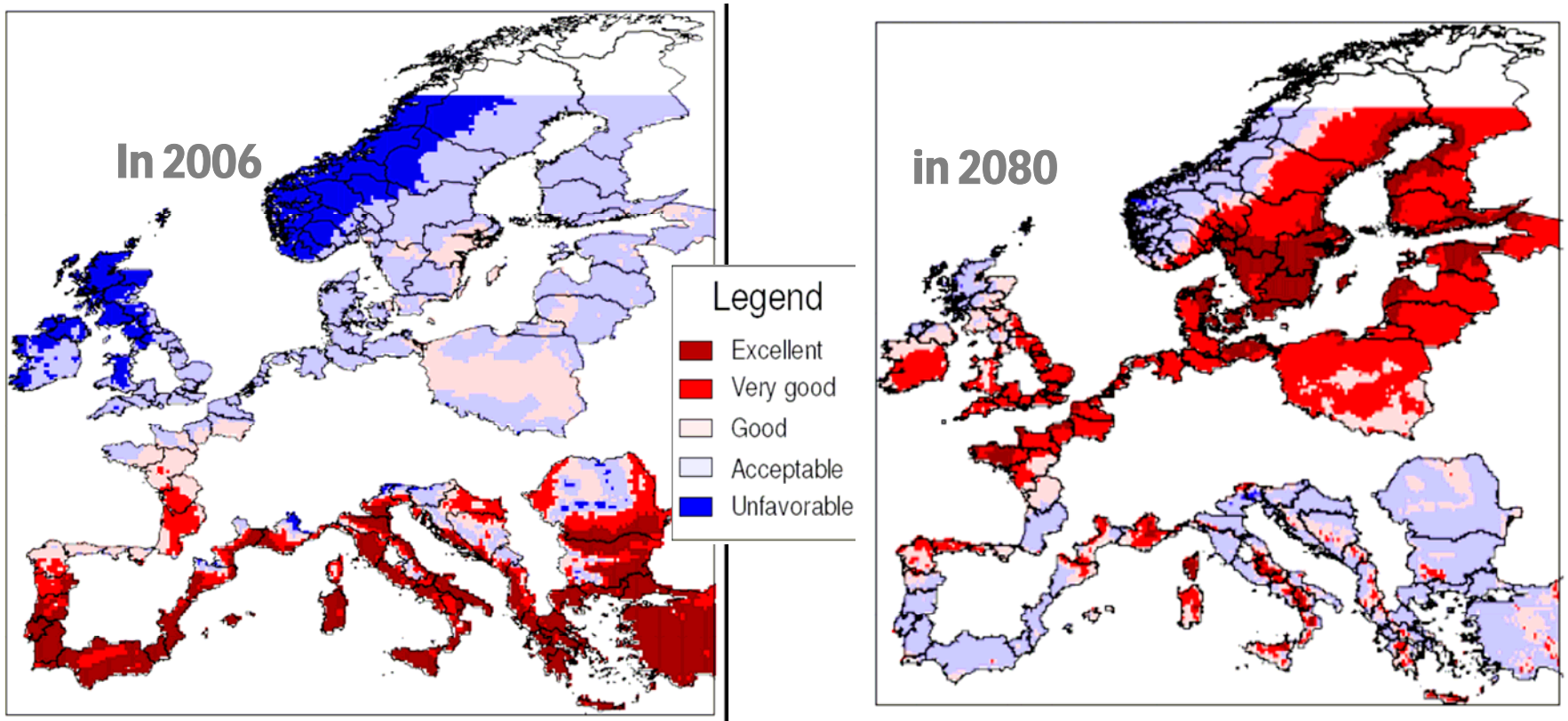
TCI in June, July & August (today)



TCI in June, July & August (2080s)

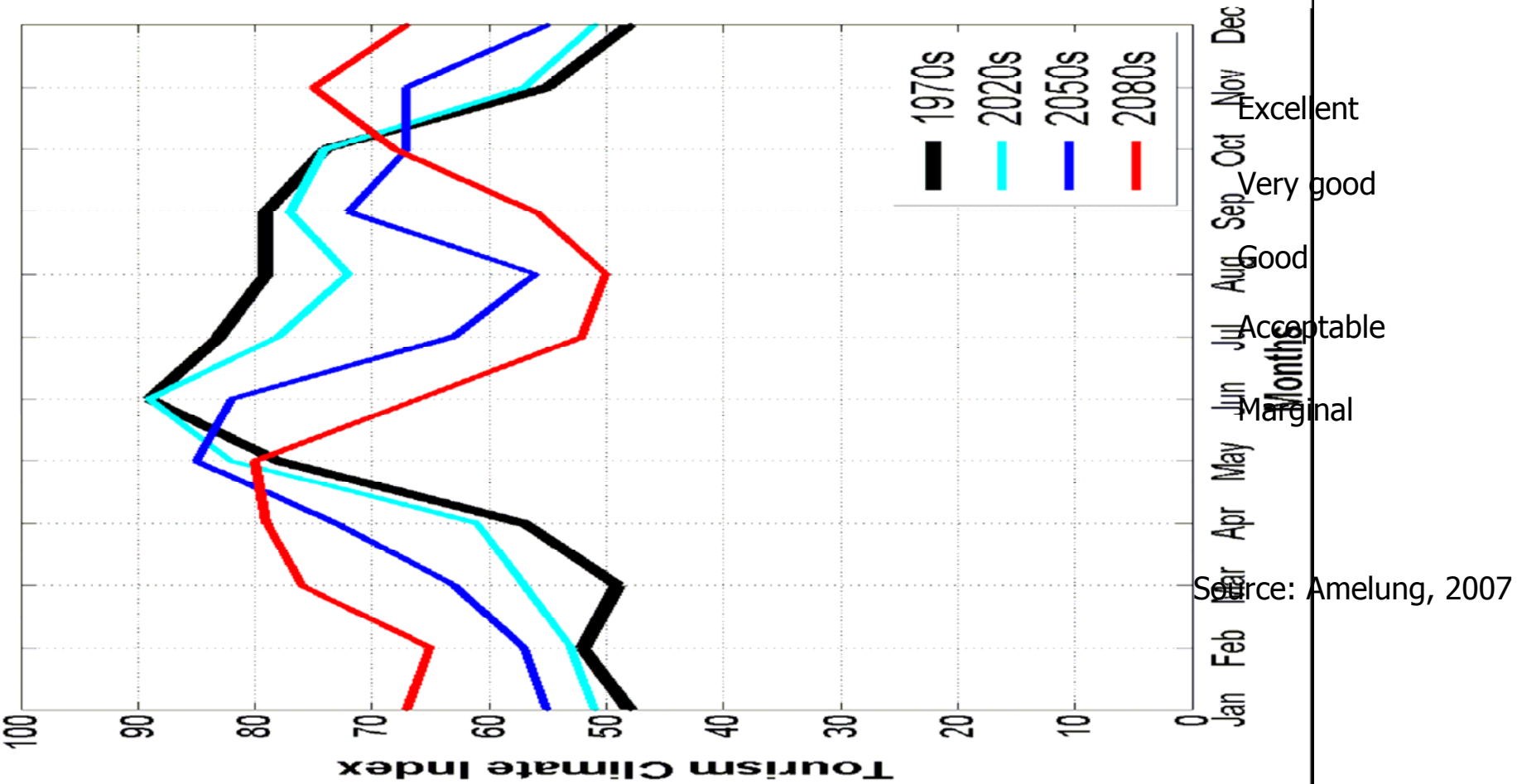


TCI over Europe



Source: Moreno 2006

TCI in Majorca, Spain



Source: Amelung, 2007

Four types of CC impacts on tourism

- **Direct impact caused by climate alteration (cf TCI)**
- **Indirect impact of CC through environmental changes**
- **Indirect impact of emissions reduction policies**
- **Consequences of CC global impact for our societies**

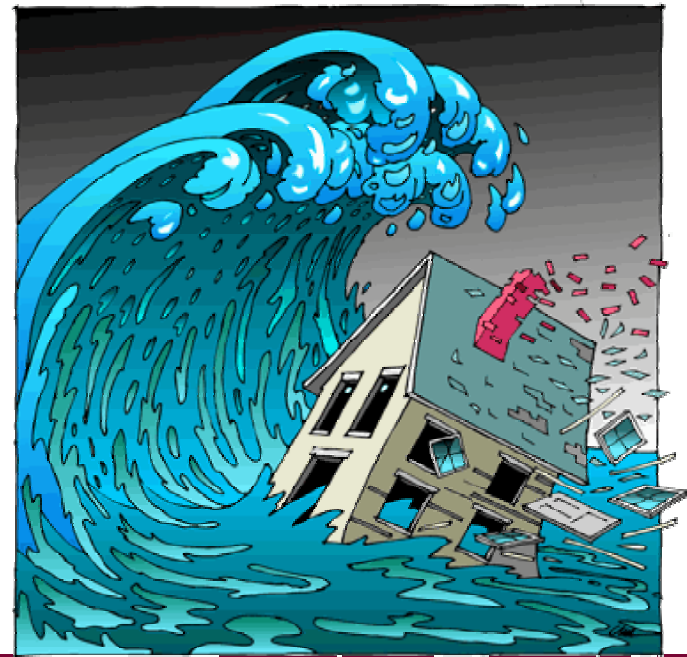
High potential to reshuffle relative competitiveness of destinations

Expected effects of climate change on the Mediterranean tourist destinations

Climate change in the place of origin	Climate change at the destination region	Implications for the destination region	Possible market reactions
<ul style="list-style-type: none"> -Much warmer, wetter winters -Warmer, drier summers -More "reliable" summers <p>Source: G. Vereczi, WTO, 2007</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Warmer, wetter winters -Much warmer, drier summers -Changes more marked in Eastern Mediterranean -Increased heat index -More days above 40°C -More arid landscape -Small tidal range means greater sea level rise impact 	<ul style="list-style-type: none"> -Greater drought and fire risk -Increased water shortages -Greater personal heat stress -Beach degradation and habitat loss due to sea level rises -Vulnerability to more tropical diseases (e.g. malaria) -More flash floods -Poor urban air quality in cities 	<ul style="list-style-type: none"> -Improvement of Northern European summers triggers more domestic holidays -Decreased incentive for Mediterranean summer holidays -Increased incentive for shoulder month Mediterranean holidays -Increased incentive for southerners to go north

From impacts to vulnerability

- **Tourism and climate change hotspots**
- **Indirect impact particularly high for coastal tourism**
- **Impact of mitigation policies on South/East Med tourism**
- **Tourism reinforces its own vulnerability by its resource-intensive pattern**



From vulnerability to adaptation

- **Tourists will adapt**
- **What about public planners and private operators/investors?**
 - Contrasted interests
 - Option 1: move
 - Option 2: go sober
 - Option 3: diversify
 - And beware of “solutions” that reinforce the problem...
- **In a nutshell:**
 - Some businesses will be severely affected
 - Need to get past the disaster-rhetoric
 - And to provide more local information

Conclusion

- **CC is becoming a key issue for Mediterranean tourism**
- **Where is the right balance between adaptation and mitigation?**
- **Need to make better use of climate information**
- **Start with no-regret and no-cost options for mitigation, adaptation... and return on investment**
- **But will not exonerate us from more powerful and painful “cocktails”**

In a highly sensitive context – economically, socially and culturally

Thank you



raphael.bille@iddri.org
www.iddri.org

ANNEXE VII

TOURISME ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Une session parallèle s'est tenue pour débattre des impacts du tourisme sur le changement climatique et réciproquement. Elle était présidée par M. Patrick Van Klaveren (Monaco), M. Magdi Ibrahim (ENDA Maghreb) en étant Rapporteur. M. Raphael Bille (Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI)) a fait une présentation intitulée "Tourisme et changement climatique" en vue d'étayer le débat qui allait suivre. Les participants ont déclaré que, au lieu de formuler des recommandations sur un sujet aussi vaste et complexe, ils étaient en faveur d'un relevé des principales problématiques et points de vue qui ressortiraient du débat. Divers intervenants ont insisté sur l'importance du tourisme culturel en Méditerranée, tout en soulignant sa fragilité dans la perspective des effets du changement climatique sur les monuments et les sites historiques.

- Malgré un léger tassement, la part du tourisme méditerranéen dans le marché mondial du tourisme représente plus de 30%, les pays du nord de la Méditerranée en étant les principaux bénéficiaires. Les secteurs du tourisme des pays du sud et de l'est de la Méditerranée sont néanmoins ceux qui enregistrent la plus forte croissance.
- S'agissant des impacts du tourisme sur le changement climatique, les transports sont responsables de quelque 90% des émissions. Les options de réduction de ces émissions, comme la réorientation vers le transport maritime – lequel a, lui aussi, ses impacts – ou une taxe passager, sont quelque peu irréalistes.
- S'agissant des impacts du changement climatique sur le tourisme:
 - la relation entre les deux termes est complexe et fait intervenir plus que de simples effets directs comme une plus forte chaleur et un décalage des saisons. Un indice dit "de confort touristique" a ainsi été mis au point en fonction de cette relation;
 - les politiques de réduction des émissions ont aussi leurs propres impacts;
 - des changements environnementaux, comme une élévation du niveau de la mer, ont aussi des impacts indirects;
 - des impacts sociétaux pourraient modifier les destinations touristiques.
- S'agissant des impacts du tourisme sur la vulnérabilité:
 - il s'impose de repenser l'aménagement de l'espace dans une perspective globale tenant compte des facteurs du changement climatique;
 - il existe toutefois des implications pour les paysages et les écosystèmes dont la résilience est réduite par des facteurs tels que l'érosion côtière et le risque accru d'incendies.

- S'agissant de l'adaptation, une option pourrait consister à viser une réduction du tourisme de masse tout en maintenant les revenus tirés du tourisme, dont dépendent de nombreuses économies méditerranéennes. Le recours à une telle option pourrait comporter:
 - des changements dans les destinations touristiques ou
 - la promotion d'un tourisme culturel ou d'un tourisme haut de gamme.
- Trouver un juste milieu entre prévention et adaptation exigera une gestion soigneuse des informations concernant les impacts du tourisme sur le changement climatique; des paramètres autres que ceux inhérents aux incertitudes du changement climatique et aux catastrophes possibles devraient être pris en compte. Les responsables politiques, les voyageurs et le grand public devraient être sensibilisés aux options permettant d'atténuer les impacts du tourisme et des pratiques non viables sur le changement climatique. En dernière analyse, il convenait d'éviter l'approche à court terme en vue de développer un esprit de solidarité et de créer de nouvelles opportunités, aussi utopique que puisse paraître cette idée.
- Les options de prévention et d'adaptation qui ne sont pas trop coûteuses et génèrent un retour sur investissement devraient être envisagées.
- Il est essentiel de garder à l'esprit que l'impact de plus en plus grave du changement climatique sur le tourisme appelle des mesures à moyen et long terme.

ANNEXE VIII

**Présentation de l'étude d'impact de durabilité de la zone
de libre-échange euroméditerranéenne**

par Mme Carol Chouchani Cherfane



SUSTAINABILITY IMPACT ASSESSMENT OF THE EURO-MEDITERRANEAN FREE TRADE AREA

Phase III Findings & Proposed SIA Monitoring Mechanisms

Carol Chouchani Cherfane
SIA/EMFTA Regional Coordinator
Acting Team Leader, Technology and Enterprise Development
Sustainable Development and Productivity Division
United Nations Economic and Social Commission for Western Asia

A project funded by the European Commission, DG RELEX/EUROPEAID



SIA/EMFTA Consortium led by The University of Manchester in partnership with:



Deloitte.

odi
Overseas Development Institute



Consultation with MCSD on SIA/EMFTA

Phase I (2004-2005)

- Methodology
- Presentation of SIA to MCSD / Genoa (June 2004)

Phase II (2005-2006)

- Scenario Developed & Consultations on Findings
 - No EMFTA Scenario
 - Full trade liberalization scenario for:
 - Industry, Agriculture, Services, South-South trade
- MCSD preparation of MSSD focus of 2005 meeting, MSSD used for SIA
- Consultation on SIA findings with MCSD / Cyprus (May 2006)

Phase III (2006-2007)

- Case Studies & Recommendations
- Consultation with MCSD on Monitoring / Istanbul (May 2007)

Phase III TOR

- **Stage 1 – completed November 2006**
 - Examines four key issues identified during Phase II Consultations for further analysis
 - Proposes possible means of avoiding significant adverse impacts and enhancing beneficial ones for MPCs
 - Examines the potential for EU assistance through funding lines and other forms of support
- **Stage 2 – nearly complete**
 - Proposes SIA monitoring mechanism
 - Draws upon consultations with Advisory Committee & Stakeholders
 - Presents outcomes of national/regional consultations on key issues
 - Provides case study findings
- **Stage 3 - Final Report**
 - Reviews SIA/EMFTA findings
 - Offers final recommendations

Phase III, Stage 1

Key Issues

1. Environment-related aspects

- Impact on water resources
- Environmental services

2. Agriculture

- Small scale agriculture and rural livelihoods
- Environmental and product standards and opportunities in EU markets

3. Tax reform

4. Urban employment & industrial diversification

Environment-related aspects (water resources)

- Extensive support on water resource issues is already being provided through EC-supported initiatives
- Support may be tailored and extended to ensure that it addresses the problems in those specific locations where agricultural production is expected to rise through the EMFTA, and where water resources are already under stress
- Detailed research is needed in each country, undertaken by the country's own institutions, with assistance where appropriate from relevant EC programmes

Environment-related aspects (environmental services)

- Minimal impact (positive or negative) when private sector involvement is low
- Private sector involvement in the region is increasing and may be accelerated by the EMFTA
- Liberalisation may add significant further efficiencies to service delivery
- Liberalisation will not reduce the need for imaginative and effective public sector initiatives and administrative frameworks, nor the level of public finance needed for delivering services to poorer sections of the community
- Sophisticated regulatory frameworks will be needed for schemes which go beyond subcontracting to private sector management of the service
- EMFTA will give low benefits and low risks if private sector is restricted to subcontracting
- EMFTA gives potential for high benefits with high risks for higher degrees of privatisation
- Assistance with developing appropriate regulatory frameworks may be a valuable component of EU support

Agriculture

(small-scale farming and rural livelihoods)

- Institutional infrastructure needed to accelerate rural diversification is weak, particularly for women and young people
- Greater research is needed into the social and economic capabilities of individual local communities
- National development strategies need to capitalise on those capabilities, to make rural development a central component of national development
- EU experience of integrating rural development into national development is of limited relevance to MPCs
- Closer parallels are to be found in South East Asia experience, which minimised rural problems while maximising overall economic development
- EU support for either urban or rural development may be targeted to promote similar measures to those used in South East Asia, within a strategically coherent framework for integrated urban and rural development

Agriculture

(environmental and product standards and market opportunities)

- For both conventional agricultural produce and new initiatives, such as organic and hydroponic products, are highly dependent on iterative ongoing programmes of market research and agricultural research
- Convergence of environmental and product standards in MPCs towards those of the EU offers potential benefits, but is constrained by the ability of MPCs to respond.
- Product labelling, geographical indications, cumulation of rules of origin, liberalisation of related services, quality certification, and organic farming may affect MPC marketing strategies for increased exports to the EU and elsewhere.
- Need for government initiatives is restricted mainly to in-depth research of this nature to identify areas where coordinated support might contribute to demonstrably profitable private sector initiatives
- There is little scope for additional interventions or EU support related specifically to the EMFTA that would enhance its potential benefits beyond those that are expected to emerge through market incentives

Tax reform

- Most MPCs have introduced VAT systems which would in principle be appropriate for replacing lost tariff revenues without adverse effects on income distribution
- All countries' tax systems have scope for significant improvements in efficiency, as well as the need for higher rates in response to EMFTA
- Tax reform is not currently covered in the Barcelona+10 work programme, and may be considered an important area for inclusion in order to avoid significant adverse EMFTA impacts
- Assistance may be targeted in particular at tapping the experience of EU countries in developing efficient tax systems
- In the light of the recommendations of the UK government Stern report on climate change, provision of some of the finance needed to incorporate carbon taxes into the tax reforms is a second potential area for EU support

Urban employment & industrial diversification

- Since the mid-1990s the EC has supported Mise à Niveau programmes to help enable MPC industries respond to increased EU competition and avoid rising unemployment
- Mise à Niveau has been relatively successful in some countries, particularly Tunisia, and less so in others
- The main success factor has been strong direction and ongoing funding by national government
- Detailed success factors may be identified through comparison with similar SE Asian programmes
- Each MPC needs to tailor its own programme to address specific local issues
- When used to support local initiatives, EU assistance can make an important contribution to mitigating the potentially adverse employment impacts of the EMFTA and enhancing the potential economic gains

Phase III, Stage 2

Country Case Study

Detailed case study undertaken on Morocco

- Rural development, water use optimization
- Agricultural competitiveness, non-farm income sources
- Gender dimensions, food security
- Regional targeting of agricultural policies, in view of drought management, productivity, different zones (mountains, pastures)
- Industrial development and modernization program (mise à niveau)

Lessons learned for Eastern Mediterranean Countries (EMCs)

- Highlights similarity between development visions, but potential differences in impact between MPCs due to differences in economic structures.
- Shared concerns regarding small and medium producers, water use optimization, need for linking rural-urban development
- Establishment of industrial zones/special economic zones in EMCs increasing.

Comments Welcome!

1. Environment-related aspects

- Impact on water resources
- Environmental services

2. Agriculture

- Small scale agriculture and rural livelihoods
- Environmental and product standards and opportunities in EU markets

3. Tax reform

4. Urban employment & industrial diversification

5. Morocco case study issues to consider

- Points to consider for EMCs

Phase III, Stage 2 (draft report)

Proposed Monitoring Mechanism

Purpose

- The SIA has identified potential impacts of the EMFTA
- Follow-up is needed to determine if these impacts occur, in view of assisting policy-makers to appropriately respond to impacts as they occur
- Requires a mechanism that ensures a “participatory and practical approach” to monitoring

Monitoring Principles

- Follow-up is essential to determine outcomes
- Transparency and openness are important
- Impact assessment process should include a commitment to follow-up
- Proponent of change must accept accountability for implementing follow-up
- Regulators should ensure that follow-up takes place
- The community should be involved
- All parties should seek to cooperate openly and without prejudice
- Mechanisms should be appropriate for the cultural and societal context
- Cumulative effects and sustainability should be considered
- Follow-up should be timely, adaptive and action-oriented
- Continuous learning from experience should be promoted
- There should be a clear division of roles, tasks and responsibilities
- Follow-up should be objective-led and goal-oriented
- Methods used should be fit for purpose
- Clear performance criteria should be set
- Follow-up should be sustained over the entire life of the activity
- Adequate resources should be provided

Monitoring Framework

Mechanism should be participatory and practical.

Data requirements	Institutional responsibilities
<ul style="list-style-type: none">• Impacts and other data to be monitored• Indicators and sources of data• Data analysis	<ul style="list-style-type: none">• Responsibilities for monitoring• Arrangements for consultation and participation• Awareness raising and capacity building• Integration with policy-making

Data: What needs to be Monitored?

1. **Negotiated agreements** by comparison with the SIA scenarios
2. **Implementation of agreements**, e.g. level of tariffs, non-tariff barriers, etc.
3. **Parallel actions** by comparison with the SIA recommendations
4. **Changes in production and trade flows** by comparison with SIA estimates
5. **Sustainability impacts** (economic, social, environmental, process) in each of the MPCs and the EC.

Data: Indicators for Monitoring

40 Indicators drawing from existing data sources,
including MSSD indicators

EMFTA implementation		Data source
1	Negotiated agreements – SIA scenarios	published agreements (qualitative)
2	Implementation of agreements (e.g., tariffs, peaks, escalation, NTBs)	national, EC, WTO
3	Parallel actions – SIA recommendations	National (qualitative)
4	Imports/exports EU-MPC (non-agricultural, agricultural, services)	national, EC, WTO
5	Imports/exports MPC-MPC (South-South) (non-agricultural, agricultural, services)	national, EC, WTO
6	Production (non-agricultural, agricultural, services)	national, EC, WTO

Indicators of SD impacts

Economic			
Real income	7	GDP per capita	national/WB
	8	GDP growth rate (total, per capita)	national/WB
	9	Average input prices, services	national
	10	Consumer price index	national
	11	Tariff revenue, total government revenue	national/WB
	12	Total agricultural exports/imports	national, EC, WTO
	13	Total industrial exports/imports	national, EC, WTO
	14	Total service exports/imports	national, EC, WTO
Fixed capital formation	15	Fixed capital formation	national/WB
Employment	16	Unemployment (urban, rural, total)	national/WB
Social			
Poverty	17	Poverty level (\$US/day 1, 2)	national/WB
	18	Average wage rates (skilled, unskilled, industrial, agricultural)	national/WB
	19	Food imports as percent consumption	national/WTO
	20	Social expenditure	national/WB
Health and education	21	Health expenditure, education expenditure	national/WB
Equity	22	Gini index	national/WB
	23	GDI	UNDP
	24	GEM	UNDP
	25	Cultural diversity	MSSD a17

Indicators of SD impacts

Environmental			
Biodiversity	26	Loss of arable land by desertification etc.	MSSD 16
	27	Surface of protected coastal and marine areas	MSSD 26
Environmental quality	28	Proportion of the population with access to safe drinking-water (total, urban, rural)	MSSD 4
	29	Proportion of the population with access to sanitation (total, urban, rural)	MSSD 5
	30	Household waste generation per capita	MSSD 21a
	31	Number of uncontrolled dumping sites	MSSD 21b
	32	Air quality index	MSSD 22
	33	Greenhouse gas emissions (total, total transport, shipping, air)	MSSD 8 (modified*)
Natural resources	34	Water efficiency index (total and per sector)	MSSD 1
	35	Exploitation index of renewable water resources	MSSD 3
	36	Energy intensity, total and per sector	MSSD 6
Process			
	37	Energy intensity, total and per sector	MSSD 6
	38	Public and private expenses for research and development	MSSD 34
	39	Transport infrastructure investment	MSSD a5
	40	Rural-urban migration rate	national

* Indicator 33 (greenhouse gas emissions) will need to be a modified version of that MSSD indicator in order to give specific information on transport emissions as well as total emissions.

Data Analysis

- **Regularized collection, compilation, reporting, dissemination of indicators needed as part of monitoring mechanism**
 - Requires consistency in reporting and reporting methods
 - Eurostat might be responsible for collection of indicators for EU countries, with reference to European Environment Agency (EEA) outlook reports for environmental components
 - Medstat project of Eurostat has partnership with Blue Plan on collection of environment indicators; collection of other indicators not as advanced.
- **Analysis of the data also needed**, thus some arrangement necessary to support research studies or *ex post* assessments triggered by reported changes in indicators
 - Proposed that such studies should initially be undertaken on an *ad hoc* basis, and that a more formal approach should be considered if accumulating experience indicates an ongoing need.
 - DG Research might provide a suitable funding line for the necessary research identified in monitoring the EMFTA.
- **Provides the linkage between the indicators and the SIA Scenarios**
 - Draw upon SIA summary tables to determine dynamic changes (impacts) over reporting period based on related indicators.

Impact on <u>Industrial Products</u> Summary Table	Countries / sectors affected	Causal factors	Factors affecting significance	Potential significance		Indicator
				ST	LT	
Economic						
<u>Real income</u>						7
welfare	EU manufacturers	Increased exports		↑	↑	13
	Morocco, Tunisia, others less	lower consumer and input prices	pass through of tariff reduction to domestic prices	↑	↑	10
government revenues	Algeria, Lebanon, Palest., others less	reduction in tariffs	compensation through other revenue generating activities	↓	↓	11
<u>Fixed capital formation</u>	Algeria, Egypt, Tunisia, Morocco, others less	production changes, firm closures, new investment	investment climate, firm dynamics	↓	-	15
<u>Employment</u>	Algeria, Egypt, Tunisia, Morocco, others less. Food and beverages, textiles, automotive, others	production changes, labour productivity	wages policy, labour market flexibility, training, long term growth	↓	-	16
Social						
<u>Poverty</u>						17
unemployment	Algeria, Egypt, Tunisia, Morocco, others less. Food and beverages, textiles, automotive, others	production changes, labour productivity	existing unemployment and vulnerability, wages policy, training, workforce mobility, transferability of skills, long term growth	↓	-	16
wage rates	Algeria, Egypt, Tunisia, Morocco, others less. Food and beverages, textiles, automotive, others	production changes, labour productivity	wages policy, workforce mobility, transferability of skills, long term growth	↓	-	18
social support	Algeria, Lebanon, Palest., others less	government revenue decrease	compensation through other revenue generating activities	↓	↓	20

Impact on Agriculture Summary Table	Countries / sectors affected	Causal factors	Factors affecting significance	Potential significance		Indicator
				ST	LT	
Environmental						
<u>Biodiversity</u>	Positive and negative effects in locations where production falls and rises.	Production changes and pressures on resources	Existing levels of stress. Implementation of programmes to protect sensitive areas and promote sustainable use	↑↓	↑↓	26, 27, 35
<u>Environmental quality</u>						
water quality	Positive and negative effects in locations where production falls and rises.	Production changes, greater intensification, greater resource efficiency	Stronger regulation, support for efficiency improvements	↑↓	↑↓	28
climate change	all	International transport	transport modes	↓	↓	33
urban environment	all	Loss of rural jobs exacerbates trends for internal migration	Town planning systems and infrastructural investment	↓	(28, 29, 31
Natural resources	all	Positive and negative effects on water abstraction and land conversion. Economic growth.	Existing levels of stress. Water management and land use policies and regulations	(((26, 35
Process						
<u>SD principles and strategies</u>						
General	all	Consistent with most principles and strategic objectives		-	↑	
production/consumption	MPCs	Accelerated growth	Environmental policies	-	↓	8
rural and urban development	MPCs	Rural-urban migration	Pace of liberalisation, industrialisation	-	↓	40

Responsibilities for Monitoring

At the Regional Level, recommended that EC & MPC Governments:

- **Establish a regional body** to adopt a supervisory role in monitoring the EMFTA;
- **Ensure top level representation** on this supervisory monitoring body by government officials representing economic, trade, social and environmental issues;
- **Provide for civil society representation** on the supervisory monitoring body which includes the private sector (for agriculture, industry and services), environmental groups and social actors such as trade unions and universities;
- **Establish a reporting and advisory role for the supervisory body**, to the Euro-Mediterranean Parliamentary Assembly and to high level and other Ministerial meetings of the Euro-Mediterranean Partnership Barcelona process.

Responsibilities for Monitoring

At the National Level:

- Although, Regional Body would be responsible for monitoring the EMFTA, EC and MPCs Governments, would need to:
 - Provide representatives to the proposed Regional Body for EMFTA monitoring
 - Contribute to the provision of monitoring data.
 - Establish transparent mechanisms at the National Level for responding to recommendations from the monitoring body

Linkage to Neighbourhood Policy & Action Plans

- In view of the close similarities it is proposed that monitoring of the EMFTA at regional level be closely co-ordinated with the national level monitoring of the Action Plans.
- Governments should thus establish a formal relationship between the joint EC-MPC bodies responsible for monitoring Action Plans under the Neighbourhood Policy.

Consultation & Participation

Transparent and open the monitoring mechanism necessary

- The effectiveness of the monitoring system will be highly dependent on public scrutiny of the mechanism and its outputs.

This will require:

- Information Dissemination
 - Including website (English, French, Arabic) with data on indicator, reports
- Contributions from Civil Society
 - Representation of NGOs, private sector on regional monitoring body
 - Contributions should be encouraged through the website and liaison with stakeholder groups
- Role for Parliamentarians
 - Information dissemination and consultation with:
 - Committees in the European Parliament and MPC parliaments dealing with trade, environment, social issues and regional issues
 - Regional groups of the Euro-Mediterranean Parliamentary Assembly (EMPA)
 - Circle of Mediterranean Parliamentarians for Sustainable Development (COMPSUD)

Awareness Raising and Capacity Building

Need to build awareness about monitoring mechanism that is ultimately established.

- Mechanisms should not only disseminate information, but also ensure that stakeholders have ability to access it and understand it so as to be able to effectively contribute to the monitoring process.
- Could include workshops or other mechanisms to raise awareness about the monitoring program and strengthen capacity for participating in the process.
- Could provide forum for building regional cooperation in related areas.

Integration with Policy-Making

European Commission

- EC Steering Committee for SIA/EMFTA preparation already established. The Committee should be maintained for supervising the EC's involvement in the monitoring mechanism, with similar participation of DGs responsible for trade, environment, social issues, key economic sectors, foreign relations and development assistance.
- EC issues position paper on SIA reports; EC should also issue papers on regular (annual) reports issued by the Regional Body, including summary of inputs from consultation with civil society.

MPCs

- Each MPC Government should establish a Steering Committee similar to that in the EC, with similar participation of all relevant Ministries, to supervise its involvement in the monitoring mechanism. Could be linked to those overseeing Neighborhood Policy Action Plans
- MPCs should also consultant and issue position papers in response to reports issued by the Regional Body, as it concerns national developments.

Conclusions

- Mechanism for monitoring SIA/EMFATA outcomes must be based on sound principles.
- Mechanism should operate at the regional level based on inputs from the EC and MPCs, with independent monitoring arrangements also operating at the national level.
- Funding for the mechanism needs to be shared, with inputs provided from the EC and MPCs.
 - Specific funding lines might be developed for ad hoc activities (e.g., ad hoc studies, website)
 - Funding would also be needed to ensure the regular and coordinated operations of the Regional Monitoring Body
 - Body responsible for collecting/compiling reports on indicators needs not necessarily be the same body responsible for data analysis, dissemination and consultation.
- System must be transparent, participatory and practical, with the ability to inform high-level decision-making on sustainability in a variety of areas related to trade and sustainable development.



Please send us your comments!

E-mail: sia-emfta@man.ac.uk

Website: <http://www.sia-trade.org/emfta>

Website available Arabic, English and French

Thank you!